



Livres Anciens Ariane Adeline

Au féminin, plurielles...
Choix d'œuvres du XVI^e au XX^e siècle

Livres Anciens Ariane Adeline

Au féminin, plurielles...
Choix d'œuvres du XVI^e au XX^e siècle

Paris 2019

son maintien,
de l'originalité
probablement
à le ton qui fait
car sa voix, on
rarement;
dant qu'elle
ment Veronique
~~de l'antenne.~~
ne sa modestie
des victimes, et
pas qu'elle tombe
ux dans les
provisés, sans
trise encore
us la cruelle
es love."



Livres Anciens Ariane Adeline

Au féminin, plurielles... Choix d'œuvres du XVI^e au XX^e siècle

Notices rédigées par Ariane Adeline et Julie Discazeaux



sur le 2. 8bre 1793

420

D É C R E T

N.º 1575.

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 21 Septembre 1793, l'an second de la république Française,
une & indivisible,

*Qui enjoint aux Femmes de porter la Cocarde
tricolore.*

LA CONVENTION NATIONALE, sur la proposition
d'un membre, décrète que les femmes qui ne porteront
pas la cocarde tricolore, seront punies la première fois de
huit jours de prison; en cas de récidive, elles seront
réputées suspectes; & quant à celles qui arracheroient à
une autre ou profaneroient la cocarde nationale, elles seront
punies de six années de réclusion.

Visé par l'inspecteur. Signé BLAUX.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la
Convention nationale. A Paris, le 21 septembre 1793, l'an
second de la république Française, une & indivisible.
*Signé CAMBON fils aîné, président; S. P. LEJEUNE
& JAGOT, secrétaires.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif

Enluminures

Bonne lignée, bonne école

1. [MAISON ROYALE DE SAINT-LOUIS - SAINT-CYR]. [HOZIER (Louis-Pierre d')].
Preuves littérales de la noblesse de D[amais]elle Marie-Jeanne d'Aumale, reçue au mois de novembre de l'an 1690 au nombre des filles demoiselles de la Maison St-Louis, fondée par le Roi, à St-Cir, dans le parc de Versailles
[Dossier de Preuves de noblesse de Marie-Jeanne d'Aumale-Mareuil (1683-1756)]
En français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Paris, le 10 mars 1723.

In-folio, 11 pp., précédées de 2 gardes de parchemin. Couverture moderne souple de papier ancien (emploi) (bon état général), plume, encre, aquarelle. Dimensions : 470 x 370 mm.

Manuscrit de généalogie richement enluminé pour une famille de Picardie. Le manuscrit présente, sur sa page de titre, le blason de la famille d'Aumale : *d'argent à une bande de gueules, chargée de trois bezans d'or*, ainsi que le titre suivant :

« Extrait du Registre des Baptemes de la paroisse de Vergie, au diocèse d'Amiens, portant que Marie-Jeanne d'Aumale, fille de Maitre Jacques d'Aumale, Chevalier Seigneur De Mareuil, et de Dame Suzanne de Courcelles sa femme, fut baptemisée le 4 de Juillet, de l'an 1683 ; cet Extrait délivré le 31^e d'Octobre de l'an 1690 et signé de Nojelle, Curé de l'Eglise de Vergie ».

Ce document concerne Marie-Jeanne d'Aumale, une élève de l'école de Saint-Cyr. Il était destiné à confirmer son appartenance à une noblesse familiale remontant à plus de trois siècles. Ce manuscrit comporte quatorze blasons enluminés ainsi que l'arbre généalogique de la famille d'Aumale qui débute à Marie-Jeanne et qui court jusqu'au huitième degré de parenté.

Un tronc d'arbre peint parcourt verticalement chaque page du manuscrit sur leur partie gauche. Sur le tronc de chacune des pages figure un médaillon dans lequel apparaissent les alliances des hommes de la famille d'Aumale. Une branche feuillue laisse pendre les blasons enluminés des Aumale et de leurs épouses ainsi que le degré de parenté de chaque couple avec Marie-Jeanne. Chaque degré de parenté comprend la mention du contrat de mariage et les différentes preuves juridiques de la seigneurie familiale (testament, partage, donation).

Le document s'achève avec sa certification et le cachet de Louis-Pierre d'Hozier :

« Nous, Louis-Pierre d'Hozier, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Con.^{se} Auditeur ord.^{re} en sa Chambre des Comptes, Généalogiste de la Maison de sa Majesté et Juge d'Armes de France en survivance, certifions la vérité des titres, dont les Extraits sont contenus dans cette Preuve, laquelle nous avons dressée tant sur les actes qui ont été ci devant produits au mois de Novembre de l'an 1690. devant M.^{re} Charles d'Hozier, notre oncle pour la réception de D.^{elle} Marie-Jeanne d'Aumale, dans la Maison Royale de St Louis à St Cir, que sur ceux qui nous ont été représentés depuis et qui prouvent incontestablement une possession de Noblesse depuis plus de trois siècles, en témoignage de quoi, nous avons signé de notre seing manuel la présente Preuve, et nous y avons mis l'empreinte du Cachet de nos Armes à Paris le dixiesme jour de Mars de l'an Mil sept cent vingt trois. [Signature] d'Hozier »

Louis-Pierre d'Hozier (1685-1767) fut le quatrième juge d'armes de France. Issu d'une grande lignée de généalogistes, son grand-père n'est autre que Pierre d'Hozier, « père » de la généalogie en tant que science. Il est le neveu de Charles René d'Hozier, conseiller du roi, généalogiste et juge général des armes et des blasons de France. Dans la lignée du *Grand Armorial de France* publié sous Louis XIV en 1696 par son oncle, Louis-Pierre

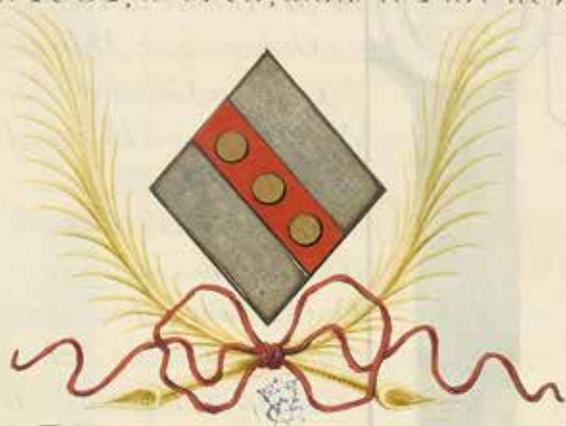
PREUVES LITTERALES DE LA NOBLESSE

DE D.^{III} MARIE-JEANNE D'AUMALE,

reçue au mois de Novembre de l'an 1690.

au nombre des Filles Demoitelles de la Maison de S. Louis,

Fondée par le ROI, à S.^c Cir, dans le Parc de Versailles.



Original de son baptême, conservé dans son cabinet.

I.^{er} Degré.

Extrait du Registre des Baptesmes de la paroisse de Verjy, au diocèse d'Amiens, portant que Marie-Jeanne d'Aumale, fille de M.^r Jaques d'Aumale, Chlr. Sgr. de Marcuël, et de Dame Suzanne de Couradles sa femme, fut baptescée le 4. de Juillet, de l'an 1683, cet Extrait delivré le 31.^e d'Octobre de l'an 1690, et signé de Noijelle, Curé de l'Eglise de Verjy.

réalisée avec l'un de ses fils l'*Armorial de France* débuté en 1738 et achevé en 1768, soit un an après la mort de Louis-Pierre (voir Bouillet, *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie*, Paris, 1878, p. 526 (Notice sur Pierre d'Hozier)). En sa qualité de généalogiste, il est nommé commissaire par les dames supérieures et religieuses de la maison royale de Saint-Louis, pour attester auprès du roi de la noblesse des demoiselles élevées dans ladite maison. Ces preuves de noblesse exigeaient la présentation de nombreuses pièces par les familles : les contrats de mariage de tous les ascendants masculins en ligne directe en remontant jusqu'à cent quarante ans au moins, actes justifiant les filiations, et extraits des rôles des tailles de la paroisse où les parents (ou aïeux) de la jeune fille ont fait leur résidence depuis trente ans. Après examen minutieux et vérification par le président d'Hozier, ce dernier délivrerait le certificat, document qui nous occupe ici.

Fondation royale par Louis XIV, la maison de Saint-Louis, bâtie par Jules Hardouin-Mansart, admit entre 1686 et 1793 près de 3.200 jeunes filles. Lorsque Marie-Jeanne d'Aumale l'intègre en 1690, elles ne sont que 250 pensionnaires (voir : catalogue exposition 1999). Cette école dépend pleinement de la couronne. La reine se voit conférer en 1686 « toute l'autorité et direction nécessaires, et telles qu'elles peuvent appartenir à un fondateur ». Madame de Maintenon sera, à la fin de l'année 1692, « l'institutrice de la communauté ». Cette maison bénéficiera de la protection de Versailles jusqu'à la Révolution.

Marie-Jeanne d'Aumale-Mareuil (1683-1756) est la fille de Jacques III d'Aumale, seigneur de Mareuil-en-Dôle, Murtin et Liévin, et de Suzanne de Courcelles de la Grange-aux-Moines. Elle intègre, à l'âge de sept ans – en 1690 – l'école Saint-Cyr sur preuves de noblesse établies par titres depuis Jean II d'Aumale, seigneur d'Herselines, d'Espagny et du Quesnoi, son sixième aïeul – comme nous l'indique le manuscrit de d'Hozier. Elle est ainsi reçue « au nombre des filles Demoiselles de la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr, dans le parc de Versailles ». Elle assumera les fonctions de secrétaire particulière de la fondatrice de 1705 à 1719. Excellente élève, elle est prédestinée, sous protection de l'évêque de Chartres, à rester au sein de l'institution, comme laïque, en qualité de secrétaire. Dans l'intimité du souverain, elle devient en 1705, secrétaire de son épouse d'alors, Madame de Maintenon. Elle restera aux côtés de la fondatrice de la maison d'éducation de Saint-Cyr durant quatorze années. Près de Madame de Maintenon, elle remplit : « les emplois d'une brodeuse, d'une comédienne, d'une fermière et intendante des écoles et des aumônes », écrivait-elle à une dame de Saint-Cyr (voir Aumale (1963), p. 588).

Retirée en Picardie auprès de sa mère, Marie-Jeanne d'Aumale commence vers 1720-1721 la rédaction de ses mémoires. Pour réhabiliter la mémoire de la Maintenon – vivement accusée d'avoir abandonné, pour se retirer à Saint-Cyr, le roi mourant – Marie-Jeanne écrit deux mémoires : le premier publié par Monsieur d'Haussonville en 1725 et le deuxième publié après sa mort en 1756. Mademoiselle d'Aumale quitta Saint-Cyr après la mort de sa protectrice (1719) et se retira à Vergies, dans sa Picardie natale, auprès de sa famille. Une grande amitié lia ces deux femmes qui s'apportèrent mutuellement soutien et réconfort. Marie-Jeanne d'Aumale dira de la Maintenon qu'elle était une femme « vraiment digne, pour ne pas dire au-dessus, de toutes sortes d'éloges ». Importante épistolière, on conserve de Marie-Jeanne d'Aumale un grand nombre de lettres pleines d'esprit adressées soit à des amies, soit aux Dames de Saint-Cyr.

Les archives départementales des Yvelines possèdent un fonds exceptionnel concernant la maison royale de Saint-Cyr. Parmi ce fonds, nous pouvons citer un document de preuves de noblesse certifiés par Louis-Pierre d'Hozier : *Preuves de la noblesse de D[emoiselle]le Marguerite-Charlotte d'Hozier / Présentée pour être reçue dans la communauté des filles Demoiselles, de la Maison de St. Louis, fondée à St. Cyr*, parchemin, 3 feuillets in-folio, Arch. dép. Yvelines, J 3431. Ce manuscrit évoque en tout point, par sa composition et son imagerie, notre dossier concernant Marie-Jeanne d'Aumale.

Bibliographie : Aumale J. d', « Marie Jeanne d'Aumale : secrétaire de Madame de Maintenon », in *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1963, pp. 584-594. – Bourrilly, Victor-Louis, « Souvenirs sur Madame de Maintenon. I. Mémoires et Lettres inédites de Mademoiselle d'Aumale, avec une introduction par le Comte d'Haussonville. — II. Les cahiers de Mademoiselle d'Aumale, avec une introduction par G. Hanotaux », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 5, n°2, 1903, pp. 117-119. – Grell, Chantal et Ramière de Fortanier, Arnaud, *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, 2004. – [Exposition]. *Les Demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation. 1686-1793*, Paris, 1999.

Joint :

[Noailles (Paul de)]. *Saint-Cyr. Histoire de la Maison Royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr pour l'éducation des demoiselles nobles du royaume*. Paris, Typographie Lacrampe et Compagnie, 1843.

In-8°, 214 pp, 2 planches. Reliure de chagrin rouge, quadruple filet doré et à froid encadrant les plats, armoiries royales couronnées aux angles, large croix ornée d'un semis de lys et couronnée au centre, dos à nerfs orné du même décor, tranches dorées, décor d'encadrement à l'intérieur, contreplats et gardes de moire bleue (reliure signée de Simier). Quelques légères rousseurs sur les premiers et les derniers feuillets.

Bel exemplaire aux armes royales et à l'emblème de Saint-Cyr.

Provenance :

1. Étiquette du libraire Maggs Bros. Ltd. de Londres, établie en 1853, en page de garde : « De la bibliothèque du comte de Chambord (Henri V de France, duc de Bordeaux) né en 1820 ».
2. Ex-libris au timbre humide en tête de la dédicace qui établit plus tardivement l'ouvrage dans la bibliothèque du château de Frohsdorf (Autriche) de Don Jaime de Bourbon, duc de Madrid (1870-1931), prétendant légitimiste aux trônes de France et de Navarre, et prétendant carliste au trône d'Espagne. Il est, dès sa naissance, proclamé prince des Asturies par les Carlistes, en tant que fils de Charles VII, roi des Espagnes et des Indes, c'est-à-dire du duc de Madrid. Il meurt dans son château de Frohsdorf en Autriche.

Ornementation française à Venise

2. [RANSON (Pierre)].

Prise d'habit d'une moniale Maria Cherubina, fille de Hieronimo Monti

En latin, gouache et encre sur parchemin (verso blanc)

Italie, Vénétie, Burano, Monastère des saints Vite et Modeste, 1753.

Signature à l'encre rouge en bas à droite de la composition, sur le fond doré de la bordure épaisse : « Pierre Ranson ».

Dimensions : 282 x 363 mm.

Manuscrit enluminé au décor signé Pierre Ranson (1736-1786), peintre-ornemaniste français. La signature se trouve dans l'encadrement tracé à l'or liquide, partie inférieure, à l'encre rouge. Successeur de Julliard à la Manufacture d'Aubusson, Pierre Ranson est connu pour ses fleurs, arabesques et ses trophées pour la décoration d'intérieurs. Le présent vélin avec ses éléments figuratifs est ici unique et inconnu jusqu'alors dans l'œuvre de Ranson. Des planches gravées de ses ornements floraux attestent que nous sommes bien en présence du travail de qualité de Pierre Ranson (voir Ranson, Pierre, dessinateur, et Berthault Pierre-Gabriel, *Œuvre de Pierre Ranson*, 2 vol., [17..], Paris, BnF, HD-59 (A)-FOL ; Collection iconographique Maciet, série *Décoration*.

Arabesques et panneaux décoratifs. France. XVIII^e siècle. Artistes N-R, Paris, Bibliothèque des Arts Décoratifs, cote Maciet 229/13/63). Le peintre ornemaniste Pierre Ranson est répertorié comme étant actif à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (voir : D. Guilmar, *Les maîtres ornemanistes : dessinateurs, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs : écoles française, italienne, allemande et des Pays-Bas (flamande et hollandaise) : ouvrage renfermant le répertoire général des maîtres ornemanistes avec l'indication précise des pièces d'ornement qui se trouvent dans les cabinets publics et particuliers de France, de Belgique, etc.*, Paris, 1880, p. 248).

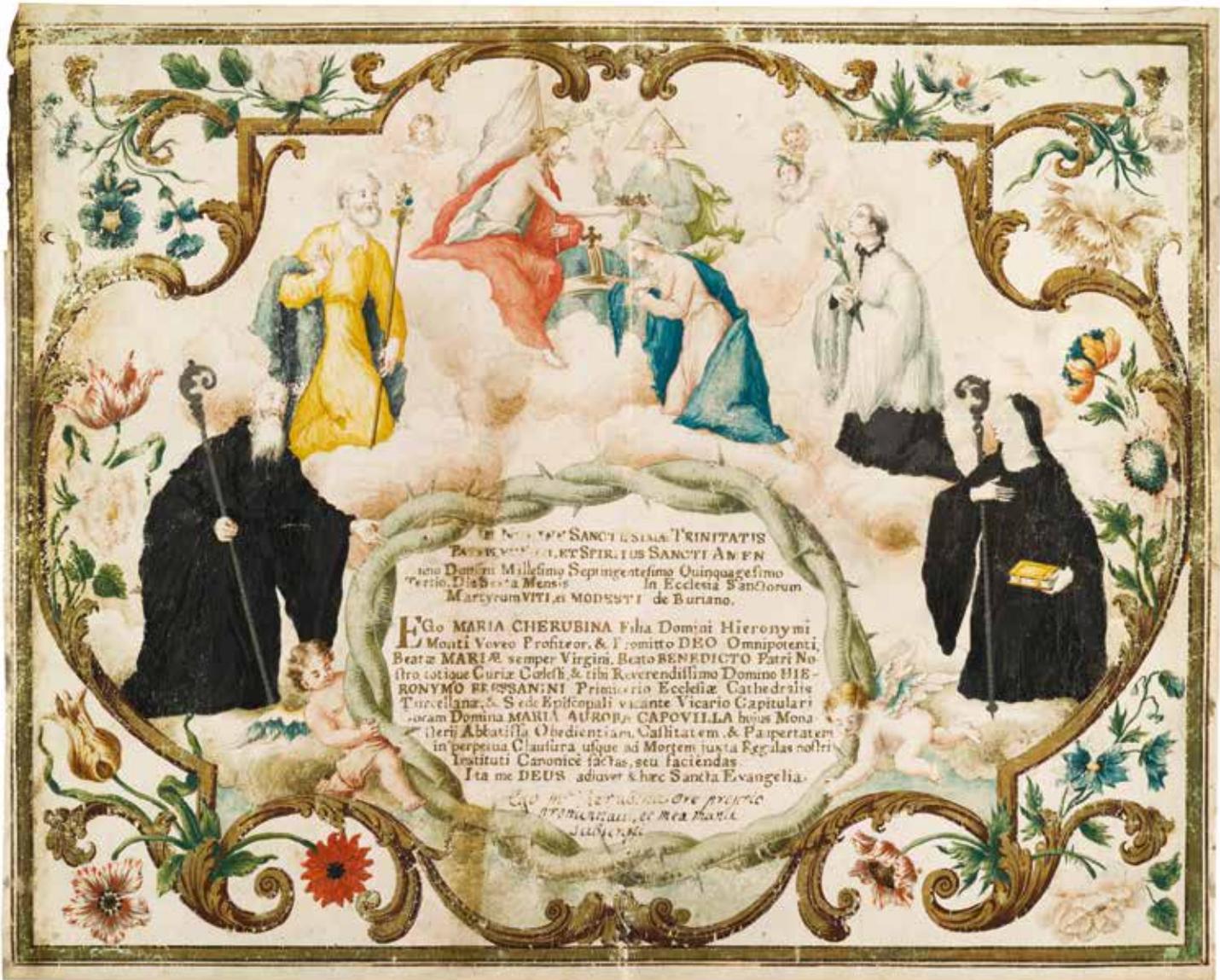


CLOUZOT Henri, *Pierre Ranson peintre de fleurs et d'arabesques* Planches accompagnées d'une notice et d'un essai de catalogue de l'œuvre, planche 9

En 1753, lors de la réalisation de la présente composition, l'artiste est âgé de dix-sept ans. Nous pouvons dès lors penser que Ranson effectua un voyage en Italie, comme tout jeune artiste français de l'époque avec le Grand Tour pour parfaire sa formation et revenir à Paris exercer son métier de peintre ornemaniste. Nous savons en outre que vers 1754-1755, le marquis de Marigny, nommé directeur général de la manufacture des Gobelins, lui délivre un brevet « d'élève de la manufacture » (H. Clouzot, *Pierre Ranson : peintre de fleurs et d'arabesques : Planches accompagnées d'une notice et d'un essai de catalogue de l'œuvre*, p. 10).

À ce jour, cette œuvre est unique dans le corpus de l'artiste. D'autre part, la composition pyramidale reprend la même scénographie que les célèbres *Saintes Conversations* de la Renaissance. L'influence de l'art vénitien est indubitable.

Le texte de cette prise d'habit est inscrit dans un décor rocaille agrémenté de toutes sortes de fleurs évoquées avec un naturalisme flamboyant : roses, tulipes, œillets, marguerites, bleuets. Autour du texte en lettres d'or, une scène de Couronnement de la Vierge par la Sainte Trinité. De part et d'autre de la scène de Couronnement de la Vierge, deux saints personnages, agenouillés et auréolés, contemplant avec dévotion cette scène de couronnement : l'un, âgé et barbu, vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau bleu, tient dans sa main gauche un long spectre dont le sommet est un bouquet de roses ; le second est plus jeune - tonsuré et vêtu d'une soutane noire et d'un surplis blanc, tenue de chœur d'un clerc – tient dans ses mains un bouquet de lys. Ces deux offrandes sont des symboles mariaux.



Dans une couronne d'épine, disposée en bas au centre de la composition et soutenue dans les airs par deux angelots, figure un texte manuscrit en latin ainsi qu'une inscription autographe de Maria Cherubina, fille de Hieronimo Monti :

IN NOMINE SANCTISSIMAE TRINITATIS
PATRIS ET FILII, ET SPIRITUS SANCTI AMEN

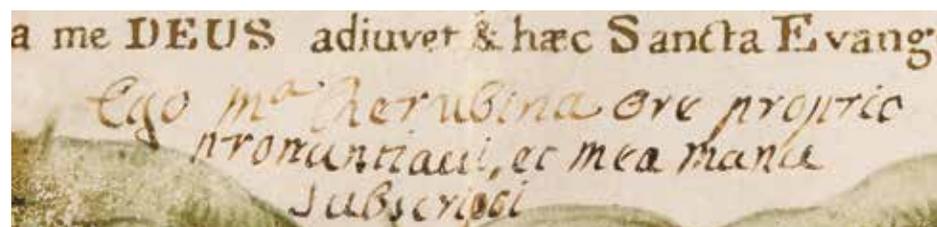
Anno Domini Millesimo Septingentesimo Quinquagesimo Tertio, Die Sexta Mensis [...] In Ecclesia Sanctorum
Martyrum VITI, et MODESTI de Buriano.

EGO MARIA CHERUBINA Filia Domini Hieronymi Monti, Voveo Profiteor, & Promitto DEO Omnipotenti, Beata
MARLÆ semper Virgini, Beato BENEDICTO Patri Nostro, totique Curiaë Cœlesti, & tibi Reverendissimo Domino
HIERONYMO BRESSANINI Primicerio Ecclesiæ Cathedralis Turcellanæ & Sede Episcopali vacante Vicario Capitulari
Coram Domina MARIA AURORA CAPOVILLA hujus Monasterii Abbatissa Obedientiam, Castitatem, & Paupertatem
in perpetua Clausura, usque ad Mortem juxta Regulas nostri Instituti Canonicè factas, seu faciendas. Ita me DEUS adjuvet &
hæc Sancta Evangelia.

Ego M^a Cherubina ore proprio pronuntiaui, et mea manu subscripsi

Deux personnages ecclésiastiques se tiennent de part et d'autre de cette dédicace. À gauche de la composition, une femme, en tenue de moniale bénédictine, la coule noire et un voile blanc lui couvrant la tête, tient un livre dans une main et la crosse abbatiale dans l'autre : il doit s'agir de Maria Aurora Capovilla, abbesse du monastère saints Vite et Modeste de Burano. L'homme arbore également la tenue d'un moine bénédictin : la coule noire à capuchon ceinturée à la taille. Il tient lui aussi dans sa main droite une crosse abbatiale, tout en dirigeant sa main gauche vers le texte inscrit dans la couronne d'épines : il doit s'agir de Hieronymo Bressanini, cité dans le texte, « Primicerio Ecclesiæ Cathedralis Turcellanæ » et « Sede episcopali vacante vicario capitulari ». À Venise, le « primicerio » avait comme ici à Torcello, des prérogatives épiscopales durant la vacance du siège. Torcello, fut l'une des premières îles peuplées de la lagune de Venise, évêché depuis le VII^e siècle et abrite la cathédrale de Santa Maria Assunta.

Vers 1260, un monastère bénédictin de femmes moniales, monastère des saints Vite et Modeste est fondé à Burano, île de la lagune de Venise, dans le diocèse de Torcello. Ce monastère fut, à la fin du XVIII^e siècle, intégré au monastère de Saint-Maur. Saint Vite (appelé également Guy), né en Sicile dans une famille païenne, fut instruit dans la religion chrétienne par son précepteur, saint Modeste, et sa nourrice, sainte Crescence. Tous trois dénoncés comme disciples du Christ, ils furent martyrisés en 303, saint Vite n'était alors qu'un jeune garçon de douze ans. Ce dernier fit de grands miracles (il guérit ses bourreaux, chassa un démon). Jeté aux lions, ceux-ci vinrent lui lécher les pieds. L'iconographie de ces deux saints se caractérise généralement par leur emblème qu'est la palme. Le XVII^e siècle italien nous montre une nouvelle iconographie dans le tableau de l'église San Vito de Florence (Atelier de Francesco Curradi). Ce tableau permet de proposer une identification des deux personnages de part et d'autre de la scène de Couronnement : le vieil homme et le jeune chanoine, agenouillés et auréolés, portant chacun les emblèmes de la Vierge – la rose et le lys – sont sans doute des représentations des saints Vite et Modeste, éponymes du monastère de Burano.



TATIS
MEN
agefimo
Sanctorum
o.

Hieronymi
Omnipotentis,
ETO Patri No-
Domino HIE-
Cathedralis
o Capitulari
A hujus Mona-
& Paupertatem
ta Regulas nostri



Spiritualité ignacienne entre France et Autriche

3. [THINFELD (Josèphe de) (née de Schick)]

Exercice journalier de piété à l'usage de Madame Josèphe de Thinfeld, née de Schick.

En français et en latin (quelques légendes de gravures en allemand), manuscrit décoré sur papier, truffé de 16 gravures sur cuivre

Bavière (?) ou Autriche (?), s.l., daté 1776.

138 pp., texte copié à l'encre brune, avec signatures et réclames, le texte placé dans un double encadrement, soigneusement copié sur le modèle d'un livre imprimé, signé au bas du titre « scr[ipsit] J » . N., titre inscrit dans un encadrement rocaille dessiné au lavis gris, un bandeau dessiné (p. 1), 16 gravures par Klauber, Göz ou Kauperz.

Reliure de chagrin noir, mince guirlande d'encadrement avec fleuron aux angles estampés à froid, dos à nerfs soulignés de fers à froid, roulette dorée intérieure, doublure et gardes de papier dominoté, tranches dorées, étui de basane noire (bord de l'étui détaché, restauration possible, déchirure marginale sur une gravure face à la p. 33). Dimensions : 170 x 150 mm.

Bel exemple de calligraphie réalisé pour une femme dont on sait peu de chose, outre sa culture française et allemande, sans doute bavaroise ou une française mariée en Autriche (ou Bavière ?). Est-elle membre de la famille de Gottlieb Schick, peintre souabe, élève de David ? On connaît à Graz (Autriche) le Palais Thinfeld, palais baroque érigé en 1740-1742 par l'architecte Anton Martinelli pour Anton Thinn, anobli Thinfeld.

L'ouvrage se place dans la mouvance des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, ouvrage de prière faite de méditations progressives et systématiques : « Par ce terme d'exercices spirituels, on entend toute manière d'examiner sa conscience, de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement, et d'autres opérations spirituelles, comme il sera dit plus loin. De même, en effet, que se promener, marcher et courir sont des exercices corporels, de même appelle-t-on exercices spirituels toute manière de préparer et de disposer l'âme pour écarter de soi toutes les affections désordonnées et, après les avoir écartées, pour chercher et trouver la volonté divine dans la disposition de sa vie en vue du salut de son âme » (Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, « Première annotation »).

Les textes alternent entre « pensées » (« Dernière pensée de la journée »), « actes » (« acte de satisfaction » ; « acte de demande » ; « acte de remerciement »), « réflexion » et « prière », avec par exemple des « Pensées particulières sur chaque jour de la semaine », rappelant de nouveau les « semaines » des *Exercices spirituels*, d'inégales longueurs, adaptées de manière personnelle au cheminement spirituel du retraitant. On trouve des « Pieuses affections de saint Thomas d'Aquin » (p. 98). La spiritualité ignacienne est directement invoquée avec les « Soupirs affectueux de saint Ignace evers [sic] Jesus souffrant » (p. 137).

Les gravures de style baroque qui parsèment l'ouvrage sont un support de dévotion et de méditation. On signalera une gravure figurant saint Jean Nepocumène (Bohème) dont le culte se répand dans les possessions de la Maison de Habsbourg. Une de ces gravures (face à la p. 98) est réalisée d'après le dessin de Göz et figure une sorte de fontaine avec la légende en allemand : « Der paradeis brun geisst sich aus es trincken alle ständ dar aus ». Ces gravures trahissent une esthétique jésuite certaine, avec par exemple celles gravées par Klauber (une véritable « dynastie » de graveurs) et Gottfried Bernhard Göz (1708-1774), tous actifs à Augsbourg et un temps associés. Nous savons que le graveur Göz fréquenta les écoles jésuites (voir E. Ispording, *Gottfried Bernhard Göz 1708-1774. Ein Augsburger Historienmaler des Rokoko und seine Fresken*, 1997). Le troisième graveur, Johann Veit Kauperz (1741-1816) fut actif en Autriche, notamment à Graz.



Tota die expandi manus meas
Rom. 10. v. 21.

EXERCICE
JOURNALIER
DE
PIETÉ
A L'USAGE
DE
Madame Joséphe de
THINFELD,
Née de
SCHICK.

A. 1776. *Scr.* J. N.

Enluminures, vermeil et pierres incrustées pour la Duchesse de Berry

4. [BERRY (duchesse de)]. [GRUEL].

Journée du Chrétien.

Imprimerie d'Amédée Saintin, Imprimeur des écoles chrétiennes, rue St-Jacques, 38

En français, impression sur papier augmentée de 13 feuillets manuscrits enluminés sur parchemin et papier par Charles-François Rossigneux (1818-1907) et Charles Leblanc pour Gruel
France, Paris, vers 1835-1845

In-12, [3] compositions manuscrites et enluminées sur parchemin + [3 – 408] pp. + [31] ff. (calendrier et patronaire interfolié de papier), précédés de 3 et suivis de 2 ff. de garde, avec 10 feuillets supplémentaires de parchemin manuscrits et enluminés insérés dans le corps du livre, feuillets supplémentaires réalisés par deux mains différentes (Ch. Rossigneux (composition héraldique aux armes de la duchesse de Berry, « Saint Michel et le dragon » (signé « Rossigneux »), titre, et encadrements enluminés) et Leblanc (« Saint Henri » (Ch. Leblanc pour Gruel) ; « Sainte Anne d'Aurai » (Ch. Leblanc pour Gruel) ; « Saint Louis » (Ch. Leblanc pour Gruel)), mention sur la dernière composition manuscrite : « Patronaire. Gruel 8 rue Royale saint Honoré ».

Reliure de vermeil (or sur argent) hollandaise du milieu du XVIII^e siècle avec plats articulés sur charnières démontables, plats et dos entièrement ornés d'un grand décor de feuillage baroque avec fond criblé (technique du métal repoussé), le premier plat est orné d'un grand médaillon central représentant la Charité, le second plat est orné d'un médaillon représentant la Foi, pourtour des plats orné d'une succession alternée d'incrustation de grenats et turquoises, fermoirs décorés avec pierres incrustées, tranches dorées et ciselées (reliure vers 1750). Dimensions : 122 x 62 mm.

Cet ouvrage de piété fut imprimé par Amédée de Saintin, mais augmenté de feuillets enluminés commandités par la duchesse de Berry, Marie-Caroline de Bourbon-Sicile (1798-1870), dont les armoiries figurent dans la composition héraldique au commencement du livre (signée C. Rossigneux). La reliure de vermeil qui agrément le livre est sans doute un remboîtement ou du moins vint habiller le livre postérieurement ce qui explique les feuillets blancs en fin de volume pour adapter la reliure au livre.

A la suite des événements de Juillet, la duchesse de Berry – épouse de Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry assassiné en 1820 – se fixe avec ses enfants d'abord en Écosse à Holyrod. Mère et fils (Henri comte de Chambord) quittent l'Angleterre en 1843 pour se fixer à Frohsdorf, acheté en 1839 par le duc de Blacas, situé à cinquante kilomètres de Vienne. Henri V s'y installa à partir de 1843 après le retour d'Angleterre.

Ce livre de prières (*Journée du chrétien*) fut très certainement assemblé pour la duchesse de Berry dans les années 1840, sans doute à distance de Paris puisqu'elle est en exil à partir de 1830. Outre ses armoiries figurées sur le feuillet enluminé qui introduit l'ouvrage, peint par Rossigneux pour Gruel, on trouve des allusions à son fils Henri d'Artois, comte de Chambord (1820-1883) et futur très éphémère Henri V. Une enluminure figurant « saint Henri » est insérée entre les pages 30 et 31 (signée C. Leblanc chez Gruel) : il s'agit d'une allusion explicite à Henri de Chambord, assimilé à un roi, reconnu par les légitimistes comme Henri V depuis l'abdication de Charles X en sa faveur en 1830. Saint Henri – saint patron de Henri de Chambord – peut désigner soit saint Henri II du saint-Empire (fête le 15 juillet) ou saint Henri d'Uppsala, d'origine anglaise (fête le 19 janvier) : étant figuré comme un roi, il doit s'agir du premier.

Autre figure « royale », l'enluminure qui représente « saint Louis » (insérée entre les pages 320 et 321). Enfin, la duchesse a choisi d'inclure une enluminure représentant « sainte Anne d'Aurai » ici figurée avec un enfant, sa fille Marie, représentation de la maternité bienveillante qui aurait plu à la duchesse de Berry (entre les pages 142 et 143). Le culte de sainte Anne d'Auray (Morbihan) se répand en France à partir du XVII^e siècle.



Dimensions : 122 x 162 mm.

L'ouvrage se termine par un calendrier relié en fin de volume, avec des bandeaux peints représentant non pas les travaux des mois ou les signes du zodiaque mais les activités des saisons cette fois figurés par des enfants se livrant à des occupations d'adultes. En habits du XVIII^e siècle, ils rappellent l'esthétique d'un François Boucher ou Alexis Peyrotte (le petit joueur de cornemuse ; la petite beurrière ; l'amusement de la bergère ; la jardinière etc.) qui réalisent les toiles peintes pour la Marquise de Pompadour et qui ornaient un temps le château de Crécy puis le château de Sceaux (voir les panneaux à New York, Frick Collection ; voir aussi vente Rouillac, 10 juin 2018, préemption du château de Sceaux). Ces modèles dits « Enfants Boucher » connaîtront un grand succès dans les arts décoratifs, et apparaissent dans les meubles, les tissus, les tapisseries et toiles, mettant en scène – comme dans notre calendrier – des bambins occupés à divers occupations campagnardes ou mondaines (voir : Alastair Laing, « Madame de Pompadour et les «Enfants de Boucher » », *Madame de Pompadour et les arts*, Versailles, Château de Versailles, 2002 ; Renaud Serette, « Les enfants de Boucher, du château de Crécy au château de Sceaux », *L'Objet d'Art*, juillet-août 2010, pp. 30-37)).

Par la qualité de son décor, cet ouvrage est un bel exemple des ouvrages de piété de luxe que proposait Gruel à ses clients, ou qu'il personnalisait pour ses clients en le truffant d'éléments faits sur mesure. On peut rapprocher cet ouvrage imprimé, mais augmenté de décors enluminés, de plusieurs autres ouvrages de ce type dans la collection de la duchesse de Berry ou celle du comte de Chambord : citons Londres, Victoria and Albert Museum, National Art Library, MSL/1984/68 (*Missel offert au Comte de Chambord par les dames légitimistes de France* (1844)) ; Collection particulière, *Paroissien. Messe de mariage pour Henri V et Marie-Thérèse Béatrix Gaëtane de Habsbourg-Lorraine* (vers 1846).

Ornemaniste de talent, Charles-François Rossigneux (1818-1907) fut remarqué très jeune par Gruel qui le fit travailler dès 1842. Artiste polyvalent, Rossigneux fournit les dessins pour des ouvrages imprimés, peint des enluminures et dessine aussi les modèles de mobilier, de sculpture etc. Pour Gruel, Rossigneux fournit aussi les dessins pour réaliser des reliures. En 1855, il est nommé architecte et conservateur pour l'Exposition universelle où il établit une relation privilégiée avec Christoffe. Dans la *Revue des Deux mondes* en 1868, Edmond About décrit bien la polyvalence de cet artiste : « M. Rossigneux, architecte en tout genre, construit la maison, décore l'appartement, dessine le mobilier, esquisse les vitraux, fait faire sur ses plans la vaisselle, les cristaux, l'argenterie, et même les bijoux de Madame, (...) artiste invraisemblable et presque ridicule aujourd'hui parce qu'il n'a voulu s'enfermer dans aucune spécialité, les ayant toutes ». Rossigneux était tout à la fois dessinateur, enlumineur, architecte, décorateur, orfèvre ayant travaillé de près avec Christoffe.

Sur Charles Rossigneux, voir : « Bulletin Bibliographique », *Gazette des Beaux Arts*, 1873, 2^e période, p. 564; Léon Deshairs, « Charles Rossigneux, architecte décorateur (1818-1907) », *Gazette des Beaux-Arts*, 1908; Jules Guiffrey, *Charles-François Rossigneux, architecte et dessinateur (1818-1907)*, s.n. 1908; M. de Ribes-Christoffe, « Notice nécrologique sur M. Ch. Rossigneux », Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Paris, Extrait du Bulletin de Mars 1908.

Pierre-Paul Gruel (mort en 1848), fut le fondateur d'une dynastie de relieurs qui exercèrent jusqu'en 1967 : Pierre-Paul Gruel avait repris en 1825 l'atelier que son premier beau-père, Isidore Deforge, avait fondé en 1811 rue Duphot, et le déménagea en 1834 rue Royale-Saint-Honoré (le « Patronaire » en fin de volume donne l'adresse de Gruel au 8 rue Royale Saint Honoré). L'atelier Gruel-Engelmann se spécialisa rapidement dans les reliures de présent souvent pastiches, mosaïquées ou dans le style néo-gothique et fait relire des livres de piété et de présent, fort appréciés de sa clientèle fortunée et pieuse.

Provenance :

Marie-Caroline de Bourbon-Sicile (1798-1870), duchesse de Berry fut amateur de beaux livres et manuscrits. Dans son château de Rosny, la duchesse de Berry réunit une des plus exceptionnelles bibliothèques de son temps, tant par la rareté des éditions qui s’y trouvaient que par la qualité des reliures. Cette extraordinaire collection, qui comportait plus de 8000 volumes, sera dispersée en 1837 lors d’une vacation qui dura plus d’un mois. On consultera également le catalogue de la vente de 1864 où l’on note le goût de la Duchesse pour des manuscrits médiévaux mais aussi calligraphiés aux XVII^e et XVIII^e siècles (no. 3, 5, 6, 30 *et passim*).

Un ouvrage est décrit dans le *Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny...dont la vente aura lieu le lundi 20 février...tous les livres, sont en général, richement reliés, avec les armes comme ci-dessous, ou avec le chiffre couronné de la duchesse de Berri*, Paris, 1837, sous le numéro 56 : « Journée du Chrétien, dédiée aux Enfants de France ; in-18, satin blanc. Encadrement coloré ». Toutefois, il est difficile d’associer l’exemplaire décrit ici avec ce lot.





Le plus beau livre pour le plus beau jour d'une vie ?

5. [GRUEL-ENGELMANN].

Livre de mariage de Louise Taigny et Robert Baron Lejeune
En latin et en français, impression sur vélin décoré et enluminé
France, Paris, 1880 ou peu avant

Grand in-8, 71 ff. montés sur onglets, précédés de 3 ff. blancs et suivis de 5 ff. blancs, complet, feuillets de vélin montés sur onglets, en français et en latin, texte imprimé sur vélin, feuillets réglés à l'or, tous les feuillets comportent des encadrements richement enluminés (gouache sur vélin), rubriques en rouge, initiales filigranées rajoutées à la main, initiales de taille variable peintes de couleur sur fonds d'or bruni, bouts-de-ligne ornés (grande diversité d'ornementation et d'iconographie).

Plein maroquin brun, dos à 5 nerfs, décor mosaïqué sur le plat supérieur (chiffre couronné), double filet doré sur les coupes, doublures de maroquin brun avec roulette en encadrement, dagues aux quatre angles, armoiries poussées au centre [composition figure aux contreplats supérieur et inférieur] (rel. signée Gruel), première et dernière gardes doublées de soie, tranches dorées et ciselées (avec devise EN COEUR JEUNE ARDE VIEILLE VERTU), fermoirs ajourés avec la date 1880, signet de soie rouge avec tissé en blanc « Gruel et Engelmann relieurs à Paris » (Très bel état). Dimensions: 148 x 212 mm.

Ce livre de mariage fut réalisé pour marquer ce temps fort dans la vie du couple Robert Lejeune et Louise Taigny. Le couple commande à la maison Gruel-Engelmann un ouvrage imprimé mais rehaussé d'une foison d'encadrements, tous plus riches les uns que les autres. Les enluminures réalisées ici ne sont pas signées, mais sont d'une très belle facture et l'artiste (les artistes?) se réfère à des manuscrits des XIV^e et XV^e siècles, avec des éléments Renaissance, mozarabes et des ajouts modernes et fantaisistes. Il serait intéressant de retrouver les modèles que les artistes avaient sous les yeux pour réaliser ces feuillets. Resplendissant d'ornements et d'iconographie variée, le livre est habillé d'une reliure très soignée signée Gruel, conférant au tout un statut aristocratique certain.

Rappelons que Robert Lejeune était le petit-fils du Baron Louis-François Lejeune, célèbre général et peintre de batailles napoléoniennes. La famille de Louise Taigny était liée à la famille des banquiers Gouin. On notera l'inclusion parmi ces feuillets enluminés d'une représentation du château de la Mothe-Chandeniers (dépot Vienne; cf. ff. 9v, 31) aujourd'hui en ruine. Les marques de personnalisation foisonnent dans cet ouvrage.

Provenance :

1. Imprimé sur vélin par l'atelier Gruel-Engelmann qui imprime et fait relier des livres de piété et de présent, tel *Livre d'heures d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale*, Paris, Engelmann et Graf, 1846 (voir reproduction in T. Coomans, « Manuscrits, livres d'or, chartes et autres adresses... », *The Revival of Medieval Illumination: Nineteenth-Century Belgium Manuscripts*, T. Coomans et J. De Meyer (ed.), Louvain, 2007, p. 41, fig. 3.5); ou encore le *Paroissien romain d'après les imprimés français du XV^e siècle*, Paris, Gruel Engelmann, 1858; *Nouvelles heures et prières : composées dans le style des manuscrits du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, Gruel et Engelmann, [circa 1890] et *passim*.

L'atelier Gruel-Engelmann fut fondé à la suite du remariage, en 1850 de Catherine Mercier (1813-1896), seconde épouse et veuve de Pierre-Paul Gruel (mort en 1848), avec le lithographe Jean Engelmann (1816-1875), fils de Godefroy Engelmann (1788-1839). Fondateur d'une dynastie de relieurs qui exercèrent jusqu'en 1967, Pierre-Paul Gruel avait repris en 1825 l'atelier que son premier beau-père, Isidore Deforge, avait fondé en 1811 rue Duphot. Il le déménagea en 1834 rue Royale-Saint-Honoré. L'atelier Gruel-Engelmann se spécialisa rapidement dans les reliures de présent souvent pastiches,



Vue du château de la Mothe-Chandeniers

mosaïquées ou dans le style néo-gothique. Veuve une seconde fois, Catherine Gruel-Engelmann s'associa à ses deux fils, Edmond Engelmann (1852-1918) et Léon Gruel (1841-1923). Ce dernier resta le seul propriétaire en 1891 et ajouta en 1905 un second volume à son *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures* (Paris, Gruel et Engelmann, 1887).

2. Ouvrage enluminé pour **Robert Lejeune (1861-1943) et Louise Taigny (1858-1911)** à l'occasion de leur mariage le 20 avril 1880 (la date du mariage figure à plusieurs reprises dans les décors enluminés [e.g. ff. 35v, 43v] et se trouve répétée sur les fermoirs). Les noms des époux sont clairement indiqués aux ff. 34v-35. On note la devise suivante (celle de la famille Lejeune): « En coeur jeune arde vieille vertu » (fol. 16v; 36v). Le couple fut marié par le Frère Bernard Chocarne (1826-1895), un religieux dominicain (cf. phylactère au fol. 36). Le couple eut trois enfants: Edgar Lejeune (1881-1914), lieutenant aux 5^e cuirassiers, qui avait épousé Marguerite Murat (1886-1956), fille de Joachim Murat (1856-1932); Hubert Lejeune et Elisabeth Lejeune (leurs naissances sont rajoutées à la main dans le calendrier aux ff. 60; 60v; 61v).

Robert Lejeune était le fils d'Edgar Lejeune (écuyer de Napoléon III) et le petit-fils de Louis-François, baron Lejeune (1775-1848), célèbre peintre de batailles, graveur et général du Premier Empire. Le descendant direct actuel est Cyril, baron Lejeune (né en 1972).

Louise Taigny fut la fille de Edmond Taigny (né en 1828), maître des requêtes et grand collectionneur d'art et de Julie Delon (on cite souvent la collection de Madame Veuve Taigny). Le portrait en pied d'Edmond Taigny par Jean Béraud est conservé au Musée Carnavalet (Paris). Grand esthète, Edmond Taigny fut, entre autres, l'auteur de *Isabey, sa vie et ses œuvres*, Paris, Panckoucke, 1859. Sa soeur Jeanne Taigny avait épousé le banquier Georges Gouin (1850-1925), fils d'Eugène Gouin (1818-1909), l'un des plus importants financiers français.

Texte et illustrations :

f. 1, Titre, « Livre de mariage »; f. 1v, inscription, « Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime » [signé] Lejeune; ff. 2-9v, Prières du matin; ff. 10-16v, Prières du soir; ff. 17-32v, Prières durant la messe; ff. 33-43v, Cérémonies du mariage; ff. 44-58v, Prières diverses; ff. 59-71, Souvenirs avec Calendrier; f. 71v, « Pax domini sit semper vobiscum Amen. »

Cet ouvrage est imprimé mais entièrement enluminé par plusieurs mains très assurées et originales. C'est un livre très personnel, un livre de mariage qui vient souligner et célébrer un temps fort dans l'existence du couple que forment Robert Lejeune et Louise Taigny. Il symbolise et glorifie également la noble lignée des deux parties : le faste et le soin portés aux encadrements enluminés témoignent de l'importance qu'accordait le couple à un tel ouvrage lourd de signification et de symbole à transmettre à ses descendants. Le calendrier en fin d'ouvrage fait office de « livre de raison » avec les noms des enfants du couple, les décès etc.

L'ouvrage fut très certainement commandé à la maison Gruel-Engelmann qui se spécialisait dans ce type d'ouvrage, fournissant des ouvrages chromolithographiés ensuite rehaussés et personnalisés à la main. On citera comme exemple le *Livre de mariage d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale*. Paris, Gruel, 1846 [colophon 1849] préparé pour le mariage du Prince Ferdinand, Duc de Gênes et la princesse Elisabeth de Saxe (22 Avril 1850) également « extra-illustré » avec des miniatures dans le même style que le livre de mariage Lejeune-Taigny (Londres, Christie's, *Works of Art from the Collection of S.A.R. la Principessa Reale Maria Gabriella Di Savoia*, 27 juin 2007, lot 361).

Le texte imprimé des planches du présent ouvrage sont toutes inscrites dans des encadrements richement enluminés. Chacune des 71 planches présente des éléments de décor et d'iconographie qui se réfèrent à des manuscrits du XIV^e et XV^e siècles, avec des éléments Renaissance et des rajouts modernes et fantaisistes, avec des feuillets des plus insolites. Un tel ouvrage se compare bien avec un autre livre de piété enluminé fort luxueux, qu'était le « Missel offert au Comte de Chambord par les dames légitimistes de France » en 1844 lorsque le comte de Chambord devint, à la mort de son oncle, le chef de la maison de Bourbon (Londres, Victoria and Albert Museum, National Art Library, MSL/1984/68; voir Watson, 2011, pp. 1107-1117, cat. no. 242). Tout comme dans le Livre de mariage Lejeune, chacune des planches est montée sur onglets. Il y a des parallèles évidents, et d'autant plus étonnants que l'on se situe toute de même à quarante années d'intervalle (Livre de mariage Lejeune, 1880 et Missel du Comte de Chambord, 1844). Comparez l'encadrement enluminé du fol. 9v (Livre de mariage Lejeune) et celui dans le Missel du Comte de Chambord (fol. 7; reproduit dans Watson, 2011, p. 1110).

Autre anecdote et bon exemple de « personnalisation » d'exemplaire, la représentation du château de la Mothe-Chandeniers (ou La Motte Chandeniers) dans la Vienne, commune des Trois-Moutiers (fol. 31). Ce château passa dans la famille Lejeune par le mariage de Edgar Lejeune avec Marie Ardoin. Ceci explique les phylactères suivant : « Général Lejeune février 1848 »; « G[rand] P[ère] Ardoin 2 juin 1854 »; « G[rand] Mère Ardoin 1870 »; « Jules Ardoin 6 juin 1871 » (fol. 27). Le château nous semble également être représenté une première fois à la fin des *Prières du matin* (fol 9v). Le château brûla en 1932 après l'installation du chauffage central par Robert Lejeune, et se trouve maintenant en ruine.

Voir : Gabet, C. *Dictionnaire des artistes de l'Ecole française du XIX^e siècle*, Pau, 1861. - Bapst, G. (ed.). *De Valmy à Wagram [Souvenirs du baron Lejeune]*, Paris, F. Didot, 1895. - Hindman, S. et alia. *Manuscript Illumination in the Modern Age: Recovery and Reconstruction*, Evanston, 2001. - Martin, I. « Rêve médiéval et invention contemporaine. Variations sur l'enluminure en France au XIX^e siècle », *The Revival of Medieval Illumination: Nineteenth-Century Belgium Manuscripts*, T. Coomans et J. De Meyer (ed.), Louvain, 2007, pp. 109-135. - Watson, R. « New Uses for Medieval Art: Some Illuminated Manuscripts produced in Paris in the 1840s », in H. Rouit and J.-M. Humbert, *A la recherche de la mémoire. Le Patrimoine culturel*. Actes du colloque organisé par les sections des Bibliothèques d'Art de l'IFAL, Paris, 16-19 août 1989, Munich, Saur, 1992, pp. 166-172. - Watson, R. *Victoria and Albert Museum. Western Illuminated Manuscripts. A Catalogue of Works in the National Art Library...*, Londres, 2011, 3 vol.

Prière

Dieu de bonté et de miséricorde, ayez pitié des âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. **Donnez** fin à leur peine, et donnez à celles pour lesquelles je suis obligé de prier, le repos et la lumière éternelle. **Amen.**

Prière à louer les Saints.

A très-heureuses, qui avez eu la grâce de parvenir à la gloire, obtenez-moi deux choses de celui qui est notre commun **Dieu et Père**, que je ne l'offense jamais mortellement, et qu'il ôte de moi tout ce qui lui déplaît. **Amen.**



Quand la botanique sublime le livre

6. [TEINTURIER Elisabeth]

Ordinaire de la liturgie

Trois parties (sanctification de la journée, sanctification de la semaine et sanctification du mois)

En français, manuscrit enluminé sur carton fort

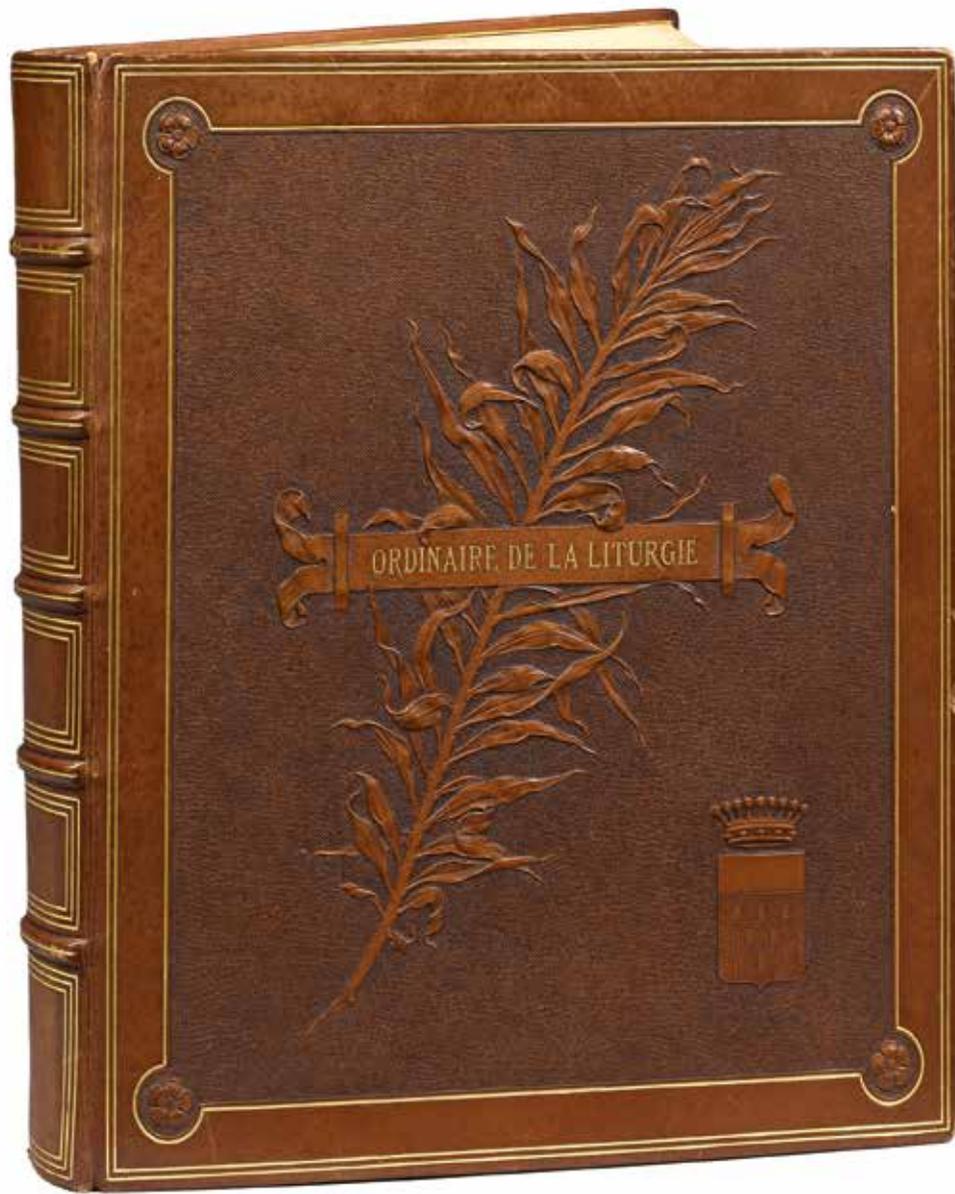
France, vers 1900-1920 (?)

In-8 carré, 91 feuillets non paginés montés sur onglet, texte inscrit dans un encadrement doré (or liquide), écriture gothique à l'encre noire pour le latin, écriture cursive pour le français, rubriques ou titres en bleu ou en rouge, nombreuses initiales en bleu ou rouge rehaussé d'un décor doré, bout-de-lignes de peinture bleue ou rouge, plus grandes initiales à l'or liquide sur fonds colorés et rehaussés d'or, trois pages de titres avec deux angelots porte-flambeaux reposant sur un large bandeau à fond d'or comportant un monogramme, de part et d'autre du titre reposant sur un large bandeau doré avec les portraits en médaillon du Christ (première partie, f.1), de la Vierge (seconde partie, f.17) et de saint Joseph (troisième partie, f. 76), chaque page est ornée de la représentation d'une fleur ou plante au naturel (toutes des essences différentes et frappantes de vérisme), parfois augmentée d'un bestiaire ou d'insectes variés, chaque tête de chapitre est ornée d'un large bandeau en lavis gris et brun sur fond or représentant des scènes religieuses en rapport avec le texte (4 bandeaux pour la première partie, 5 pour la deuxième et enfin 2 bandeaux pour la troisième partie). Ensemble en parfait état ; qualité d'exécution proche de la perfection.

Reliure signée Gruel (Léon Gruel (1841-1923) ? ou plus certainement son fils Paul Gruel (1864-1954)), plein veau havane glacé, plat supérieur orné d'un double filet doré et filet doré polylobé aux angles enrichi d'un décor repoussé et pyrogravé représentant au centre une grande branche de palme avec phylactère frappé du titre doré, en bas à droite un blason couronné (famille Nepvou de Carfort) et 4 fleurons aux angles, plat inférieur orné d'un double filet doré et un filet doré d'encadrement, dos à 5 nerfs (chacun marqué d'un filet doré), entre-nerfs soulignés de triple filets dorés, contreplats de soie moirée brune avec bordures ornées d'un triple filet doré et d'un filet doré en encadrement sur fond de veau havane glacé, garde de soie moirée havane, filets dorés sur les coupes et les coiffes, tranches dorées. Dimensions : 228 x 210 mm.

Provenance :

1. Une note écrite au crayon au recto du second feuillet de garde indique « Missel peint par Elisabeth Teinturier comtesse de Carfort 1858-1954 ». Cette attribution est confortée par l'identification du blason présent sur la reliure, primordiale pour la compréhension de l'ouvrage : « De gueules à six billettes d'argent, au chef du même ». Il s'agit de la famille **Le Nepvou**. Les Nepvou de Kerfort possédaient plusieurs terres aux environs de Saint-Brieuc : celle de Kerfort, dont ils portent le nom, était située dans la paroisse de Saint-Michel. On les trouve sculptées au Château de Crenan (XV^e s.). La couronne présente au-dessus du blason figurant sur la reliure établit le rang de la famille Le Nepvou, comtes de Carfort. La branche des Nepvou de Kerfort, ou *Carfort*, suivant l'orthographe actuelle, est la seule qui ait survécu à la Révolution et soit encore représentée.
2. De cette famille nous connaissons à la fin du XIX^e siècle Henri Emile Le Nepvou de Carfort (1851-1919), capitaine de frégate en 1891 et officier de la Légion d'honneur. Au 1er janvier 1899, il est second sur le croiseur « Du-Chayla », escadre de Méditerranée et capitaine de vaisseau le 25 juillet 1899. En 1900, il devient directeur des défenses sous-marines du 3^{ème} arrondissement maritime de Lorient. Propriétaire de La Forest Loctudy, il épouse en 1891 Catherine Elisabeth Madeleine Amélie Thérèse Teinturier (1858-1954), connue sous le nom de Madeleine ou Elisabeth Teinturier. Elle est la fille de Napoléon Teinturier, intendant général et commandeur de la Légion d'Honneur.
3. France, collection particulière.





ou la seduction auant pu eloigner de nous et que leur
retour soit parfait et sincere. Faites, o divin **Jesus**
à tous les fideles de votre **Eglise** et en particulier de
ce **Diocese** remis dans la profession de la meime foi, dans
la subordination aux memes pasteurs, principalement
au **Conuerain Pontife** et dans une soumission parfaite
à leurs voy et à leurs decisions, vous offrent sans cesse
dans le sacrement adorable de la tres sainte **Eucharis**
tie des hommages qui puissent vous plaire.

Houange au Saint Sacrement.

Honé et **brin** soit à jamais le tres-saint sa-
crament de l'autel. **Ainsi** soit-il.

Priere pour la Communion spirituelle.

Q mon **Dieu**! venez en mon ame, et la sau-
tifiez; mon **Dieu** prenez possession de
mon cuer et le purifiez; mon **Dieu** entrez
en mon corps, et le gardez si bien, que rien
ne puisse plus jamais me separer de vous. **O** pain de
vie! donnez-vous à moi en la douceur et la plenitude de
votre amour. **O** manne celeste, qui renfermez les delices
du corps et du sang de mon **Salueur Jesus Christ**,
que je vous goüte pour trouver insipides et ameres toutes
les delices des sens et tous les plaisirs de la vie.

Prenez **Seigneur**, et recevez toute ma liberte, ma
memoire, mon intelligencer, toute ma volonte. **Tout** ce
que j'ai, tout ce que je possède, vous me l'avez donne
meur, je vous le rends. **Tout** cela est à vous
selon votre bon plaisir. **Donnez** moi
votre amour et votre grace; je ne desir

Ainsi



Pratiques de dévotion
pour tous les jours de la semaine.

Le DIMANCHE.

A la Sainte Trinité.

Le précepte de la sanctification du dimanche défend, d'une part, de s'appliquer aux œuvres serviles, et de l'autre il prescrit de s'appliquer aux œuvres de religion et d'employer ce jour au service de Dieu. La prohibition des œuvres serviles a toujours été considérée dans l'ancienne comme dans la nouvelle loi, comme le principal objet du précepte de la sanctification du jour du Seigneur; il y a là une marque de notre sujétion et du souverain empire de Dieu sur nous. Cette défense oblige sous peine de péché grave, à moins que quelques unes de ces œuvres ne soient indispensables. Mais il est des cas où il peut être permis de travailler le dimanche, quand la nécessité l'exige, il n'en est pas un seul où l'on soit autorisé à le faire par plaisir ou caprice. Il faut donc soigneusement garder le dimanche par rapport à Dieu, mais veiller à ne pas négliger par rapport à nos frères.

Il faut sanctifier le dimanche par des œuvres de religion qui ont spécialement l'hommage de notre esprit et de notre cœur. C'est une erreur grave de croire que la sanctification du jour se fait seulement de bon cœur et accomplissement rigoureux du précepte obliga-



Cet ouvrage n'est pas à proprement parler un « Missel » comme le suggère la note au crayon. Il faut entendre « missel » au sens générique plus large de livre à contenu liturgique. Dans le cas présent, les textes finement calligraphiés sont augmentés d'un véritable herbier peint, œuvre d'art à part entière. De larges bordures peintes à l'or liquide, des fleurs, plantes et insectes sauvages envahissent le texte en le sublimant, d'une grande finesse de trait. Des fleurs exotiques, tels ces oiseaux de paradis, attestent de la grande connaissance en botanique de l'artiste. Le naturalisme – voire l'illusionnisme – et la finesse de l'ouvrage montrent de son grand talent : chaque essence est représentée dans les bordures et vient souvent superposer le texte. Décor et texte s'imbriquent et se fondent l'un dans l'autre, donnant l'illusion que la plante est posée à même la page (par exemple fol. 7v, 12, 15, 78 *et passim*). Un défi à relever serait d'identifier toutes ces essences et les insectes qui les accompagnent. Certains encadrements sont purement de nature ornementale, reprenant des éléments de décors Renaissance (par exemple fol. 85).

Chaque instant de la liturgie est orné d'un bandeau peint de scénettes au lavis sur fond or d'une grande qualité technique.

f. 4v, *Prière du Matin* ;

f. 8, *La Méditation* ;

f. 11, *Sanctification de la Journée* ;

f. 14v, *Prière du soir* ;

f. 18, *La Messe* ;

f. 45, *Office du Dimanche* ;

f. 65, *Bénédictio du Saint Sacrement* ;

f. 68, *Visites au Saint-Sacrement* ;

f. 72, *Le Dimanche. A la Sainte Trinité* ;

f. 77, *La Confession* ;

f. 87v, *La Communion*.

Voir : René Le Nepvou de Carfort, *Étude généalogique sur la maison Le Nepvou de l'évêché de Saint-Brieuc*, Saint-Brieuc, 1913.



Superbe exemple d'enluminure néo-médiévale réalisée par les sœurs dominicaines d'Etrépagny

7. [ETRÉPAGNY (Eure)]. [DOMINICAINES]. CONGRÉGATION DES TERTIAIRES DE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE

Eléments de Missel noté

En latin, manuscrit enluminé sur parchemin

France, Etrépagny (Eure), daté 1906-1919

56 pp. (48 pp. chiffrés et 8 pp. non chiffrés), parchemin réglé à l'encre rouge, texte sur deux colonnes, finement calligraphié à l'encre noire, écriture à l'imitation du gothique liturgique, rubriques en rouge et or, initiales décorées et peintes, plusieurs lettres rehaussées à l'or liquide, bout-de-lignes à l'or liquide, encadrements enluminés et historiés, avec une pléthore de scènes, extraits bibliques ou extraits tirés de sources dominicaines, armoiries de l'ordre par exemple aux pp. 23, 26, 30 (et passim), plusieurs enluminures, médaillons ou initiales historiées.

Bi-feuillets non reliés, conservés dans un porte-document moderne, travail inachevé. Dimensions de chaque bifeuillet : 357 x 270 mm.

La congrégation des tertiaires dominicaines de Sainte-Catherine-de-Sienne à Etrépagny (diocèse d'Evreux), situé dans le Vexin normand, produit au sein de son scriptorium des œuvres enluminées néo-gothiques et néo-Renaissance de grande qualité, se fondant sur les modèles d'enluminures circulant au XIX^e et au début du XX^e siècle.

La congrégation est fondée en 1878 par Madame de Vatimesnil (Isabelle de Maisons, épouse d'Albert Jean-Baptiste Lefebvre de Vatimesnil), en mémoire de son mari défunt. Proche des cercles légitimistes, Madame de Vatimesnil place la fondation sous la protection de l'Abbé Amette (1850-1920), évêque de Bayeux-Lisieux puis cardinal-archevêque de Paris. Les sœurs lui en seront à jamais reconnaissantes, et lui offriront de nombreux manuscrits enluminés au sein de leur scriptorium. L'érudition des jeunes filles de bonne famille qui entrent dans les ordres se perçoit bien dans ce manuscrit. On connaît d'autres manuscrits réalisés par les sœurs dominicaines d'Etrépagny, conservés par exemple au Trésor de la cathédrale d'Evreux ou dans la Bibliothèque capitulaire de Bayeux. Le corpus des travaux réalisés par les dominicaines reste à faire.

Dans un décor néogothique richement orné, les bordures décoratives de chaque page foisonnent d'arabesques, de rinceaux, de végétaux, de grotesques, ou encore de médaillons représentant des portraits et des scénettes religieuses. L'élégance des silhouettes, l'harmonie des couleurs, et la minutie du décor participent à la grande valeur artistique de ce travail réalisé par les dominicaines de Sainte-Catherine-de-Sienne d'Etrépagny. Tout en empruntant aux styles roman et gothique de l'enluminure médiévale, ces feuillets manuscrits enluminés sont un vibrant témoignage du renouveau de l'enluminure du début du XX^e siècle.

Les sœurs travaillaient certainement à partir de modèles et de revues spécialisés : on dénote l'influence évidente des manuscrits normands et insulaires. Le fonds d'atelier que nous conservons (étudié par N. Trotin), notamment les calques et les dessins préparatoires, atteste de ces modèles : la représentation de sainte Catherine de Sienne (p. 45) prend directement sa source iconographique des modèles manuscrits et gravés. Les scènes d'Annonciation (p. 39) et du Couronnement de la Vierge (p. 42) prennent leur source dans les tableaux plus tardifs de la Renaissance, notamment ceux de Fra Angelico puis ceux de Raphaël. On relèvera le *Noli me tangere* (p. 25) qui puise de toute évidence sa source dans la fresque de Fra Angelico.

Plusieurs feuillets sont ornés du blason de l'ordre des Dominicains : *D'argent, à la chape de sable, l'argent chargé d'un chien de même, tenant dans la gueule une torche enflammée, la patte senestre sur un globe d'azur et couché sur un livre de gueules, accompagné d'une palme de sinople et d'un lys au naturel passés en sautoir dans une couronne d'or, et une étoile d'or en chef.*

Regnum glorie Regnum Marie!

Benedicere nostrum et filius noster.

portandis a facie inimici.

Tuncis

laude dignissima: quia ex te ortus est sol iusticie, christus deus noster.

VERBA.

Subveniat, domine, plebi tue et genitricis oratio: quam et si pro conditione carnis migrasse cognoscimus, in celesti gloria apud te pro nobis intercedere sentiamus, per eundem.

PREFATIO DE B. MARIA V.

ante in assumptione.

COMMUNIO.

Beata viscera Maria virginis, que portaverunt eterni patris filium.

POST COMMUNIO.

Mensa celestis participes effecti, imploamus clementiam tuam domine deus noster: ut qui assumptionem et genitricis colimus; a cunctis malis imminentibus, eius intercessionem libere mur.

Virgo Maria, fac ut meum unicum desiderium sic tibi bene servire et ita bene mori, ut te videam et te benedicam in celo: nihil aliud cupio et in hac vita et in eternitate. **R. Paternoster.**

Dona mihi populum tuum pro quo obsecro.

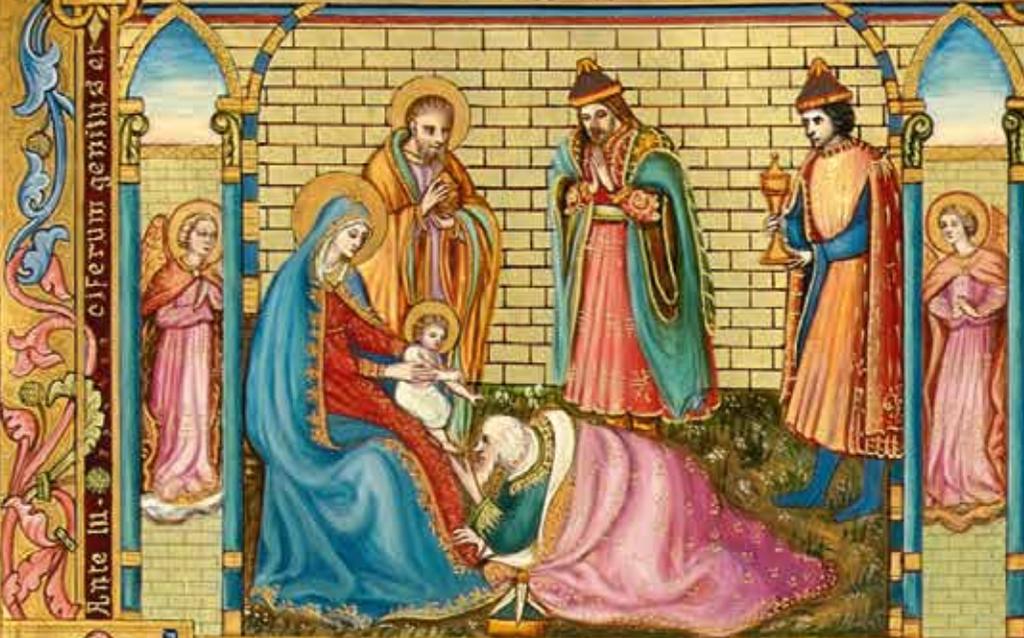
esth. vii. 3.

spiritus mea tu in die afflictionis. 2e.

196.

IN EPIPHANIA DOMINI.

ante saecula dominus salvator noster ho-



Ante illu. ciferum genitilis et

die mundo apparuit. in quo mihi completi.



ree advenit domina
tor dominus: et reg-
num in manu ejus, et
potestas. et impe-

rium. *Ps. lxxii.* Deus judi-
cium tuum regi da: et jus-
ticiam tuam filio regis.

Gloria Patri.

Gloria in excelsis

Oratio.

Deus, qui hodierna
die Unigenitum tuum
Gentibus stel-
la duce revelasti: conce-
de propitius, ut qui jam te
ex fide cognovimus: usque
ad contemplandam spe-
ciem tuæ celsitudinis per-
ducamur: Per eundem.

LECTIO Isaiae prophetæ.

Surge, illuminare Je-
rusalem: quia ve-

nit lumen tuum, et glo-
ria domini super te or-
ta est. *Amia* ecce tene-
bra operient terram, et
caligo populos: super
te autem orietur domi-
nus, et gloria ejus in te vi-
debitur. Et ambulabunt
gentes in lumine tuo, et
reges in splendore ortus
tui. *Leva* in circumitu ocu-
los tuos, et vide: omnes
isti congregati sunt, ve-
nerunt tibi: filii tui de lon-
ge venient, et filia tua de
latere surgent. Tunc vi-
debis, et affluet, mirabi-
tur et dilatabitur eor tu-
um, quando conversa fue-
rit ad te multitudo maris,
fertitudo gentium vene-
rit tibi: inundatio camelo-
rum operiet te, dromeda-



meus dilectus, in quo mihi completi.

Lex clementie in li-
qua ejus. *Ps. lxxii.*

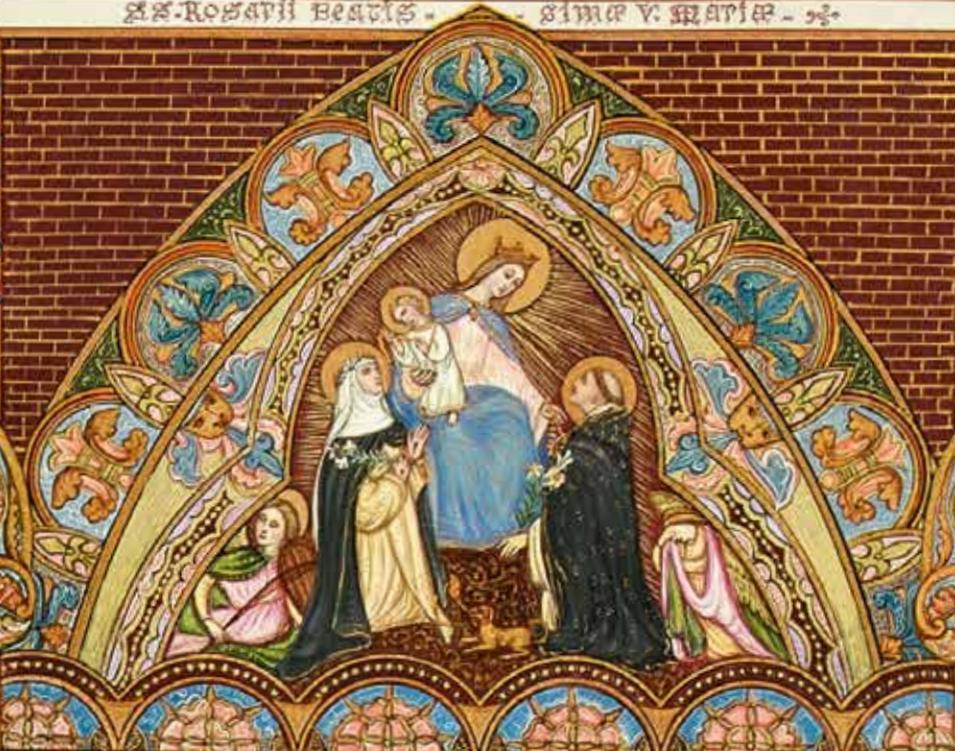


S. VINCENTIUS F.

S. YULIANNUS.

S. JACOBUS DE MAR.

S. ANTHONIUS DE MARI.



Simile psalterium iucundum in insignis die solemnizatis vestre . . .



audeamus
omnes in o.
mino. diem
festum cele.
brantes sub
honore beate
MARIE virgi.

nis, de cuius solemnitate
gaudent Angeli, et collan.
dant Filium dei. v. cruc.
tauit cor meum verbum bo.
num: dico ego opera mea re.
gi. Gloria Patri. Gloria in
GRATIO.

Deus, cuius unigenitus
per vitam, mortem, et

resurrectionem suam
nobis salutis eterne pre.
mia comparavit: concede
quasumus, ut hac myste.
ria Sanctissimo ROSARIO
beate MARIE Virginis re.
colentes, et imitemur quod
continent; et quod promittum
assequamur: Per eundem
DOMINUM

Lectio libri Sapientie. Pr. a
Dominus possedit me
in initio viarum sua.
rum, antequam quidquam
faceret a principio. Ab ae.
terno ordinata sum, et ex



Sur ce scriptorium, voir les travaux en cours de Nicolas Trotin, « Quand les dominicaines de la Congrégation de Sainte Catherine de Sienne enluminaient des manuscrits » (communication dans le cadre des Ymagiers (CNRS/IRHT, organisation Claudia Rabel).



**Gloria et
veritas per**

**Iesum christum
facta est. - Iohann.**

Prefatio. Quia cum
unigenitus. et com-
municantes. Dicantur
per Iohann. octavam.

Communio. *Matth. 11.* Vidi.
mus stellam eius in
oriente. et venimus
cum muneribus ado-

rare dominum.

Præsta. que sumus
omnipotens deus: ut
qua solemniter celebra-
mus officio: parifi-
catur mentis intelli-
gentia consequamur.



FESTA VI. JORDAN.
INCANTATIONES
INCANTATIONES

SACRAMENTA
DOMINI IESU.

Quædum in gre-
dimini et vide-
te filium Sion. re-
gem Salomonem
in diademate. quo
coronavit eum
mater sua in die
desponsationis eius. et in die læti-
tiae cordis eius.

Matth. 23. Crucem meum verbum
hominum dico ego opera mea regi.
Terria Patri. Gloria in excelsis.

Oratio.

Hæc nos. domine Iesu. sanctis.
simi cordis tui virtutibus in-
ducit. et affectibus inflammari: ut
et imagini bonitatis tuæ confor-
mes: et tuæ redemptionis mereamur
esse participes: qui vivis et reg-
nas. *Laetio epistolæ h. Pauli apostoli
ad Corinthios c. 13.*

Patres: mihi omnium san-
guinum minime data est gratia

hæc. in sensibus evangelizare in-
vestigabiles divitias christi. et il-
luminare omnes. quæ sic dispensa-
tio sacramenti absconditi a sæcu-
lis in hæc. qui omnia creavit. In
huius rei gratia stecti genua mea ad
pavem homini nosse Iesu christi. ex quo
omnis paternitas in cælis. et in ter-
ra nominatur: ut de vobis secundu-
m divitias gloriæ suæ. virtute corra-
rari per spiritum eius in interiori-
rem hominem. christum habitare
per fidem in cordibus vestris. in cari-
tate radicari. et fundari. ut possitis
comprehendere cum omnibus sanc-
tis. quæ sit latitudo. et longitudo.
et sublimitas. et profundum: scire
etiam super eminentem scientiæ
caritatem christi. ut impleamini in
omnem plenitudinem dei.

Matth. 23. **Vicite filii Sion: ecce
rex tuus venit tibi mansuetus.**

Ego sum veritas et vita



**In mundo pressuram
habebitis: sed confidi-
te. ego mei mundum.**



C. L. 10 Juin

D É C R E T

N.° 804.

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 30 Avril 1793, l'an 2.^e de la République française,

Pour congédier des Armées les femmes inutiles.

LA Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de la guerre, quatrième division, décrète :

A R T I C L E P R E M I E R.

Dans la huitaine du jour de la promulgation du présent décret, les généraux, les chefs de brigade, les chefs de bataillon & tous autres chefs, feront congédier des cantonnemens & des camps, toutes les femmes inutiles au service des armées.

I I.

Seront au nombre des femmes inutiles, celles qui ne seront point employées au blanchissage & à la vente des vivres & boissons.

I I I.

Il y aura, par chaque bataillon, quatre blanchisseuses : elles seront autorisées à faire ce service, par une lettre du chef du

Archives et correspondances

Terres de femme

- 8.** [TARN]. [SAINT-SULPICE-LA-POINTE]. [SAINT-MARTIN (Claire de)]
Reconnaisances féodales rendues à Claire de Saint-Martin pour ses terres sises au lieu-dit Las Valieras, juridiction de Rabastens.
En latin et en français, manuscrit sur papier
France, Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), diocèse et sénéchaussée de Toulouse, 1537
Copiées par Guillaume Garach, notaire royal de Saint-Sulpice

191 ff., sur papier, écriture notariale à l'encre brune, actes validés par le seing notarial de Guillaume Garach en fin de certains actes. Couverture de plein parchemin souple (parchemin de remploi grossoyé par Heredis notaire; premiers feuillets accidentés avec perte de texte dans le coin droit supérieur). Dimensions : 200 × 285 mm.

Les reconnaissances sont rendues à « nobili domicella Clara de Sancto Martino, uxore venerabilis viri domini Ramundi Sabaterii procuratoris generalis in superma parlamenti Tholose ». Les terres concernées sont situées dans la juridiction de Rabastens, au lieu-dit de « Las Valieras » (*In iurisdictione de Rapistano, & loco dicto a las Valieras*). On notera que les reconnaissances sont effectuées au nom d'une femme qui apparaît comme seigneur et non représentée par son époux Raymond Sabateri ou Sabatier, nommé procureur général au Parlement de Toulouse en 1528.

Il serait intéressant d'effectuer une étude sur les documents « terriers » et reconnaissances féodales rendus à des femmes, en leur nom propre, en tant que seigneur, soucieuses de la bonne administration de leurs terres.

Saint-Sulpice-la-Pointe se trouve sur le Tarn au confluent avec l'Agout, à 32 km au nord-est de Toulouse et à 46 kilomètres au sud-ouest d'Albi. C'est une commune limitrophe avec le département de Haute-Garonne. Historiquement, la commune s'est appelée Saint-Sulpice d'Albigeois et appartenait aux comtes de Toulouse. Au XIII^e siècle, la ville devient fief des abbés d'Aurillac, puis inféodé à Dieudonné d'Alaman. Elle fait partie des premières bastides albigeoises. L'église de Saint-Sulpice possède un clocher-donjon imposant, datant du XIV^e siècle.

Le notaire qui compile ces reconnaissances est Guillaume Garach. Il est recensé parmi les notaires de Saint-Sulpice (voir Archives départementales du Tarn, Fonds Edmond Cabié, 36 J : Notaires de Saint-Sulpice – on y trouve les archives notariales données par Edmond Cabié concernant le lieu de Saint-Sulpice (1348-1528)). Edmond Cabié fit don d'un ensemble d'anciens registres de Saint-Sulpice (1348-1551). Le notaire Garach est signalé dans AD du Tarn, 36 J 50. Sur les seigneurs de Saint-Sulpice, on consultera AD du Tarn, 36 J 155.

37
Sequitur Secunda
feudorum re obilis d.
claxe de sancto martino

1537

No xxxvii Novariulus Dllil. *Chy* *Cont.*
N. *Chy*

scognitio martini
querro sancti suspirii

7
Quod est de Tomme
Domini de eodem. bmo. et fugit
p. presentis pariter et futuris de amia

Une femme au pouvoir : correspondance politique et militaire de Christienne de France, duchesse de Savoie

9. [CHRISTINE DE FRANCE].

Correspondance politique et militaire de Christine de France, duchesse de Savoie, reine de Chypre, fille d'Henri IV et Marie de Médicis avec le Marquis Guido de Villa, ambassadeur auprès des rois de France (Louis XIII et Louis XIV).

Ensemble de 63 lettres signées, plusieurs avec apostilles en français autographes signées « Chrestienne »; certaines lettres avec languette et sceaux de fermeture (cire rouge ou noire) aux armes de Christine de France.

En italien et en français, sur papier

France (Chambéry) et Italie (Turin), 1637-1663

Rare et passionnant témoignage sur 26 années de l'histoire politique et militaire du Duché de Savoie, montrant une femme dirigeant son duché, impliquée dans les décisions politiques et militaires.

Ces lettres sont adressées par la régente au Marquis de Villa qui fut notamment chargé des négociations avec le Cardinal de Richelieu puis avec Mazarin. La correspondance couvre la totalité de la régence et se poursuit jusqu'à la fin de la vie de Christine de France en 1663. La régente, qui avait proclamé en 1648 la majorité de son fils Charles-Emmanuel II, avait dans les faits, gardé la main-mise sur le pouvoir.

Christine de France (1606-1663), sœur de Louis XIII, épouse en 1619 Victor-Amédée Ier de Savoie. Ce mariage consolide l'alliance entre la Savoie et la France. Devenue veuve en 1637, la régente (surnommée « Madama Reale ») s'installe en Savoie, se défendant à la fois contre ses beaux-frères et contre Richelieu qui envoie une armée assiéger Turin. Au cours de sa régence, une guerre civile secoue la principauté. La duchesse doit s'opposer à une partie de sa belle-famille, menée par ses deux beaux-frères, le comte Thomas de Savoie-Carignan et le cardinal Maurice de Savoie, qui reçoivent le soutien des Espagnols. Elle trouve un terrain d'entente avec ses beaux-frères en 1642, réconciliation scellée par le mariage de sa fille Louise avec son beau-frère Maurice, qui renonce à la pourpre pour épouser sa propre nièce, alors âgée de 13 ans. En 1657, afin d'affirmer la puissance de la maison de Savoie, elle entreprend une cartographie des villes du duché, publié dans le *Theatrum Statuum Sabaudiae*. Peu de temps après sa naissance, la rue Christine dans le 6^e arrondissement de Paris est percée et baptisée en son nom en 1607. Elle meurt au Palazzo Madama à Turin en 1663.

Le Marquis Guido de Villa fut un grand homme de guerre qui se distingua dans les guerres du Piémont. Meilleur général de Victor-Amédée de Savoie, il resta attaché à la duchesse après la mort du duc.

Les lettres sont écrites de Turin, de Chambéry, de Rivoli, et envoyées au Marquis de Villa à Paris, à l'Armée (All'Armata), à Moret. Elles sont datées de 1637 à 1663, l'année de la mort de Chrétienne de France. Certaines lettres sont accompagnées de transcriptions tapuscrites. Ces lettres témoignent avec éloquence et précision de la grande implication de Madama Reale dans les affaires de son duché. Les lettres témoignent des relations étroites avec la France, et le virage en faveur de la France dans les années 1640, avec la volonté d'affirmer l'autonomie du duché face à l'Espagne. On y suit Chrétienne dans les directives militaires et politiques, souvent complétées par des apostilles de sa main, en français, rajoutées en fin de la plupart des lettres.

Voir : Ferretti G. (ed.). *De Paris à Turin : Christine de France, Duchesse de Savoie*, Paris, 2014.

La Duchessa di Savoia
Regina di Sardegna

La Duchessa di Savoia
Regina di Sardegna

Milano li 18 di Aprile 1706. Vostro Reale Altozza
Della 18 del passato non c'è capitata altra, onde
crediamo che la soddisfazione colla quale l'arcivescovo
servirebbe a Voi di stimolo d'innalzare l'atto se le
occorrenze d'eventi pare uene somministrando qualche
occasione. Siamo aspettando d'ora in hora nuova del
arrivo a Milano del Duca Carlo, per il che attendo esser
imminente la partenza della Duchessa Elisabetta
di Savoia mia figlia amata. Sappiamo che non potrà
giungere qua in tempo colla Marchesa Cris, come
sarebbe stato nostro desiderio, e qui pressochè enuncia
Compiet salute. Torino li 18 Aprile 1706.

Je ne suis que
votre humble
serviteur
Louis de Savoie

H. de Savoie & Villed.

« Isabelle anagramme Abeilles »

10. [URSULINES]. [LILLE].

Emblèmes et textes en l'honneur du demi-jubilé de Jeanne-Isabelle de Sainte-Rosalie, moniale ursuline.
A la Venerable Dame I. Isabelle du Bois dite de Sainte Rosalie religieuse Ursuline au jour de son demi-jubilé 1698 le 16 de juin

En français, manuscrit sur parchemin enluminé
France, [Lille], 1698

Feuillet de parchemin unique. Aucune mention au dos. Dimensions : 585 × 645 mm.

Jeanne Elisabeth du Bois, dite Jeanne-Isabelle de Sainte Rosalie (1655-1724), est novice ursuline en 1671, professe en 1673. Elle fête son demi-jubilé le 16 juin 1698. Elle est la fille de François Lamoral Dubois et de Marie Cardon, mariés à Saint Etienne de Lille le 21 juillet 1643. François Lamoral Dubois, seigneur de Choques et de Sebbe, fut conseiller puis maître de la chambre des comptes de Lille en 1653. Après la prise de Lille par les Français, il rejoint les autres officiers de la Chambre des comptes de Bruges en 1668. Il meurt vers 1669.

Le monastère des Ursulines de Lille fut fondé en 1638, fruit de l'exil des sœurs de Saint-Omer : elles animèrent des couvent-écoles où sœurs et élèves vivent dans une grande intimité. L'essentiel de l'activité des Ursulines fut consacrée à l'éducation des jeunes filles. Elles imposent un nouveau modèle d'enseignement féminin qui se prodigue dans un monde clos, celui du pensionnat monastique. Au début du XVIII^e siècle, les Ursulines comptent près de 600 maisons en Europe. A l'origine, les Ursulines, fondées à Brescia en 1535 par sainte Angèle Merici, constituaient une congrégation de vierges séculières. En France aux XVII^e et XVIII^e siècles, sur le plan sociologique les monastères d'ursulines recrutent surtout dans les couches les plus élevées de la population. Les Ursulines lilloises se rattachent à la Congrégation de Paris et à ses Constitutions de « tendance ignatienne ». On parle d'ailleurs de vocation de « Jésuites féminins ».

Deux astérisques dans le texte rattachent les prénoms de naissance et d'entrée en religion à : « Isabelle de France sœur de St Louÿs quitta mes grandeurs de la Cour et se retira dans un couvent » ; « Rosalie princesse née en Sicile et issüe du sang de l'Empereur Charlemagne fit le meme et vecut dans les trous des rochers ».

Deux médaillons avec devises et emblèmes.

1. Devise : « Il lui devient pareil ». Dans le médaillon, une peinture avec le soleil et son image exacte reflétée dans un nuage. Le commencement du texte éclaire sur l'image emblématique : « Le nuage reçoit les rayons du soleil / Et les réfléchissant il lui devient pareil / Vous recevez du Bois la lumiere eternelle / De sainte Rosalie et de sainte Isabelle / Vous en réfléchissez les celestes clartez... ».
2. « Isabelle annagramme Abeilles », avec dans le médaillon une peinture figurant une ruche et une envolée d'abeilles. La devise inscrite sur la droite indique : « Elle sert aux humains et sert au roi du ciel ». Le texte placé sous le médaillon éclaire la devise : « L'abeille obeissante, adroite, infatigable / Fait éclater de Dieu le pouvoir admirable... ».

Une inscription au bas du parchemin indique : « Mon seigneur du Bois votre épouse vous sert et obeit ainsi que l'abeille ingenieuse ». Notons que les lettres M / I / V / D / L sont en capitales et en rouge dans l'inscription permettant peut-être de former une date en chiffres romains ? Ou dans le mot « L'abeille » les lettres en capitales rouges semblent former le mot « LILLE ».

Voir : Annaert, P. « Monde clos des cloîtres et société urbaine à l'époque moderne : les monastères d'ursulines dans les Pays-Bas méridionaux et la France du Nord » in *Histoire, économie & société*, 2005 (24-3), pp. 329-341. – Lotin, A. *Lille, citadelle de la Contre-Réforme (1598-1668)*, Lille, 2013.

A la Venerable Dame J. Isabelle du Bois
dite de Sainte Rosalie Religieuse Ursuline
au jour de son demi-jubile' 1698.
le 16 de Juin.

* Isabelle de France Sœur de St Louis
quitta les grandeurs de la Cour et se retira
dans un Couvent.



Devisé: de lui devient pareil.

* * Rosalie Princesse née en Sicile, et épousa
au sang des Empereurs Charlemagne
fit le menu et veut dans les trous
des rochers.

Le nuage reçoit les rayons du Soleil,
Et les réfléchissant il lui devient pareil,
Vous recevez au Bois la lumière éternelle
De Sainte Rosalie et de Sainte Isabelle:
Vous en réfléchissez les célestes clartés,
Depuis le temps heureux que vous les imitez,
Que vous faites briller vne vertu semblable
A celle, qui brilla dans ce couple admirable.

* Isabelle écoutant la voix du saint Amour
Méprisa les plaisirs et les biens de la Cour:
* * Par un même dessein l'Auguste Rosalie
Dans les trous des rochers passa toute sa Vie,
Vous marchez, o du Bois vous marchez sur leurs pas,
Vous méprisez le monde et ses plus doux appas.

Et le cœur embrasé d'une divine flamme
Au Monarque cruel vous immolez votre ame,
Cinq lustres écoulés n'ont point éteint vos vœux,
Plus ardents que jamais ils épurent vos vœux,
Et vous ne quittez point un Royal diadème;
Pour écouter l'amour vous vous quittez vous-même
Si vous ne vivez pas dans les trous d'un rocher;
Dans un humble Couvent vous allez vous cacher,
Que vous vous acquerez de brillantes couronnes,
En imitant si bien vos illustres patronnes,
Ces saintes dans le Ciel jouissent du Seigneur
Et vous vous préparez un semblable bonheur
Pénitente, o du Bois, et cette récompense
Comblez pour jamais votre persévérance.

Isabelle
Annagramme
Abeilles



Devisé: Elle sert aux humains
et sert au Roi du Ciel.

L'Abeille obéissante, active, insatiable
Sait éclater de Dieu le pouvoir admirable.
Des prés et des jardins suçant les tendres fleurs,
Elle en sait exprimer d'excellentes liqueurs;
Elle garde en sa ruche un rigoureux silence;
Elle rend a son Prince une humble obéissance,
Elle n'a rien de propre, aime la pureté,
Soulage ses consœurs dans leur infirmité,
Conserve ses trésors contre tous brigandages,
Immole au bien commun ses propres avantages,
Et formant de la sorte, et sa cire et son miel
Elle sert aux humains, et sert au Roi du Ciel,
Dans la Dame du Bois nous voyons ces merveilles,
Dame du Bois ressemble aux prudentes Abeilles

Depuis vingt et cinq ans qu'elle vit en ce lieu,
De même qu'une abeille elle sert à son dieu,
L'amour, l'obéissance, éclatent dans sa vie,
Mais je blesse d'abord sa rare modestie,
Brisons la; mais qu'on sçait que ses belles vertus
Charmement caillent les mortels et sous
Supplions seulement la Majesté divine,
D'augmenter chaque jour l'innocence de sa vie,
D'augmenter son courage et son charité,
Et lui donner ce jour mille bienfaits nouveaux
Pour que dans vingt cinq ans encore plus parfaite
Dame du Bois célèbre vne semblable fête;
Pour quelle puisse enfin après un doux sommeil
En présence de dieu briller comme un soleil.

Mon seigneur, DV bois Votre epouse VOUS sert et obeit ainsi que L'abeille Ingenue.

« À propos de lettres, les meilleurs exemples dont vous puissiez vous inspirer sont Cicéron, le cardinal d'Ossat, Mme de Sévigné, et le comte de Bussy-Rabutin [...]. Pour l'enjouement et le badinage, personne n'égale le comte de Bussy et Mme de Sévigné ».

**Lettre de Lord Chesterfield (1694-1773) à son fils
Philippe Stanhope, Londres, 20 juillet 1747.**

11. [LOUIS XIV]. [SÉVIGNÉ (Madame de)]. [BUSSY-RABUTIN (Roger)].
Recueil de diverses lettres et autres pièces touchant l'histoire. Anecdotes du Règne de Louis XIV
En français, manuscrit sur papier
France, [vers 1710]

Petit in-folio, 392 pages numérotées en haut à gauche, complet, sur papier, écriture cursive à l'encre brune. Reliure de demi-toile, plats recouverts de papier marbré, titre au dos. Dimensions : 270 × 187 mm.

Ce recueil contient en première partie la copie d'un choix de lettres de Mme de Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, (1626-1696)) avant l'édition de 1725-1726 (*Lettres choisies de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille, qui contiennent beaucoup de particularités sur l'Histoire de Louis XIV*), avec aussi d'autres lettres échangées entre le comte de Bussy-Rabutin et des personnages de cour telles Madeleine de Scudéry (1607-1701) ou encore Elisabeth-Angélique de Montmorency (1627-1695).

Roger de Bussy-Rabutin (1618-1693), comte de Bussy, est le cousin de la marquise de Sévigné. Lieutenant-général des armées du roi Louis XIV, il est surtout connu pour sa volumineuse correspondance épistolaire, et avoir été l'un des libertins les plus célèbres de l'époque. Exilé par Mazarin pour son libertinage à outrance, il sera également membre de l'Académie française en 1665 suite à la diffusion de son *Histoire amoureuse des Gaules*, pamphlet outrecuidant racontant les frasques de la haute noblesse française. Pour contenir le scandale provoqué par cet ouvrage, le roi le fera embastiller.

Le premier homme à reconnaître les qualités littéraires des lettres de la marquise de Sévigné fut son cousin Bussy-Rabutin. Il faisait circuler autour de lui les lettres particulièrement brillantes de sa cousine. En 1734, après la mort de Madame de Sévigné et pour mettre fin à la publication furtive de plusieurs recueils de lettres parus en 1725-1726, sa petite fille Pauline de Simiane confia à l'éditeur Denis-Marius Perrin le soin de publier 614 lettres mais expurgées de ce qu'elle jugea peu convenable.

Une note indique :

« Les lettres (ou extraits) de Mme de Sévigné qui figurent dans la partie de ce recueil concernant Bussy Rabutin sont des copies faites dans les premières années du XVIII^e siècle après la 2^e édition (1706) des lettres de Bussy Rabutin entremêlées de quelques lettres de Sévigné plus ou moins tronquées (v. les notes). Certaines des lettres figurées sont encore inédites (la 1^e édition, partielle, sera 1726) [...] »

Contient :

« Lettres diverses des Intrigues de la Cour » p. 1 à 182

« Portrait de Monsieur de Turenne » p. 183 à 191

« Récit de la Mort de Mad[emoisell]e Henriette d'Angleterre Duchesse d'Orléans. Par Monsieur Feuillet » p. 193 à 202.

« Récit de la Mort de Mr Le Prince Louis de Bourbon appelé le Grand Condé » p. 202 à 210.

« Détail des Cérémonies du Mariage de la Reine d'Espagne, faites à Fontainebleau le 30 août 1679 » p. 210 à 218

« L'une des Relations que le Roy envoya à la Reine écrite de la Main au Camp devant Tolluits sur le bord du Rhin Le 12 Juin 1672. » p. 219 à 223

« Sujet de la disgrâce d'Arnauld de Pomponne Secrétaire d'Etat » p. 223 à 226

« Réflexion sur cette disgrâce » p. 227-228

1

Lettres Diverses
Des
Intrigues de la Cour

Lettre

de M^{de} de Montmorancy à M^r
Le Comte de Busby

25 fevri^r
1671

Pour vous dire l'histoire de M^{de} la Princesse vous sçavez qu'un homme qui avoit esté à elle en qualité de valet de pied, et auquel par une manière de pitié elle donnoit pension, n'estant pas bien payé, la lui demanda insolamment devant un garçon de qualité qui porte votre nom, et qui avoit esté nourri Page de M^r le Prince; celui cy trouva le procédé du valet de pied mauvais, fut cela l'autre lui répondit avec insolence, ils mirent l'épée à la main; M^{de} la Princesse voulant les separer fut blestée de deux coups, et la depuis on a fait mille

« Lettres de Mademoiselle de Scudery à Monsieur Godeau Eveque de Vence » p. 229 à 270
« Lettre de Mr Subtil Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris à Mr Demigieux President à Mortier au Parlement de Bourgogne » de 1709 p. 271 à 275
« Lettre de Mr L'abbé Flechier depuis Evêque de Nîmes à Mlle De la Vigne – Ce Mardy matin » p. 277 à 288
« Apologie de Mr le Cardinal de Bouillon » p. 291 à 357
« Arrêt du Parlement de Paris Rendu Sur les Conclusions de la Requête du Sr Daguesseau Procureur General Presentée A la Tournelle portant pris de corps contre le Cardinal de Bouillon Doyen du Sacré College Eveque d'Ostie Et contre le P. de Monthiers et le Sr de Serte avec quelsques reflexions de Mr Sur ces conclusions et cet Arrêt. Se vendent à Tournay Chez Jacques Vincent à l'enseigne de Sr Augustin sur la Grande place. 1710 » p. 359 à 389
« Extrait des Registres du Conseil d'Etat Du 1^{er} Juillet 1710 » p. 391-392.

Provenance :

1. Bibliothèque de Lucien-Graux, d'après la mention apposée au crayon sur la première page : « C. II. 40 de la Bibliothèque Lucien-Graux IX 1959 n°325 ». Le Docteur Lucien-Graux (1878-1944), fils de médecin, va suivre les traces de son père comme médecin en se spécialisant dans l'hygiène publique, l'urologie et la pharmacologie. Bibliophile et collectionneur passionné, il rassemble en une vingtaine d'années dans son hôtel particulier du 33 avenue Kléber, l'une des plus grandes et plus belles collections privées de manuscrits et de livres de son temps. Il entre en résistance pendant la Seconde guerre mondiale. Arrêté par la Gestapo, il sera déporté et assassiné au camp de Dachau en octobre 1944. Sa bibliothèque est dispersée à Drouot par sa veuve, sous le marteau de Maurice Rheims, à partir de 1953 : il y eut neuf ventes en tout jusqu'en 1959. La mention manuscrite au crayon précitée indique que ce manuscrit figurait dans la neuvième vente de la collection Graux de 1959, lot n° 325.

2. Jacques Millot (1897-1980), grand arachnologue français, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, fut aussi bibliophile. Mention manuscrite au crayon sur la première page : « Professeur Millot XII-1975 n°342 ». Figure dans la *Vente des livres et autographes du XVII^e siècle provenant de la collection du professeur Millot*, Paris, Ader Picard Tajan, 17 et 18 décembre 1975.

Voire : Blanquie, Christophe, « Bussy-Rabutin ou la Cour en exil », in *Cahiers Saint Simon*, n°24, 1996, pp. 57-66.

724 Contre le lieutenant, fache de ce que Compoise
lui avoit fait profiter, de fait de lui mure, en toutes
rencontres; et pour cet effet a fait pris des lettres
suppliees, les Ambassadeurs et change, pour
s'institer, à fond des affaires et pour s'institer
le procureur des nouvelles, il prenait au delant de
Compoise quand fin de la s'approcher au Roy
avant que ce ministre, nous eam les eut agostus
à s'institer, ce qui le fait paroitre, ce qu'il faut
s'institer, et en fin l'autre de s'institer, le Roy par
ce s'institer à une chetive qui ne occasion pas
de s'institer. Compoise, est avoyé comme s'institer la
part.

Le President Colbert fide du Ministre, ayant
entendu son content de Munié à la font, celui
rencontre Compoise à Paris prest à un autre son
Cotise pour s'institer à sa maison de Compoise
ce Ministre, recut son paquet et pria le fide
de se enchet pendant deux jours que l'institer
son paquet, celui le lui promet; mais ce n'est
pas manquant à sa parole, il alla voir en chetive

Le 6. d'octobre
Le 7. d'octobre
Le 8. d'octobre

725 une fois l'amade de dans la maison du President
Colbert son maître, ce camarade, ayant été, dit
à la Presidente, qui en tel e l'est arrivé, de Munié
celuy l'institer, que tel e après avoir de quide
lui le paquet de son mary, qui se de fait à elle,
et celui qui se de fait à un Ministre Colbert son
bon fide, elle le lui entoye, ce Ministre elle
en tel e à s'institer dit au Roy qu'il a s'institer
en qu'il se de fait de son mary, et Munié qui en la
font, de lui parlet des nouvelles qu'elle est de quide
de s'institer. Le Roy lui a quide, quide qu'il a s'institer
est de quide. Colbert lui montre, celle que son
fide, lui entoye, ce qui ayant contaire, s'institer
elle a s'institer de Compoise, elle lui commande
s'institer de s'institer à ce s'institer de de
ce, le pas de, et de s'institer, et de lui demandet
le s'institer de sa s'institer. Colbert alla de s'institer
à Paris, et de Paris à Compoise. Compoise
apart s'institer de la de s'institer du s'institer et s'institer
part de ce qui s'institer passé à s'institer, y alla
l'institer, et s'institer tant point Colbert, et elle.

Le 9. d'octobre
Le 10. d'octobre
Le 11. d'octobre
Le 12. d'octobre
Le 13. d'octobre
Le 14. d'octobre
Le 15. d'octobre
Le 16. d'octobre
Le 17. d'octobre
Le 18. d'octobre
Le 19. d'octobre
Le 20. d'octobre
Le 21. d'octobre
Le 22. d'octobre
Le 23. d'octobre
Le 24. d'octobre
Le 25. d'octobre
Le 26. d'octobre
Le 27. d'octobre
Le 28. d'octobre
Le 29. d'octobre
Le 30. d'octobre

L’Affaire du collier : une femme en fragilise une autre

« Ces intrigues détruisirent la dignité royale. Aussi l’histoire du collier forme-t-elle la préface immédiate de la Révolution. Elle en est le fondement... ». Goethe, *Le Grand Cophte* (1790).

12. [AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE]. [LA MOTTE-VALOIS (Jeanne de)]

Ensemble de 21 plaquettes imprimées autour de l’Affaire du collier de la Reine.

Reliures modernes, pleine toile bradel, conservées dans deux boîtiers, pièces de titre de cuir rouge France, 1785-1786

Dimensions des boîtes de conservation : 155 x 260 mm ; 92 x 260 mm.

Réunion de témoignages et mémoires sur « l’Affaire du collier », un des épisodes révélateurs des derniers jours de la monarchie. Le procès dura plus de dix ans.

Pour regagner les faveurs de la reine Marie-Antoinette, le cardinal de Rohan entreprend d’offrir à la reine un somptueux collier conçu pour Madame du Barry sous Louis XV resté invendu chez les joailliers de la Couronne, Böhmer et Bassenge. Derrière l’escroquerie, il y a la comtesse de La Motte-Valois, descendante d’un fils naturel d’Henri II, prétendue amie de la reine. Le cardinal de Rohan est en disgrâce auprès de la reine depuis son retour de Vienne comme ambassadeur. Sur les conseils de sa mère, Marie-Thérèse d’Autriche, Marie-Antoinette l’écarte de son cercle pour ses mœurs licencieuses. La comtesse de La Motte promet au cardinal son retour en grâce. Elle organise pour cela, le 11 août 1784, une rencontre nocturne dans le bosquet de la Reine. La prétendue Marie-Antoinette – en fait une prostituée qui lui ressemble – reconforte le cardinal sur sa situation.

Le somptueux collier de près de 650 diamants avait été proposé à Louis XVI en 1782. Madame de La Motte en parle au cardinal, lequel accepte de servir de prête-nom pour la souveraine, moyennant un échelonnement du paiement en quatre versements sur deux ans. Les bijoutiers sont ravis de trouver enfin acquéreur. Ils remettent le collier au cardinal le 1^{er} février 1785, lequel le donne à Madame de La Motte, qui disparaît avec ses complices. Böhmer remet à la reine une lettre faisant allusion au collier. Lettre qu’elle ne prend pas au sérieux et qu’elle détruit. Devant son mutisme, le joaillier revient à la charge en août. Il s’étonne auprès de Madame Campan, sa femme de chambre, de ne pas avoir reçu le paiement total du bijou. Apprenant de celle-ci ce que veulent les joailliers, Marie-Antoinette exige des éclaircissements. L’affaire est découverte. Le 15 août, avant de célébrer l’office dans la chapelle royale, Rohan est arrêté.

Le cardinal est jugé devant le Parlement de Paris en mai 1786. Contre toute attente, il est blanchi. Madame de La Motte et ses complices sont arrêtés et jugés. Elle sera marquée au fer rouge du V de voleuse. Quoiqu’innocente, la reine Marie-Antoinette fait finalement figure de coupable. Le scandale, c’est elle ! Elle a voulu la perte du cardinal qu’elle déteste. Son impopularité est à son comble. L’affaire éclaboussa la réputation de la reine et annonce la Révolution : accusée depuis longtemps de participer, par ses dépenses excessives, au déficit du budget du royaume, elle subit à cette occasion une avalanche d’opprobres sans précédent. Les libellistes laissèrent libre cours aux calomnies dans des pamphlets où « l’Autrichienne » (ou « l’autre chienne ») se faisait offrir des diamants pour prix de ses amours avec le cardinal.

1. *Mémoire Pour Dame Jeanne De Saint-Remy De Valois, Epouse du Comte de la Motte.* (Paris, Cellot, 1785). In-4 de 46 pp.
2. *Mémoire pour le comte de Cagliostro, accusé ; contre M. Le procureur-général, accusateur ; En présence de M. le Cardinal de Rohan, de la Comtesse de la Motte, & autre Co-Accusés.* A Paris, De l’Imprimerie de Lottin, l’aîné, & de S.-Germain, 1786. In-4 de (4)-51pp.
3. *Mémoire à consulter pour Jean-Charles-Vincent de Bette d’Etienville, accusé, contre le sieur Vaucher, marchand horloger.* Paris, Impr. de L. Cellot, 1786. In-4 de 30 pp.

SECOND MÉMOIRE

POUR LA DEMOISELLE

LE GUAY D'OLIVA,
FILLE MINEURE, ÉMANCIPÉE D'ÂGE,
ACCUSÉE:

CONTRE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL,
ACCUSATEUR:

*En présence de M. le CARDINAL-PRINCE DE ROHAN, de la dame
de LA MOTTE-PALOUS, de sieur RÉPAUX DE VILLETTE,
de sieur DE CAULIOSTRO, & autres ; tous co-accusés.*

ANALYSE ET RÉSULTAT
des récolemens & confrontations.



A PARIS,

Chez P. G. SIMON, & N. H. NYON, imprimeurs du parlement,
rue Mignon, quartier S. André-des-Arts.

M. DCC. LXXXVI.

APPAIRE
DU
COLLIER
I

APPAIRE
DU
COLLIER
II

APPAIRE DU COLLIER III

APPAIRE DU COLLIER IV

APPAIRE DU COLLIER V

APPAIRE DU COLLIER VI

APPAIRE DU COLLIER VII

APPAIRE DU COLLIER VIII

APPAIRE DU COLLIER IX

APPAIRE DU COLLIER X

4. *Mémoire Pour La Demoiselle Le Guay D'Oliva, fille mineure émancipée d'âge, accusée, contre M. le Procureur-Général, accusateur, En présence de M. Le Cardinal Prince de Rohan, De La Dame De La Motte-Valois, Du Sieur De Cagliostro, & autres ; tous co-accusés.* A Paris, chez P. G. Simon & N. H. Nyon, 1786. In-4 de 46 pp.
5. *Second Mémoire À Consulter pour Jean-Charles-Vincent De Bette d'Etienville, Bourgeois de Saint-Omer en Artois, détenu ès Prisons du Chatelet de Paris, Accusé.* A Paris, De l'Imprimerie de Cailleau, 1786. In-4 de 29 pp.
6. *Memoire Pour M. Le Baron De Fages-Chaulnes, Garde-du-corps de Monsieur, Frère du Roi, Accusé ; contre les sieurs Vaucher et Loque, Marchands Bijoutiers, Accusateur. Et encore contre Monsieur le Procureur-Général.* A Paris, Chez Prault, 1786. In-4 de 30 pp.
7. *Réponse Pour La Comtesse De Valois La Motte, au Mémoire du comte de Cagliostro.* A Paris, De l'Imprimerie de L. Cellot, 1786. In-4 de 48 pp. [Précédé de : *Requête au Parlement, les chambre assemblées, par le comte de Cagliostro, De l'imprimerie de Lottin l'aîné., février 1786, In-4, 4 pp.*]
8. *Memoire Pour Les Sieurs Vaucher, Horloger, & Loque, Bijoutier, Accusateurs ; contre Le Sieur Bette d'Etienville, le Baron de Fages-Chaulnes, & autres Accusés ; en présence de Monsieur le Procureur-Général.* A Paris, De l'Imprimerie de Prault, 1786. In-4 de 88 pp.
9. *Mémoire Pour Le Sr De Bette D'Etienville, servant de Réponse à celui de M. Fages.* A Paris, De l'Imprimerie de Cailleau, 1786. In-4 de (2)-30 pp.
10. *Requête au parlement, les chambres assemblées, par le cardinal de Rohan, signifiée à M. le procureur général.* A Paris, chez Emmanuel Flon, 1786. In-4 de 8 pp.
11. *Sommaire pour la comtesse de Valois-La Motte, accusée ; contre M. le Procureur-Général, Accusateur ; En présence de M. le Cardinal de Rohan, & autres co-Accusés.* Paris, Cellot, 1786. In-4 de 62 pp.
12. *Mémoire Pour Louis-Rene-Édouard De Rohan, Cardinal de la Sainte Église Romaine, Evêque et Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince-État d'Empire, Grand Aumonier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c. Accusé, contre M. le Procureur-Général ; En présence de la Dame De La Motte, Du Sieur De Villette, De La Delle D'Oliva, & Du Sieur Comte De Cagliostro, Co-Accusés.* A Paris, De l'imprimerie de Cl. Simon, imprimeur de S.A.E. Monseigneur le Grand-Aumônier de France, rue Saint-Jacques, près St-Yves, 1786. In-4 de 158 pp.
13. *Second Mémoire pour la Demoiselle Le Guay d'Oliva. Analyse et Résultat des récolemens & confrontations.* Paris, Simon & Nyon, 1786. In-4 de 56 pp.
14. *Mémoire à consulter, et consultation, pour F. François-Valentin Mulot, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine régulier de l'Abbaye Royale de Saint-Victor, accusé ; Contre le sieur Loque, Bijoutier, & le sieur Vaucher, Horloger, accusateurs ; En présence du Baron de Fages, du Sieur Bette d'Etienville, & autres ; Et encore en présence de M. le Procureur Général.* Paris, Demonville, 1786. In-4 de 48 pp.
15. *Réflexions Rapides pour M. le Cardinal de Rohan ; sur le sommaire de la dame de La Motte.* Hardouin & Gattey, (1786). In-4 de 24 pp.
16. *Requête pour le Sieur Marc-Antoine Rétaux de Villette, ancien gendarme, accusé ; contre M. le Procureur général, accusateur.* Paris, Simon & Nyon, 1786. In-4 de 19 pp.
17. *Requête à joindre au Mémoire du Comte de Cagliostro.* Paris, Lottin, 1786. In-4 de 11 pp.
18. *Réponse de M. le comte de Précourt, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis ; aux Mémoires des Sieurs D'Étienville, Vaucher & Loque.* Paris, Prault, 1776 (1786 corrigé à l'encre). In-4 de 42 pp.

19. *Supplément et suite aux Mémoires du sieur de Bette d'Etienville, ancien chirurgien sous-aide major.* Paris, Cailleau, 1786. In-4 de (2)-69 pp.
20. *Mémoire pour le comte de Cagliostro, demandeur : Contre Me Chesnon, le Fils, commissaire au Châtelet de Paris ; et le Sieur de Launay, Chevalier de l'ordre Royal & militaire de S.-Louis, Gouverneur de la Bastille, Défendeurs.* Paris, Lottin, 1786. In-4 de 37 pp.
21. *Arrêt du Parlement, la Grand'Chambre Assemblée. Du 31 Mai 1786.* Paris, Lottin l'aîné & Lottin de S.-Germain, 1786. In-4 de 20 pp.

Le chef est une femme !

13. [GASTRONOMIE]. [BREGUET (Charlotte)]. Livre de recettes de Charlotte Breguet En français, manuscrit sur papier Frankenthal [actuelle Allemagne], entre 1797-1816

In-4, en français, 80 pp., complet, erreurs de numérotation au 36 (p.13), 155 (p.54) et 166 (p.59). (Accidents et manques n'altérant pas le texte). Cahier avec couverture de papier « à la colle », manque la couverture inférieure, texte complet avec « fin » indiqué au dernier feuillet. Dimensions : 213 x 175 mm.

Livre de recettes d'une femme suisse, proche de la Savoie, membre de la célèbre famille de Breguet, horlogers et inventeurs aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Charlotte Breguet (1756-1840) est la fille de Jonas Louis Breguet, bourgeois de Neuchâtel, marchand, épicier et aubergiste aux Verrières. Elle est la sœur d'Abraham-Louis Breguet (1747-1823), fondateur de la dynastie d'horlogers Breguet, lui-même horloger et physicien. Charlotte Breguet épouse Abraham-Henri Mélanjoie-Dit-Savoie. Les parents de Charlotte Breguet et d'Abraham-Breguet s'installent dans le village des Verrières avec leurs enfants. Jonas-Louis Breguet fait l'acquisition d'une auberge dans cette localité située près de la frontière avec la France. En 1758, Jonas-Louis Breguet décède prématurément. Sa veuve se remarie avec un cousin germain de son mari, Joseph Tattet, qui exerce la profession d'horloger. Sous la conduite de son beau-père, le jeune Abraham-Louis est initié à l'horlogerie.

Charlotte Breguet semble avoir séjourné un temps dans la ville, aujourd'hui allemande, de Frankenthal, comme elle l'indique sur la contre-garde du présent manuscrit. Dans le milieu de ce siècle, Frankenthal est une ville industrielle, où s'implantent de nombreuses usines, notamment pour la production de soie et de porcelaine. Située en Rhénanie, la ville passe en 1797 sous occupation française pendant les guerres qui suivent la Révolution française et sera rendue au Royaume de Bavière en 1816.

Cette présence française durant une quinzaine d'année permet de dater ce manuscrit dans cette période de l'histoire de la ville. En effet, Charlotte Breguet est suisse et écrit en français. En toute logique, sa cuisine reflète sa région d'origine. On peut citer la gaufre fine et croustillante, spécialité de Suisse occidentale, « Brisselets », dont Charlotte Breguet donne plusieurs recettes (n° 10, 49, 95, 106) et « l'écrelet », pain d'épice suisse (n° 178) ; ou bien des spécialités typiques de Savoie comme le « matafan » (n° 8), le « pain de Savoye » (n° 12), le « masepain » (n° 197), le « gateau de Savoye » (n° 153).

Les connaissances de Charlotte Breguet ne s'arrêtent pas à sa région : elle s'inspire de recettes étrangères comme les « fricandos » espagnols (n° 127 et 156), italiennes (n° 80, 123 et 149), anglaises (n° 47, 48, 160, 168 et 206), ou encore les sauces hollandaises (n° 46, 87 et 154).

Notre cuisinière tient son livre de recettes en entremêlant le salé et le sucré : Boudins, Tourte achée avec des restes de roti froid ; Torche, Croutes aux rognons ; Campaute aux groutes ; Croutes aux amandes ; Pommes facies ; Pain au vin... Des variantes de recettes se retrouvent dans l'ensemble du manuscrit.

Liste complète des recettes sur demande.

A
 Madame
 Charlotte Breguet
 à
 Franckental.

Boudins

1	1/2 lb pois sing	5 ^o	5 ^o
	1/2 lb pois creme	2 ^o	1/2
	1/2 lb pain blanc	1 ^o	
	1/2 lb pain dur	3/4	

A l'écarter patibulaire pour les boudins
 & d'iceux seigneur le tout achevé bien fin, & par un poivre
 après être achevé.
 La bonne bonne épice pour les boudins est une melle
 fine de une pinte (ou de pource au peu de melle
 ha del. melle grave extra. melle douce, d'iceux un melle de
 quand il est à melle. fonda melle y le beure fait un
 oignon et poivre. l'iceux de melle jusqu'à ce qu'il se
 l'iceux melle y d'iceux fluxine melle. l'iceux de d'iceux
 et ce me d'iceux d'iceux melle d'iceux d'iceux d'iceux
 d'iceux melle et d'iceux jusqu'à ce qu'il se
 d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux
 laissez un beure de d'iceux qui se suit plain et melle
 melle un d'iceux d'iceux sur le. l'iceux d'iceux et
 comprenez à bouillir melle d'iceux boudins.

Sourte achevée avec des melle

2. a l'iceux d'iceux d'iceux bien fin, melle y un peu de l'iceux
 un d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux
 le d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux
 bouillir et se fait par le fluxine d'iceux d'iceux
 et y melle de l'iceux melle et l'iceux d'iceux un d'iceux
 se d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux d'iceux

Coulis de veau.

90. Prenez de la pouille de rouelle de veau ~~ou~~ tout l'assaisonnement
qu'il faut pour le jus de veau cy devant, avec le même appareil
en le faisant seulement un peu plus colorer tournez bien le tout
quand il est coloré et gratés bien la casserole, puis mettez
y un morceau beurre frais, une bonne poignée farine, randez
bien le tout jusqu'à ce que la farine soit rousse, après quoy
vous y ajouterez du bouillon qui surnage, et une tranche jambon
bon de même que tout l'assaisonnement prescrit dans le jus
cy devant et le laisseres ~~aller~~ adonc après cela, le passer
par un linge et le toisant fortement en le recouvrant pour
frotter sur les viandes.

Il faut encore mettre pour ce Coulis un morceau de pain
avec croûtes et mis en même tems qu'on y met du bouillon.

Usage.

On se sert de ce Coulis pour lier les sausses de tous ragoûts.

Canards aux oignons.

91 Prenez autant de petits oignons qu'il en faut pour un canard
faites les bouillir dans de l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient tendres
ôtez les de dessus le feu, prenez les l'un après l'autre dans de l'eau
chaude pour les peler, et les jetez dans l'eau froide étant pelés,
faites les ensuite épurer dans un passoir, et mettez les rousés
dans du beva avec un pincé farine que lon met lorsqu'ils sont
déjà un peu colorés, raponez les avec du bouillon et du sel, que
ce bouillon est ébouilli vous le raponez petit à petit avec le bouil
lon ou jus du canard. Le canard doit être mis dans une cloche avec
un peu beva, en soupoucrant de farine l'animal, ensuite on le laisse
bien rousir puis on y met du bouillon un bouquet de persil et on met un
peu de basilic, un oignon une carotte jaune une corne de cerf et un oide
veau ou preterroide.

De veau ou autre bête on le laisse cuire accout, après quoi on le
soit pour le mettre sur le plat, et verser les oignons dessus.

Voynaux de pêches.

92. 1/2 lb sucre
1/2 lb amandes
1 blancs d'œufs battu à neige.
Des noyaux de pêches à discretion, il faut mettre la pâte et la
remuer jusqu'à ce qu'elle soit crüe, après quoi on forme les noyaux
que l'on roule dans la cannelle pilée et tamisée, il faut pousser le moule
de cannelle.

Crème pour mettre dans les papiers.

93. Prenez un pot lait que vous mettez sur le feu jusqu'à ce qu'il com-
mence à bouillir versez dedans 6 œufs que l'on battra un peu
avec de la crème bien aigre, ou prenez à défaut un citron ou une
petite cueillerée vinaigre, quand on voit que le tout commence à pur-
tirer retirez le de dessus le feu, et le laissez sur des braises chaude.
Jusqu'à ce que le petit lait se sépare alors versez le dans une
Corbeille, et quand on voudra le servir versez par dessus la
Crème fraîche.

Gâteau de biscuits

94. Prenez 4 œufs la pesanteur de vos œufs de sucre autant de beurre
frais la pesanteur de 3 œufs de farine l'écume d'un citron sec.
Raché fin vous séparez vos blancs que vous battez à neige et vos
jaunes que vous battez avec le sucre, en sauto votre farine vous
faites fondre votre beurre dans la tourtière que vous versez dedans
battre bien le tout, et mettez vos blancs les derniers, et remuez
doucement ensuite versez dans votre tourtière, et faites le cuire
doucement, et le coupé par morceaux quand il est cuit, j'en crois que
y met un petit peu de sel.

Correspondance de la mère de Georges d'Anthès, « assassin » de Pouchkine

- 14.** [HATZFELD (Marie-Anne-Louis-Nanine de)]
Lettres de Mademoiselle la Comtesse Marie-Anne-Louis-Nanine de Hatzfeld (plus tard baronne d'Anthès) à Joseph-Conrad d'Anthès, seigneur de Blotzheim.
En français et en allemand, lettres sur papier
Alsace et Allemagne, lettres originales datées 1804 à 1806, notes rajoutées au XX^e siècle en début et fin de volume

1 page de titre, 2 pages blanches in-folio, 32 lettres in-4, et 32 pages in-folio, lettres montées sur onglets. Reliure de demi-marquain brun rouge à grain long et à coins pastiche, dos à nerfs à caissons encadrés de sept filets dorés. Dimensions : 272 x 213 mm.

La comtesse Marie-Anne-Louise-Nanine de Hatzfeld est née à Mayence le 8 juillet 1794, du comte Lothaire-François-Joseph de Hatzfeld et de la comtesse Frédérique-Caroline-Louise-Éléonore de Wartensleben. La comtesse connut les prisons de la Révolution. Arrêtée avec ses parents, elle fut incarcérée tout d'abord dans la citadelle de Belfort, puis à la prison de l'Abbaye à Paris.

Elle rencontre Joseph-Conrad de Blotzheim (1773-1852), baron d'Anthès, à 20 ans, chez le baron de Waldner de Freudstein, son beau-père. D'abord officier au régiment royal-allemand, Joseph-Conrad baron d'Anthès fit partie des contingents militaires, qui sous les ordres de Bouillé tentèrent de favoriser la fuite du Roi et de sa famille à Varennes, ce qui lui vaudra l'exil. Rentré en France sous l'Empire, malgré son légitimisme, il devint conseiller municipal. Au retour des Bourbons, l'administration trouva en lui un candidat dévoué au trône : il devint député du Haut-Rhin, de 1823 à 1829. Il quitta la scène politique lors de l'avènement de la monarchie de Juillet.

Lors de leurs fiançailles, la comtesse de Hatzfeld séjourne en Allemagne durant plusieurs mois, de septembre 1805 à juillet 1806. Elle épouse le comte d'Anthès à Soultz, en Alsace, le 29 septembre 1806. Ce mariage alliait les Anthès aux plus grandes familles du Corps germanique. L'abbé Sitzmann nous parle de la charité du baron d'Anthès et de celle de sa femme « aussi belle que bonne » (Boisgeol, R., « Une famille d'Alsace : les d'Anthès », in *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, 1961, pp. 155). Elle meurt dans cette même ville le 12 octobre 1832.

De ce mariage naquirent six enfants, dont le troisième fut le plus célèbre : Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès (1812-1895). Militaire et homme politique (il devient sénateur sous le Second Empire), il est connu pour avoir tué en duel le poète russe Alexandre Pouchkine, son beau-frère, le soir du 27 janvier 1837. Georges-Charles d'Anthès avait épousé la sœur de Nathalia Pushkina (épouse de Pouchkine), puis avait froissé le grand poète en courtisant ouvertement Nathalia.

Cette correspondance adressée par une femme de la haute noblesse germano-alsacienne renferme de nombreux renseignements sur les usages princiers de la cour de Berlin au commencement du XIX^e siècle. Pendant ses fiançailles, la comtesse de Hatzfeld qui n'est pas encore baronne d'Anthès, effectue un voyage de jeune fille en Allemagne, avant sa vie de femme mariée. Les datations et localisations des lettres nous permettent de suivre l'itinéraire de la comtesse durant son séjour allemand : partie de Strasbourg, elle est à Francfort le 25 septembre 1805 ; elle rejoint ensuite Weimar début octobre pour enfin s'établir longuement à Berlin de la mi-octobre à la mi-mai 1806. Elle séjourne de la mi-mai à fin juillet 1806 à Hanovre.

Les notes et remarques aux dernières pages du recueil renseignent le lecteur quant à la teneur de ces lettres, en donnant de précieuses informations, notamment généalogiques, sur les protagonistes dont parle la comtesse de Hatzfeld au baron d'Anthès. En effet, chaque personne citée par la comtesse dans ses lettres est identifiée par ce commentateur qui a compulsé cette correspondance au XX^e siècle. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un descendant de la comtesse.

Lettres
de
Mademoiselle la Comtesse
Marie-Anne-Louise-Nanine
de Hatzfeld

(plus tard baronne d'Anthès)

à

^{Louise}
Joseph d'Anthès, seigneur de Blotzheim

1804 - 1805 - 1806

Voir : Boisgeol, R., « Une famille d'Alsace : les d'Anthès », in *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, 1961, pp. 123-170.

Détail des lettres :

L.A.S., Achaffenbourg, 14 juillet [1804] (3 p. in-4) : la comtesse d'Hatzfeld évoque ici la grande fatigue qu'elle éprouve du fait des mondanités de cour, et annonce au baron le décès brutal de la comtesse de la Leÿ. D'autre part, fait quelque peu étrange, elle enjoint le baron de ne plus lui adresser de lettres.

L.A.S., Strasbourg, [19 septembre 1805] (4 p. in-4) : alors que la comtesse s'apprête à quitter Strasbourg pour l'Allemagne, elle informe le baron de sa tristesse à partir, et de son itinéraire pour Berlin via Weimar. Elle sollicite le baron de rester discret sur certaines confidences qu'elle lui fait.

L.A.S., Francfort, 25 septembre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : la comtesse relate les (més)aventures de son voyage en diligence et ses futures visites.

L.A.S., Weimar, 4 octobre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Nanine de Hatzfeld dévoile son désarroi face à l'absence de lettres-réponses du baron d'Anthès à ses précédentes lettres. Elle exprime également sa profonde solitude lors de ce tour d'Allemagne, loin de ses proches.

L.A.S., Berlin, 18 octobre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : la comtesse relate ses activités tout en réitérant son sentiment de solitude depuis les cinq jours qu'elle se trouve à Berlin et désarroi de ne pas avoir de nouvelles de la part du baron.

L.A.S., Berlin, 26 octobre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Nanine a enfin reçu une lettre du baron d'Anthès. Elle se plaint malgré tout de l'absence de date de cette dernière. Elle l'informe des cours d'allemand qu'elle entreprend.

L.A.S., Berlin, 2 novembre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Nanine évoque le froid glacial qui s'abat sur la ville en ce début de novembre.

L.A.S., Berlin, 9 novembre [1805] (4 p. in-4) : la comtesse évoque son goût prononcé pour le gibier qu'elle mange avec gourmandise à Berlin. Elle parle également de ses cours de chant auprès d'une cantatrice, (Joséphine, sa femme de chambre y assistant). À la fin de la lettre, Nanine se permet quelques lignes en allemand, langue qu'elle apprivoise et qu'elle affectionne visiblement.

L.A.S., Berlin, 12 novembre [1805] (4 p. in-4) : la comtesse reçoit des colis tant attendus. Elle plaint le baron de devoir rester à Soultz tout l'hiver auprès de son oncle.

L.A.S., Berlin, 19 novembre [1805] (4 p. in-4) : Nanine reçoit la lettre du baron du 27 octobre.

L.A.S., Berlin, 7 décembre [1805], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Épidémie de rougeole dans Berlin.

L.A.S., Berlin, 21 décembre [1805] (4 p. in-4) : la moitié de la lettre est rédigée en allemand. La famille de Nanine (sa tante et ses cousins) a attrapé la rougeole, elle reste donc à son chevet.

L.A.S., Berlin, 7 janvier [1806], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Nanine évoque le bal de cour auquel elle a assisté en présence du roi et de la reine, et de sa timidité lors de son introduction. Elle adresse au baron ses condoléances pour le décès du cousin de ce dernier.

L.A., Berlin, 28 janvier [1806], (4 p. in-4) : Nanine évoque un bal masqué à l'Opéra de Berlin, « grande comme celle de Paris » (évidemment elle n'évoque pas l'Opéra Garnier construit postérieurement). La reine de Prusse, Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, était en costume de fée ; les princesses et la grande duchesse, « en vieux portraits » ; les hommes « en Dominos de couleurs ». Cette lettre est très intéressante car elle décrit le décor intérieur de l'Opéra de Berlin à cette époque. Nanine parle également du mariage de la sœur du baron d'Anthès épousant le baron de Latouche.

L.A.S., Berlin, 8 février [1806], (4 p. in-4) : la comtesse s'étonne d'apprendre du baron qu'il n'a pas reçu de nouvelles de sa part depuis un mois. Elle prend d'autre part des cours de guitare. Sa lettre se termine par un passage en allemand.

L.A.S, Berlin, 15 février [1806], (3 p. in-4 et enveloppe au cachet de la famille Hatzfeld) : la comtesse évoque la maladie de Joséphine, sa femme de chambre. Elle vit très mal son séjour et souligne qu'elle sera heureuse de quitter la société. Évoque des souvenirs avec le baron, comme leurs promenades à cheval.

L.A.S., Berlin, 10 mars [1806], (4 p. in-4) : réponse à la lettre du baron d'Anthès du 8 février reçue par la comtesse. Délivre ses pensées quant à certains couples de connaissances. Elle s'excuse de l'indiscrétion dont elle a fait preuve lorsqu'elle lui a demandé de lui faire parvenir de l'étoffe pour confectionner deux robes.

L.A.S., Berlin, 29 mars [1806], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : Nanine exprime son mécontentement de ne pas recevoir de nouvelles du baron. Elle émet des critiques envers ses demies-sœurs, notamment Diane, tout en requérant la discrétion du baron quant à celles-ci.

L.A.S., Berlin, 5 avril [1806], cachet aux armes de la famille Hatzfeld (3 p. in-4) : réponse à la lettre du baron datée du 10 mars. S'inquiète du mauvais état de santé de l'oncle du baron. Elle raconte également le message qu'une voyante lui a délivré quant à la visite d'un homme dans les semaines à venir. Annonce qu'elle part avec sa tante pour Hanovre.

L.A.S., Berlin, 19 avril [1806], (4 p. in-4) : Nanine évoque ici la mort des enfants royaux et de l'oncle du roi de Prusse.

L.A.S., Berlin, 13 mai [1806], (4 p. in-4) : réponse à la lettre du baron du 22 avril avant le départ pour Hanovre.

L.A.S., Hanovre, 18 mai [1806], (4 p. in-4) : arrivée à Hanovre où elle loge dans le château dont elle décrit l'intérieur.

L.A.S., Hanovre, 2 juin [1806], (4 p. in-4) : réponse à la lettre reçue du baron datée du 2 mai. Long passage en allemand.

L.A.S., Hanovre, 9 juin [1806], (4 p. in-4) : Nanine évoque encore la mauvaise santé de l'oncle de Joseph-Conrad visiblement mal-aimé. Évoque également le projet d'acquisition du château d'Ollwiller en Alsace par le baron.

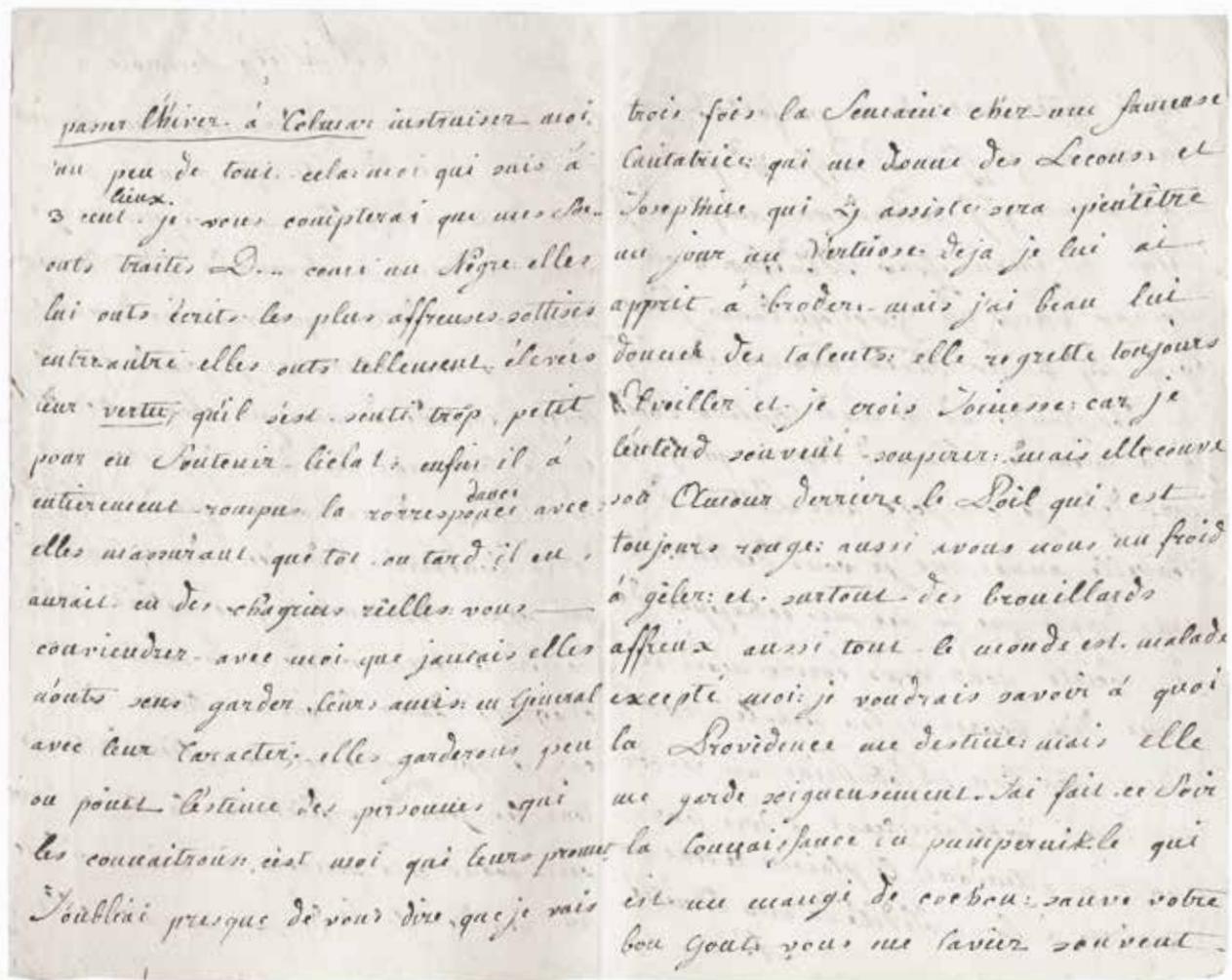
L.A.S., Hanovre, 23 juin [1806], (4 p. in-4) : la comtesse y évoque son carnet de route.

L.A.S., Hanovre, 7 juillet [1806], (4 p. in-4) : réponse à la lettre du baron datée du 16 juin. Nanine conte ses mésaventures lors d'un bal. Exprime toujours son mal du pays et l'envie de voir l'oncle de Joseph décéder pour ne plus avoir à vivre chez son « bourré de beaupere », M. de Waldner.

L.A.S., Hanovre, 29 juillet [1806], (4 p. in-4) : évoque un prêt d'argent entre eux deux et le voyage épuisant qu'elle entreprend.

Deux L.A.S., Ollwiller, s.d. (1 p. in-4 et 1 p. in-4) : Nanine regrette la non visite du baron, ce qui "lui prive du plaisir de le voir ».

Trois L.A.S. de Mlle Diane de Waldner, Weimar, 13, 28 mai et 5 juin 1806: les deux premières lettres sont adressées au baron d'Anthès : elle l'informe des mondanités à venir. Diane de Waldner, demie-sœur par alliance de la comtesse d'Hatzfeld, est dame d'honneur de la Grande Duchesse, Marie Pavlovna de Russie, et future maîtresse de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Dans la lettre en date du 28 [mai 1806], elle parle de la demande en mariage que le comte de Rabe von Pappenheim lui a fait cinq semaines plus tôt et déplore le silence de son père à ce sujet. Dans une dernière lettre adressée un 5 juin à Nanine, Diane attend un heureux évènement.



parmi l'hiver à Colmar instruiser moi
un peu de tout cela moi qui suis à
deux. Je vous compterai que mes
votre traité. Dans cours au Nige elles
lui ont écrit les plus affreuses sottises
entraînent elles ont tellement élevé
leur vertu qu'il s'est senti trop petit
pour en soutenir l'éclat. enfin il a
interrompu rompu la correspondance avec
elles m'assurant que tôt ou tard il en
aurait eu des chagrin réelles vous
courir avec moi que jamais elles
n'ont sans garder leurs amis en général
avec leur caractère, elles gardent peu la
ou point l'estime des personnes qui
les connaissent, c'est moi qui leur prouve la
l'oublié presque de vous dire que je suis
trois fois la semaine chez une jeune
l'antiquaire qui me donne des leçons et
Josephine qui y assiste sera peut-être
un jour au Vertueux. déjà je lui ai
appris à broder, mais j'ai bien lui
donné des talents, elle regrette toujours
Ollwiller et je crois Josephine car je
l'attend souvent soupirer. mais elle coupe
son Ollwiller derrière le Poil qui est
toujours rouge aussi vous vous un froid
à gèle et surtout de brouillards
affreux aussi tout le monde est malade
la Providence me destine, mais elle
me garde soigneusement. j'ai fait ce soir
la soupe au lait la soupe au lait qui
est un mélange de cochon, savez votre
bon goût vous me savez souvent

le p...
16

6. J^e d. d. b.
Monsieur
Monsieur Joseph de Clabie
par rouffach
L'ance
Sultz
Dpt ou Haut Rhin



Berlin ce 9 Novembre

Je devrais vous remercier de ce beau Monsieur
il n'y a une lettre que je n'ai plus
reçu de vos nouvelles: mais cependant je
vous pardonne en faveur de votre courage
mais à condition que vous ne devriez
pas trop bon chasseur: je prends ici la
douce habitude de manger cheval et. etc.
et je trouverai très bon si je retourne
en Alsace de ne trouver que du gibier
de la boucherie: je deviens d'une gourmandise
qui serait honteuse: et ce n'est pour
passer le temps: je vois à la lettre mes
chagrins dans le vin ou plutôt dans
car je bois comme un templeier: attendez
tout les jours de la flèche et la crosse: Dieu
sait quand cela arrivera. Parlez moi donc
un peu de Melle de Kon compte-elle

vauté cōme une chose parfaite. J'ay
sougné au sejour. Dussé-je en parler
de l'usage des loüvains. Mais c'est
bible est isane. isane. Dussé-je en
venir. hâtes-je. Dussé-je. Dussé-je.
toill' est. hâtes-je. Dussé-je. Dussé-je.
biu. Dussé-je. Dussé-je. Dussé-je.
jai la fureur de l'allemand depuis quelques
jours. déjà je compose une Lettre de
Nouvelle. ains que je vous destine. Je
vous dirais que je ne suis échappé de
la Société pour vous écrire. mais il
souvent dix heures. et l'on me le Nupé
ainsi mon bon Stotcheim. au revoir
à Samedi prochain. c'est à dire par
écrit. et attendant le plaisir de vous voir
croire à la Solidité de mon Clavier
N.

Deux amies au XVII^e siècle

15. [CORRESPONDANCE]. [MIGNOT DE BUSSY].

Correspondance de deux amies, sous le règne de Louis Quatorze, trouvées en 1668 par les ancêtres du comte de Bussy.

En français, manuscrit sur papier

France, texte datant du XVII^e, ici copié en 1815

3 cahiers non reliés, 105 pp., écriture cursive à l'encre brune sur papier. Dimensions de chaque cahier : 270 × 185 mm ; le deuxième cahier est relié par un nœud de soie, le troisième par un nœud de coton.

Lettres apparemment inédites.

Ce manuscrit est une copie XIX^e d'une correspondance échangée entre deux amies sous Louis XIV. Le titre nous indique que cette correspondance fut « trouvée » en 1668 par un ancêtre du comte de Bussy. On peut donc conclure que les lettres originales ont un temps appartenues au comte de Bussy ou son entourage.

Au revers de la page de titre du premier cahier, le copiste de ces cahiers indique : « Il est aisé de remarquer qu'il manque plusieurs lettres qui ont précédé celles-ci et qui auraient été bien nécessaires au développement des caractères de Cécile et d'Emilie ; mais l'ignorance, et l'indiscrétion d'une femme de chambre d'Emilie empêcherent mon ancêtre de rendre ce recueil complet, et c'est sans doute ce qui le détermina à laisser dans l'oubli des faits aussi étranges, qui après un laps de temps aussi considérable, paraîtront bien moins autantiques qu'ils eussent pu l'être à une Epoque où [de flamme] (sic) de lumière jaillaient de toute part en France, et où la vérité confirmée par les personnes qui en furent témoins aurait confondu les incrédules. »

Si l'on se réfère à cette mention ainsi qu'au titre du manuscrit, on peut émettre l'hypothèse que celui-ci est rédigé en 1815 par la mère de Thérèse de La Roche-Lacarelle, descendante des seigneurs de Bussy. Le copiste évoque « mon ancêtre » et donc il doit s'agir d'un membre de la famille de Bussy, peut-être la mère de Thérèse de Laroche-Lacarelle, à savoir Marie-Aimée-Joséphine Mignot de Bussy (circa 1749-1834).

Sont ici retranscrites des lettres écrites par des amies d'enfance, Cécile, et Emilie de C*** née Saint-Aulaire, deux jeunes femmes de vingt ans habitant la région du Rhône. En 1660, date du début de la correspondance, Emilie est une jeune veuve, tandis que Cécile est mariée et vient de mettre au monde un fils. Nous partageons, grâce à cette correspondance, le quotidien de ces deux jeunes femmes avec leurs joies et leurs tourments (la maladie, l'amour, l'amitié qui les unit), tel un roman de Jane Austen.

Ce manuscrit est dédié, sur la page de titre du premier cahier, à « Mademoiselle Téta de Laroche Lacarelle née de Juliéas ». Le diminutif « Téta » est utilisé pour Thérèse de Colabeau de Juliéas, épouse de Antoine-Louis-Ferdinand de Laroche Nully Lacarelle, seigneur de Nully, baron de La Roche La Carelle, auteur d'une *Histoire du Beaujolais et ses sires de Beaujeu ; suivie de L'armorial de la province* (Lyon, 1853). Antoine-Louis-Ferdinand de La Roche, né au château de La Carelle le 11 juillet 1791 et décédé au château de Sassangy (Saône-et-Loire) le 20 octobre 1866, fut maire d'Ouroux en 1812, entra en la deuxième compagnie des mousquetaires de la garde du Roi en 1814. Le baron de La Roche-Lacarelle possédait une importante bibliothèque, dispersée à Paris, par Maître Delbergue-Cormont en 1867.

Antoine-Louis-Ferdinand de Laroche Lacarelle épouse en 1813 à Juliéas (Rhône), Jeanne-Claudine-Marie-Thérèse Colabeau de Juliéas (Rome, 1793-Sassangy, 1868), née à Rome en 1793 et décédée à Sassangy le 4 août 1868, fille de Jacques-Marie-Alexandre Colabeau de Juliéas, baron de Châtillon et de Marie-Aimée-Joséphine Mignot de Bussy. La relation avec la famille de Bussy est donc là, Thérèse de Laroche Lacarelle étant de Bussy par sa mère. De ce mariage est issu Jean-Joseph-Sosthène, fils unique, né au château de Juliéas, le 28 juillet 1816, l'année suivant la copie de cette correspondance.



C'est un objet qui me donne apparemment satisfaction,
 mais pendant un instant d'absence mon cœur
 se soulève, il palpite par sans un plaisir qui
 me plaît; et pour faire cette réflexion que
 j'éprouve, il me faut bien vite accourir à une
 pensée plus favorable à l'honneur, ainsi je me
 dois lacher maîtresse, mais l'absence est-elle
 plus haineuse que moi cher amie non; je
 ne lais cependant rien savoir de ce qui se passe,
 il est tombé sur moi, il bouffonne, et
 veut me parler, et ce qui est le plus gênant
 ce qu'il veut dire, il songe à l'absence, et
 c'est bien ce qu'il faut, que je le sache, mais
 nous sommes si faibles en ce temps là que
 que n'est-ce que de moi, pour quoi ne pas
 te venir à me voir, si ce n'est pour
 parler de nous, tout les deux, et j'espère que
 l'air de la campagne de ce pays te fera
 des hommes. Je t'embrasse bientôt et peut-être
 pourai-je plus aisément te le dire
 qui me tienne mon cœur; Si tu pourrais
 auprès de ton cœur que l'on me voit, et que
 à l'heure ma sœur.

Lettre d'Amélie à Julie - Lettre 17^{me}

La lettre est un peu sèche; j'ai vu
 chercher après l'avoir lue, de mes lettres
 qu'il m'a écrits, mais j'ai vu les autres

Une femme et son théâtre

16. [DÉJAZET, Virginie]

Lettres autographes signées adressées à Victorien Sardou (178 lettres) et d'autres destinataires et

Lettres autographes signées adressées à Victorien Sardou (20 lettres)

En français, lettres sur papier

France, [1858-1874]

Ensemble de 238 lettres (L.A.S.), encre bleue ou brune sur papiers à lettres parfois au chiffre de Virginie Déjazet, parfois avec enveloppes. Lettres conservées dans un boîtier en fer, fermé par une sangle. Dimensions de la boîte : 235 x 165 mm.

Lettres apparemment inédites.

Virginie Déjazet (1798-1875) débute comme danseuse, puis comédienne au théâtre des Jeunes-Artistes en 1806 et au théâtre du Vaudeville en 1807. Elle jouera au théâtre du Gymnase en 1820, puis aux théâtres des Nouveautés et des Variétés. Elle donne son nom aux « Folies-Déjazet » (actuel théâtre Déjazet), située « boulevard du Crime », au 41 rue du Temple, qu'elle avait acquis en 1859 pour son jeune protégé, le dramaturge Victorien Sardou, et dont elle cèdera la direction à son fils, Eugène Déjazet (mort en 1880). Elle se retire de la scène en 1868, avant d'y remonter en 1874. En effet, plusieurs personnalités du monde artistique - dont Victorien Sardou - se sont alors associées pour organiser un « bénéfice » à son intention, qui lui rapporte 60 000 francs - pour une représentation. La même année elle sera nommée président honoraire de la quatrième société du Caveau, dont elle sera, avec la chanteuse Thérèse, les uniques membres féminins. Elle meurt en 1875.

Le lieu choisi pour ouvrir les « Folies Déjazet » est un ancien Jeu de paume (édifié en 1770, Mozart et sa sœur s'y produisent en 1778), devenu les « Folies Mayer » en 1851, puis les « Folies concertantes », puis les « Folies nouvelles » où Jacques Offenbach y fait jouer « Oyayaye ou la Reine des Iles » en 1855. Le 27 septembre 1859, Virginie Déjazet reprend le théâtre baptisé à nouveau « Folies Déjazet ». Le lieu abrite des fresques d'Honoré Daumier.

En octobre 1857, après avoir essuyé des échecs, Victorien Sardou (1831-1908), dramaturge français, entreprend d'aller à Seine-Port présenter sa pièce *Candide* à Virginie Déjazet. Sardou relate cette rencontre dans une lettre :

« [...] Un enfant m'indiqua la demeure Déjazet. Cette grille-là sur la place...Dieu sait avec quels battements de cœur je sonnai. Personne ne vint, et je m'aperçus que la grille n'était pas fermée. Tout semblait s'ouvrir devant moi comme au coup de baguette d'une fée. [...] Je me dis : « C'est elle ». Et ramassant tout mon courage pour lui débiter le petit discours préparé sur la route, je me retournai. Je vis que c'était elle, en effet, et je demeurai coi, la bouche ouverte et muet comme un poisson. Elle avait les mains pleines de plâtre, c'est là ce qui me désorientait. Je ne m'étais pas attendu à cela. Elle vit ma stupeur et me dit en riant :

- Pardon j'étais occupée à réparer un mur !

Balbutiant je ne sais quoi, je remis ma lettre qui fit un effet merveilleux. La glace rompue, je ne sais trop ce que je dis ... Il paraît pourtant que je ne fus pas trop gauche. Je présentai assez heureusement mon *Candide*, en faisant ressortir, on le pense bien, ce qu'il y aurait de piquant à voir collaborer Voltaire et Déjazet etc. etc. ; je déposai mon manuscrit sur la table, je serrai ses blanches mains, et je pris la fuite sans me retourner... » (Jules Claretie, *Victorien Sardou*, Paris, 1883, pp. 25-26).

Après de nombreux refus essuyés par le dramaturge, Virginie Déjazet, consciente du grand talent de Sardou, prit le risque d'acheter ce théâtre sur le boulevard du Temple à Paris : « Il était une fois une fée, déjà bien vieille, qui s'appelait Virginie Déjazet, et un auteur dramatique encore fort jeune et à peu près inconnu, qui s'appelait Victorien Sardou... » (Claretie, 1883), dont elle dote de son nom. Elle lance alors Victorien Sardou que les

23
Lettres de Virginie Déjazet
à Victorien Sardou.

de 1858 à 1874.



planches parisiennes s'arracheront. La pièce, *Monsieur Garat*, qui fit la réputation théâtrale de M. Sardou, attira pendant trois mois le public au Théâtre Déjazet. On édifiera plus tard en 1895 une statue de Virginie Déjazet dans le rôle de « Garat ».

La correspondance de Déjazet à Sardou de 1858 à sa mort traduit les sentiments profonds d'amitié qu'éprouve l'actrice envers le dramaturge. Beaucoup de ces lettres sont datées de sa demeure de Seine-Port mais aussi des nombreuses villes dans lesquelles elle fit ses tournées. La vie mondaine des comédiens de la fin du XIX^e siècle transparait dans cette correspondance. Une lettre évoque l'atelier de Nadar : « Allez-vous à Nadar ? Dans le cas contraire, voulez-vous me donner vos places ? J'irais avec Eugène... ».

Déjazet dépensa une fortune pour avoir voulu produire à tout prix M. Sardou, que chacun repoussait. Septuagénaire, elle crut pouvoir à son tour compter sur l'aide de l'homme qui lui avait écrit : « Vous avez été ma providence, sans vous je ne serais rien », mais elle se heurta à l'indifférence la plus complète.

Contient :

1858 : 8 L.A.S. et 1 L.A. ; **1859** : 2 L.A.S. ; **1860** : 24 L.A.S. ; **1861** : 5 L.A.S. ; **1862** : 6 L.A.S. ; **1863** : 3 L.A.S. et 1 billet autographe signé ; **1864** : 11 L.A.S. et 2 billets autographes signés ; **1865** : 4 L.A.S. et 1 billet autographe signé ; **1866** : 9 L.A.S. ; **1867** : 8 L.A.S., 1 billet autographe signé, et 1 enveloppe ; **1868** : 12 L.A.S. et 1 Figaro-album représentant Victorien Sardou d'après une photographie de Legé et Bergeron ; **1869** : 12 L.A.S. et 2 billets autographes signés ; **1870** : 5 L.A.S. ; **1871** : 1 L.A.S. ; **1872** : 5 L.A.S. ; **1873** : 5 L.A.S. ; **1874** : 17 L.A.S. et 2 enveloppes

Dates indéterminées : 34 L.A.S., 1 carte dans son enveloppe, 1 enveloppe timbrée seule, 2 enveloppes, et 2 télégrammes

Autres expéditeurs : 9 L.A.S.

Autres destinataires : 10 L.A.S.

Correspondance d'Eugène Déjazet : 41 L.A.S., dont 20 adressées à Victorien Sardou.

Document annexe : Transcription manuscrite par un anonyme d'une « déposition » de Virginie Déjazet dans le cadre du litige juridique qu'elle eut avec Monsieur Goby en janvier 1874. Le séjour de la comédienne à Bordeaux devait se terminer par un dissentiment entre le directeur des Variétés de Genève et elle, litige que seule la justice put régler. La comédienne écrit alors un mémoire à son avoué qui le retranscrit ici, avec quelques corrections et variantes à la lettre originelle, certainement souhaitées par l'avoué. Le tribunal donna gain de cause à Déjazet : le directeur se mit en faillite, et la comédienne consigne ici « Mr Goby a gardé la recette du Dimanche 21 décembre celle du mardi 23. Plus les 200 f. spécifiés sur mon traité signé de tous deux comme indemnité de voyage. Total 596 francs. »



belly - Vous le Kader?
Vous le Cas (entraîne)
Vous Vous me donnez
des places? j'en ai
une seule.

Vous - Vous remettre le
quel? j'en ai un seul
vous. 

Nelly Lieutier, une féministe méconnue

17. LIEUTIER-BESSON (Nelly) (1829-1900)

Textes inédits

En français, manuscrits autographes sur papier

France, vers 1860-1900

Romancière, membre de la Société des gens de Lettres, militante de l'association pour les droits des femmes, Nelly Lieutier a aussi écrit sous le pseudonyme « Jeanne de Bargny » ou « Gabriel Besson ». Née Besson à La Tremblade (Charente-Maritime), elle avait épousé Théophile Lieutier, cousin de Pierre Loti (Julien Viaud). Nelly Lieutier était donc une tante par alliance de Pierre Loti et du poète Léon Dierx. Elle apparaît déguisée en sorcière au premier plan d'une célèbre photo où il pose dans une salle gothique de sa maison à Rochefort en 1888, en seigneur du temps de Louis XI entouré par ses invités. Sur leur relation, (voir A. Moulis, « Tendre familiarité et indulgente sollicitude : correspondance inédite entre Pierre Loti et Nelly Lieutier », in *Cahiers Pierre Loti*, no. 52 (1968), pp. 23-25 ; no. 69 (1977), pp. 4-6 et 10-16 [et d'autres numéros des *Cahiers Pierre Loti*]).

Elle publia beaucoup, notamment des textes pour enfants : *Le livre rouge* (1884) ; *Le Testament de Maître Michel* (1893) ; *L'avarice de tante Ursule* (1886), *Un jour de pluie* (1886) ; *La journée de Catherine* (1893).

Les textes ici proposés, tous autographes, sont apparemment inédits. Il y a des textes militants, d'autres de fiction : tous donnent l'idée d'une infatigable auteure.

FICTION ET ESSAIS :

1. Les femmes libératrices en France, 51 ff.
2. A l'envers. Comédie en deux actes, 2 ff. + 11 ff. non
3. Le portrait, 9 ff.
4. Concile de femmes au IXe siècle, 20 ff.
5. Le cousin David, 33 ff.
6. La famille du docteur, 9 pp.
7. Mademoiselle Cendrillon, 15 pp.
8. Pauvre petite !, 14 pp.
9. La tour Eiffel, poème, 2 pp.
10. Suzon, 2 pp.
11. La sœur, 2 pp.
12. Texte sans titre : « Vous est-il arrivé quelque fois de rencontrer un de ces vieux messages du siècle passé sur lesquels le temps a imprimé ses stigmates, sans vieillir le cœur, resté vif et chaud comme aux jours de la jeunesse ? [...] », 34 pp.
13. Trois discours (textes de conférences), 15 pp.-15 pp.-24 pp.
14. Inconvénients d'un chignon trop pointu, 8 pp. (2 copies)
15. Le mariage de Rose et de Jean, 7 pp.
16. Deux vieux, 6 pp.
17. Plan : « Pauvre famille d'ouvriers, déjà chargée d'enfants... », 2 pp.
18. Entre-nous, 3 pp.
19. Texte : « La grand-mère est assise dans un grand fauteuil près de la porte vitrée... », 13 pp.
20. Texte : « Dans un austère et sérieux cabinet de travail aux sombres meubles... », 3 pp.

Les femmes libératrices
en France

Jusqu'à nos jours, on n'a, en général,
attribué qu'un seul rôle à la
femme.

Ce rôle consiste à se tenir à
l'écart, et à se montrer l'ange
gardien du foyer et de la famille.

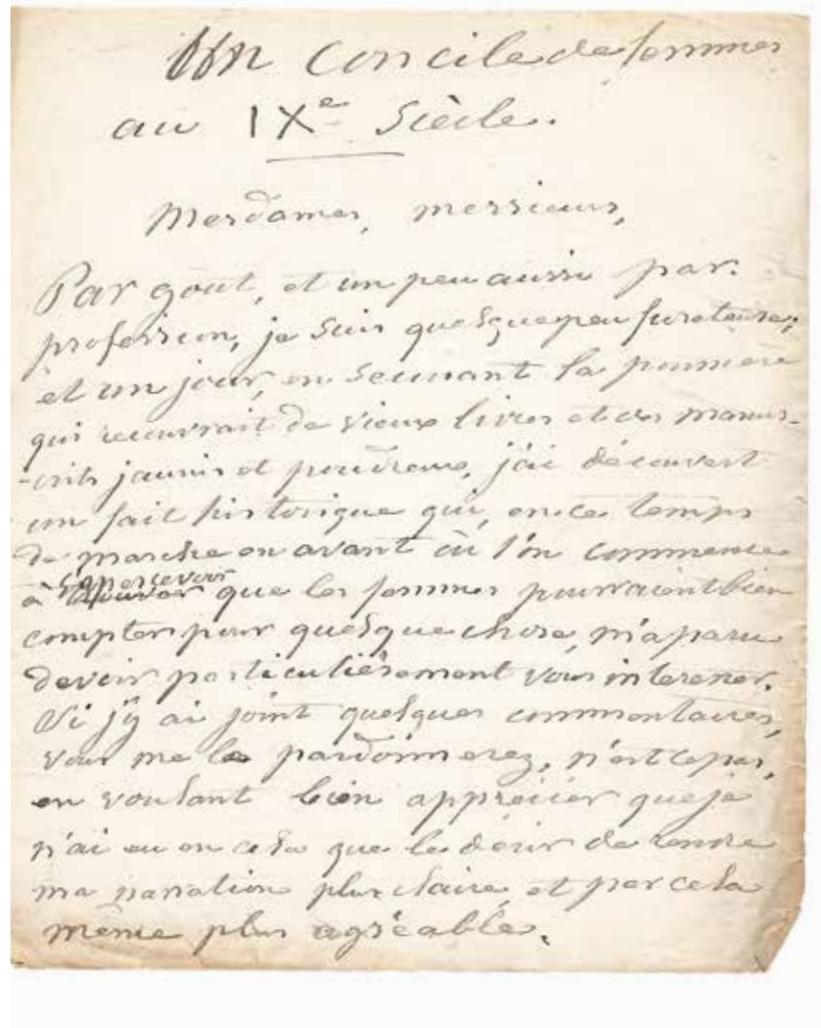
Certes, nulle d'entre les
femmes

21. Rosette, 10 pp.
22. Comédie pour enfants, 8 pp.

On joint des textes divers en fin de liste, sans titre.

DISCOURS :

1. « La question si grave que nous voulons essayer d'effleurer aujourd'hui avec vous... », 24 pp
2. « Apres les paroles si éloquentes et si spirituelles que vous venez d'entendre... Je ne veux, puisque je prends la mission toute féminine de mettre en relief autant que cela me sera possible les talents littéraires et artistiques des femmes qui savent quelquefois s'élever au dessus de la foule... », 15 pp. (on joint le brouillon)
3. M.M. : « Ce n'est pas d'une œuvre nouvelle et inconnue que je vais entreprendre de vous parler aujourd'hui. L'Union des femmes de France a déjà, dans le monde entier, un retentissement qui n'a d'égal que le bien immense qu'elle a déjà pu faire... », 14 pp.



— O Maria! s'écria-t-elle; j'eusse pu résister aux 13
exigences de l'orgueil maternel, je n'eusse pas
la force de résister à ton amour à toi; et, je te
le jure, je serai éternellement malheureuse! —
Les deux mères se taisaient..... Madame ²²⁹ Luaherville
regardait avec étonnement cette pauvre femme de la
campagne qui refusait une alliance au dessus de
tout ce qu'elle aurait pu espérer.....
Elle semblaient presque vaincue, lorsqu'une ombre,
passant devant la croisée, fit jeter un cri à Clauette.
— Jean! Jean! viens m'aider! expulsons la jeune fille.
Et nous deux nous serons forts et nous vaincrons.
— Non, mademoiselle, dit Jean gravement en ôtant
son chapeau.... Je viens d'apprendre que vous êtes
vive et.....
— Et tu seras mon fils! s'écria à son tour la grande
dame, émue par tant de grandeur d'âme et de générosité.
Jean, embrasse ta fiancée, qui sera bientôt ta femme.
..... Jean et Clauette sont restés gais sans, ils ne
sont point venus garder leur bonheur à Paris;
et la pauvre petite est la plus tris-tesse
des femmes.

Nelly Fontiers

Le 9. Brumaire l'an 2.

DECRET

N° 1809

DE

LA CONVENTION NATIONALE,

Du 9.^e jour du 2.^e mois de l'an second de la République Française,
une et indivisible.

Qui défend les Clubs et Sociétés populaires de Femmes.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu son comité de sûreté générale, décrète ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Les clubs et sociétés populaires de femmes, sous quelque dénomination que ce soit, sont défendus.

II.

Toutes les séances des sociétés populaires et celles des sociétés libres des arts doivent être publiques.

Visé par l'inspecteur. Signé S. E. MONNEL.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le neuvième jour du deuxième mois de l'an second de la République, une et indivisible. Signe M. BAYLE, président; FOURCROY et BAZIRE, secrétaires.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les Corps administratifs et Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire publier et afficher, et exécuter dans leurs dé-

Littérature

Jeanne Chalons : une mystique laïque

18. LEBRUN, Dominique (Révérend-Père)

Recueil de la vie et de la conduite spirituelle de feu Madame Jeane Chalons, femme de Monsieur Danthecourt, marchand de soie à Paris, décédée le sixième juin 1675 âgée de 65 ans.

En français et citations en latin, manuscrit sur papier

France, sans doute Paris, fin du XVII^e siècle

In-quarto de [8] ff. de titre, de dédicace et d'avis au lecteur et 309 pp., précédés de [4] ff. de garde et suivis de [3] ff. de garde (pagination de l'époque, à l'encre, de la main du texte – erreurs de pagination rectifiées au crayon à papier) ; manuscrit complet, écriture cursive, 23-24 lignes à la page environ (justification : 165 x 95 mm), réclames, nombreuses citations latines dans les marges. Reliure de l'époque de plein maroquin noir, plats ornés à la Du Seuil d'un double encadrement de triple filet doré avec fleurons aux angles, dos à cinq nerfs cloisonné et orné, roulette dorée sur les nerfs, compartiments ornés de fleurons et de petits fers, pièce de titre de maroquin noir, roulette dorée sur les coupes, doublures et gardes de papier marbré, tranches dorées sur marbrure (mors fendu et coins frottés). Dimensions : 230 x 174 mm.

Texte inédit. La composition de l'ouvrage, notamment la dédicace et l'avis au lecteur font penser que le présent manuscrit était destiné à la publication.

Dominique Lebrun, dominicain (1611-1688) fait ici l'éloge de la vie de Madame Jeanne Chalons, épouse de Monsieur Danthecourt marchand de soie à Paris. Celle-ci fut la bienfaitrice des religieuses augustines de Notre-Dame de la Miséricorde qui lui valut de reposer dans la chapelle de ces dernières (voir le chapitre : « De charitables soins de Madame d'Anthecourt pour le service et le soulagement des vertueuses filles et religieuses de Nostre Dame de la Miséricorde établies dans le faubourg Saint Germain »).

Ce récit fait de Jeanne Chalons une véritable « mystique laïque ». On citera certains des chapitres du texte : « De la conduite chrestienne de Madame d'Anthecourt dans l'exercice de l'oraison mentale » ; « De la conduite de Madame d'Anthecourt dans la pénitence et ses mortifications » ; « La conduite que Madame Danthecourt a tenue pour vaincre ses imperfections & faiblesses naturelles par la fidelité quelle a observée aux maximes quelle s'estoit proposées et qui luy avoient esté données pour estre vertueuse et se conserver dans l'esprit intérieur » ; « Des sentiments humbles, et eslevéz que Madame d'Anthecourt avoit dans son cœur, et que sa main nous fait connoitre par un escrit trouvé dans son cabinet après sa mort... » ; « De la douceur de cœur et d'esprit avec laquelle Madame d'Anthecourt a receu les rebuts durant sa vie, ou de la tendresse et amour quelle avoit pour ceux qui luy faisoient du mal » ; « Des saints visages que Madame d'Anthecourt a fait de ses infirmités corporelles ».

La Bibliothèque nationale de France conserve le manuscrit original autographe du *Recueil de la vie et de la conduite chrestienne de feu Madame Jeane Chalons d'Anthecourt...* sous la cote BnF, NAF 4128. Une copie de l'époque est conservée à Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3994.

Né à Paris en juin 1611, Denys Le Brun commence à fréquenter, au cours de ses humanités, le Couvent de l'Annonciation de la rue du Faubourg-Saint-Honoré qu'il intègre dès sa dix-huitième année. Le 25 août 1646, il est nommé prédicateur général pour « toute la France, toute la Lorraine et les pays voisins » (cf. *Correspondance des maîtres généraux de l'ordre des Prêcheurs*, ms. de M.-D. Chapotin, bibl. du Saulchoir). En juin 1683, il est réélu prieur de Saint-Honoré. Il poursuit son œuvre de prédicateur et de confesseur-directeur de moniales, particulièrement des chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, parmi lesquelles il a deux sœurs. Considéré comme un religieux à la sagesse admirable, Le Brun fut notamment le confesseur de Mme Pollalion, proche de Vincent de Paul et fondatrice de l'œuvre de la Providence.

M^{me} Dauthecourt, née Jeanne Chalons, de seize quatre
juls et une fille ou son Doy p. 26-27.

La plus célèbre de ces filles, Françoise, née le 17^{me} Mars
le 24 Juin 1664, entra le 8 Septembre 1667, dans le Monastère
régulier de l'Abbaye de St. Germain. Chanoine de 1700.
Mort le 20 Mars 1689, âgée de 24 ans du Peste 1688-1719.
Elle mourut à St. Germain le 5 avril 1718.

Une de ses filles se consacra aussi à Dieu, sous le nom
de Sœur Marie Madeleine de la Charité, dans le
couvent des Religieuses Augustines de N. D. de la Miséricorde,
à Paris, ou de Sœur Colombe (Vie de l'É. de Verten-
vère des Ordres Religieux de N. D. de 1722-1732).

En 1711, les Religieuses de N. D. de la Miséricorde
subiérent encore. Il n'en resta que sept.

M^{me} Dauthecourt fut inhumée dans la chapelle
de ces religieuses, ou de Sœur Colombe. Elle avait
été une Doyenne très-pieuse.

En mourant, elle se souvenant, dans sa
tête de la Bibliothèque de la Maison Royale de Paris
de l'Éminent de S. Louis, a été restituée par son
Mortuaire la Supérieure des Religieuses Augustines
N. D. de Miséricorde.

Bibliothèque, 22. Mars 1719.

Ad. J. Imhoff

Édip. de la Maison-Royale de St. Louis de Paris
N. D. de Miséricorde, Bourne, Belgique
(anciennement Brau de Dauthecourt, Paris)

100 pages Dominicque Lebrun.

Recueil

De la vie et de la conduite
Christienne de son Madame
Jeanne Chalons, femme de
Monsieur Dauthecourt
Marchand de Sain Paris

Née le sixième Juin 1664
âgée de 63 ans.

Lours

Service d'exemple et modèle à
Messieurs les enfans & filles
quelles se chrétiennement aillent

Et pour toute autres personnes
de quelque état et condition quelles
soit pour apprendre à vivre
bien chrétiennement, & dans une
bonne saine par un esprit Interieur
P. C.

Un des fils de Jeanne Chalons (épouse Danthecourt), Jean-Baptiste Danthecourt, fut religieux à Sainte-Geneviève puis Chancelier de l'Université de Paris entre 1680 et 1707. Curé de Saint-Etienne-du-Mont, il meurt à Sainte-Geneviève en 1718.

Provenance :

1. Note manuscrite sur la dernière garde au recto de la première garde, « 100 lussigny juin 1821 », sans doute liée à la dispersion de la bibliothèque de Jules Lussigny, avocat, ancien échevin et juge suppléant au Tribunal de première instance de Valenciennes. Personnalité valenciennoise du début du XIX^e siècle, M. Lussigny est connu pour avoir fait don, en 1819, de « *Copies des privilèges, franchises et usances, placards, résolutions des consaulx* » à la BM de Valenciennes (AA 120, ms 679).
2. Arthur Dinaux (ex-libris manuscrit au verso de la page de garde supérieure et exemplaire), figurant au *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Arthur Dinaux. Première partie*, Paris, Bochein, 1864, p. 51, n° 459. Journaliste, érudit local, collectionneur et bibliophile, Arthur Dinaux (1795-1864) se consacre bientôt entièrement à ses travaux sur l'histoire littéraire, de l'art et de la bibliographie du Nord de la France et de la Belgique. Sa *Bibliographie cambrésienne* (Douai, Wagrez aîné, 1822) a notamment fait date. En 1821, Dinaux fonde son propre journal, *Les Petites Affiches de Valenciennes*, d'obédience légitimiste et catholique, auquel succède en 1829 *L'Écho de la Frontière*. Membre d'innombrables sociétés savantes en France et en Belgique, Dinaux a réuni une bibliothèque riche de plusieurs milliers de volumes anciens reflétant sa curiosité sans limite. Brunet nous apprend que, « dès 1814, il commença ses emplettes, et il les a continuées sans interruption. De fréquents voyages à Paris, des excursions en pays étrangers, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et jusqu'en Espagne, lui fournirent de nombreuses occasions de mettre la main sur des livres qu'on aurait bien de la peine à retrouver aujourd'hui ». Il ajoute d'ailleurs que « M. Dinaux n'achetait que ce qu'il se promettait de lire ; il lisait la plume à la main ; il extrayait de chaque volume ce qui s'y trouvait de curieux, de piquant, de bon à connaître ; il savait qu'il n'existe pas de bouquin, quelque insignifiant qu'il paraisse, qui ne renferme des pages, ou tout au moins des lignes qui apprennent quelque chose » (cf. *Catalogue...*, p. XIII). Un catalogue en quatre volumes et des dizaines de vacations furent nécessaires pour procéder à la dispersion de sa bibliothèque en 1864.
3. Librairie d'Augustin Aubry, à Paris (exemplaire présent dans le *Bulletin du bouquiniste*, Paris, T. XVII, 196^e numéro, 15 février 1865 (9^e année, 1^{er} semestre), p. 106, n° 856 et T. XXI, 243^e numéro, 1 février 1867 (11^e année, 1^{er} semestre), p. 75, n° 566).
4. Une longue note manuscrite du Père Imhoff, datée du 22 octobre 1919, à Tournai en Belgique, nous apprend que ce manuscrit s'est retrouvé « on ne sait comment dans les rayons de la bibliothèque de la maison-mère des Frères de S. Vincent de Paul », dont il est alors le supérieur. Docteur en théologie, ordonné prêtre en 1884, Adolphe Imhoff (1857-1925) a fait ses études à la Grégorienne. Avant tout homme d'administration de l'Institut des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, il est l'auteur d'une *Vie de M. Louis Risse, prêtre de l'Institut des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, fondateur et directeur de la Société des jeunes ouvriers de Metz* (Bruges, 1925). Madame Danthecourt ayant été la bienheureuse bienfaitrice des Augustines de Notre-Dame de Miséricorde, le Père Imhoff a jugé bon de restituer cet ouvrage à leur Supérieure. Le couvent en 1901, « subsistai[t] encore 39, rue Tournefort » à Paris. Dissous depuis, ce couvent a vu sa bibliothèque dispersée en vente aux enchères.

Texte :

f. 1, Page de titre : « Recueil de la vie et de la conduite spirituelle de feu Madame Jeane Chalons, femme de Monsieur Danthecourt, marchand de soie à Paris, décédée le sixième juin 1675 âgée de 65 ans. Pour servir d'exemple et modèle à Messieurs ses enfants et filles qu'elle a eslevé et pour toute autre personne de quelque

estat et condition qu'elle soit pour apprendre à vivre bien chrestienement, et dans une vertu solide par un esprit interieur etc. ». – ff. 2-5, Dédicace « À Messieurs Danthecourt le Père et ses Enfants. » ; incipit : « Messieurs, Ce n'est pas mon dessein de renouveler vos douleurs... » ; explicit : « [...] Vostre très humble, très obeissans et affe[ctueux] servite[ur], frère Dominique Lebrun de l'ordre des f[rè]res prêcheurs de la province de S^t Louis ». – ff. 6-8, Advis au lecteur. ; incipit : « Mon cher lecteur, j'ay eu trop de connoissance de la vie chrestienne de feu de Madame Danthecourt... » ; explicit : « [...] et d'en avoir su peu profité, soit aussy d'en escrire la conduite d'un stile si mal concerté. ». – pp. 1-273, Recueil de la vie, et de la conduite chrestienne de feu Madame Danthecourt, femme de M^r Danthecourt marchand de soie à Paris, décédée le sixième de juin presente année 1675. ; incipit : « Si la corruption que tous les hommes ont tirée de leur premier père ... » ; pp. 239-273, Des preparations et dispositions qui ont precedé la mort de Madame d'Anthecourt, et qui l'ont suivie dans les dernieres infirmités jusqu'à la mort. ; incipit : « Il faut mourir, c'est un arrest decisif, il n'y a point d'appel, c'est un passage qu'on ne fait qu'une fois... » ; explicit : « [...] pour profiter de ses exemples et pour voller avec elle au Ciel ». – pp. 273-291, Conclusion, contenant l'abregé de sa vie pour modelle de Messieurs ses enfants, etc. ; incipit : « Ce n'est pas assés de commencer du saint Hierosme, mais c'est vertu que de perseverer... » ; explicit : « [...] dans lequel elle connoist tous mes besoins qui sont plus grands que de personne du monde. ». – pp. 283-305, Différentes épitaphes latines et françoise pour la mémoire de feu madame D'Anthecourt. ; incipit : « Je finis ce recueil de toutes ses vertus chrestiennes pour former l'épitaphe... » ; explicit : « [...] Passant, retirés vous, tirés coppie / Sur un si bel original / Si vous vous souvenés d'elle en terre / Elle soupirera pour vous dans le Ciel. ». – pp. 305-309, Table des paragraphes dans ce recueil.

Voir : Raffin, P., article « Le Brun (Dominique), dominicain, 1611-1688 », in *Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique, doctrine et histoire, Tome IX : Labadie - Lyonnet*, Paris, Beauchesne, 1976, col. 458-60. – Petit, N., Article « Dantecourt Jean-Baptiste », in *Prosopographie génovéfaine : répertoire biographique des chanoines réguliers de Saint Augustin de la Congrégation de France, 1624-1789*, Paris, ENC, Librairie Droz – Librairie H. Champion, 2008, p. 118, n°1385.

Paragraphe sixieme

La conduite que Madame
d'Anthecourt a tenue pour
vaincre ses imperfections &
foiblesses naturelles par la
fidelité quelle a observée
aux maximes quelle s'estoit
proposées, & qui luy avoient
esté données pour estre
vertueuses, & pour se consolider
dans L'esprit Interieur /

Bienque les ames choisies
aient beaucoup de Lustre par
les vertus quelles pratiquent,
elles n'ont pas laissé d'avoir en
bien souvent des imperfections
que Dieu a permis & permet
en elles pour les tenir sous

In humilitate nostrae memor finis
nostri. Leur garde, pour les empêcher
de Tomber en presumption, & pour

Leur donner un ample finis
de combats de victoires & de merites
en l'humiliant.

Ce seroit un abus de se persuader
que les ames saintes n'ayent point
eu quelque foibles en leur
maniere aussy bien que les
autres pour les rebouder au combat
auquel nostre nature nous oblige

nam mundus
de peccatis coram
te, nec infans
cuius est vitas
vniuersis diebus super
terram. N. aug.
lib. 1. Confes. c. 7.

Dieu la Souuerain permet. D'auoir
Les plus grands Saints offirque
Les personnes qui les contidereront
dans l'estat du combat, et dont
l'estat de la victoire ne desespere

ad
miserabilem off. vitas
hois super terram
Job. c.

pas de la uertu, et de la
sainteté de vie a laquelle
elles peuvent aspirer en combatant
ce qui peut estre de plus foibles
en elles /

6
Inde mansuetior
ad correctionem
inde patientior
ad laborum, Inde
ad identior ad
amorem, Inde
la gatiar ad contentum,
Inde sumitior pro
contentior, inde
amphior pro
uercundior, Inde
ad obediens dicitur
paratior, inde ad
gratiarum actionem
Deuotior et sollicitior
N. bern. lib. 1. 4. in contem.
in illud nigra sunt scilicet
formosior deo dilectior
den. contem. p. 2. an.

Il n'est pas moins important pour
La gloire de Dieu, et pour l'aduantage
des ames saintes (en parlant des
maximes qu'elles ont cheries &
pratiquées pour arriver aux
saintes habitudes des uertus chrestien-
nes) de faire aussy paroistre
Le foible qui a esté en elles, &
quelles ont surmonté par l'effort

paratior, inde ad
gratiarum actionem
Deuotior et sollicitior
N. bern. lib. 1. 4. in contem.
in illud nigra sunt scilicet
formosior deo dilectior
den. contem. p. 2. an.

Trois témoins manuscrits de la solitude de la « Solitaire des rochers »

19. [MONTMORENCY, Jeanne-Marguerite de]. [BRAY, Luc de]

La Solitaire des rochers.

En français et citations en latin, manuscrits sur papier

France, XVIII^e siècle

Figure d'ermite pénitente à l'extrême, réfugiée dans un réduit sauvage des Pyrénées, la « Solitaire des Rochers » est connue par sa longue correspondance échangée avec son directeur de conscience, le père Luc de Bray. Vraisemblablement apocryphe, ce texte polémiste à l'encontre du quiétisme est aujourd'hui considéré comme le véritable précurseur du romantisme pyrénéen. Des copies de cette correspondance ont circulé de manière assez vivace : nous en présentons trois dans ce catalogue.

Issue d'une famille de la haute noblesse de cour, la « Solitaire des Rochers », dont on ne connaît que le prénom, Jeanne-Marguerite, s'est vue, au gré des rééditions et réécritures de sa correspondance, attribuer le nom illustre – mais peu vraisemblable – de Montmorency. Née à Paris en 1645 pour les uns, en 1649 pour les autres, elle se serait enfuie du domicile familial à l'âge de quinze ans afin d'échapper à un mariage arrangé. Contrainte à la mendicité, elle finit simple servante et garde-malade dans une famille bourgeoise de Paris.

Après une vie d'abnégations et de sacrifices, Jeanne-Marguerite décide à quarante-cinq ans de se retirer dans les forêts inhabitées du Forez puis semble-t-il des Pyrénées. Elle élit domicile dans un réduit sauvage qu'elle nomme dans ses lettres la « solitude des rochers ». Véritable prototype du mysticisme féminin du XVII^e siècle, la Solitaire des rochers s'y livre aux austérités les plus extraordinaires, refusant de s'alimenter, priant sans relâche, allant même jusqu'à prendre l'habitude de dormir avec une charogne de cheval. Pendant six ans, elle tient une correspondance régulière avec le père Luc de Bray, moine franciscain, aumônier ordinaire de l'artillerie de France, curé, par dispense de Rome, de la paroisse de la Trinité-sous-Châteaufort, devenu son directeur de conscience. Après avoir déménagé dans un lieu appelé l'« Abime des Ruisseaux », la Solitaire aurait entrepris vers 1700 un pèlerinage à Rome pour les grâces du Jubilé, expirant en cours de route, aux alentours de Trente.

Prêtre religieux de l'ordre de Saint-François, le père Luc de Bray exerça une grande influence dans les milieux dévots de la Cour de Louis XIV, notamment sur de grandes dames comme la duchesse de Ventadour ou encore Madame de Nogaret. Par leur intercession, il accède à Madame de Maintenon à laquelle il fait lire les lettres enflammées d'une mystérieuse anachorète retirée du monde dans les forêts des Pyrénées. Cette correspondance, d'une remarquable profondeur d'expérience intérieure, ne cesse de rendre compte des doutes, des souffrances, des mortifications d'une mystique, dénotant une dévotion exaltée à l'extrême. Chacune des dix-neuf lettres de la Solitaire est suivie d'une réponse du père Luc de Bray, à l'exception de la dernière. À la mort de l'ecclésiastique, le 9 décembre 1699, la marquise de Maintenon hérite des supposés originaux des lettres ainsi que d'un crucifix que la « pauvre pécheresse » aurait sculpté dans son réduit sauvage. La dévotion à la fois sincère et austère de la Solitaire des rochers ayant séduits les dévots de cour, on s'empresse de faire copier – mais jamais imprimer – cette correspondance mystique dans les milieux pieux du royaume.

La correspondance de la Solitaire des Rochers et de son directeur de conscience est aujourd'hui largement considérée comme une œuvre de fiction, un roman épistolaire spirituel semblable aux *Lettres de la Religieuse portugaise* quasi contemporaines. Les universitaires lui reprochent notamment d'entremêler roman d'aventures et traité de mystique, associés à certains éléments polémiques vis-à-vis de la vie intellectuelle et spirituelle de l'époque. Pour Henri Bremond, il ne fait aucun doute que les *Lettres de la Solitaire* ne sont que pure fiction. Elles seraient l'œuvre parfaitement préméditée et intentionnelle du père Luc de Bray, rédigée dans le contexte de la querelle sur le Pur Amour opposant Bossuet et Fénelon, Port-Royal et la Compagnie de Jésus. Ses arguments se fondent essentiellement sur les passages où Jeanne-Marguerite condamne sévèrement les doctrines du père François Guilloché, son ancien directeur de conscience, de même que celles de Fénelon. Ramassant en une même identité symbolique le directeur de conscience et sa dirigée, Bremond affirme dans son article sur la Solitaire des Rochers paru dans le *Correspondant* du 25 février 1910 :

« Que ce Tartuffe soit mâle ou femelle, que nous importe ? D'où viennent les lettres, nous sommes en présence d'une manœuvre odieuse contre Fénelon. Ce que les ennemis de ce grand homme n'osaient dire qu'à voix basse et à mots couverts, on charge cette femme ou cette poupée de le crier sur les toits. C'est une sainte ! On lui a fait au préalable une légende miraculeuse. Des lettres d'elle circulant sous le manteau, remplies de la ferveur la plus embrasée. On dose prudemment le venin de ces lettres jusqu'au jour où, le lecteur semblant assez préparé, on laisse éclater le perfide réquisitoire que je viens de dire. De ce point de vue, la question du plus ou moins d'authenticité est indifférente. »

Par son travail d'écriture mystique, par son refus absolu et explicite de dogmatiser mais également par la fuite de la cour et de ses mondanités, Sœur Jeanne se pose en anti-Madame Guyon et se positionne en farouche opposante des quiétistes. On peut, par ailleurs, remarquer que la Solitaire pratique tout sauf l'oraison passive, et qu'elle quitte son premier directeur de tendance quiétiste pour s'attacher à Luc de Bray, qu'elle n'a jamais rencontré. Enfin, alors qu'elle se prétend très ignorante en théologie, elle lit l'*Explication des Maximes des saints* de Fénelon et les commente sur l'ordre exprès de son directeur dans un long mémoire critique dont il est dit qu'il est reçu et lu avec profit par Pirot, docteur et chancelier de Sorbonne, censeur du livre de Fénelon, protagoniste du conflit entre les évêques.

« Pirot, Luc de Bray, d'autres personnages encore qui interviennent dans cette correspondance sont des acteurs réels, mais la correspondance, elle, est de manière tout à fait évidente une supercherie littéraire, un pamphlet en forme de fiction qui mobilise un grand nombre de topoï romanesques, dont le déguisement et la fuite de la fille de grande noblesse. Ce pamphlet fonctionne comme fiction: il n'y a pas, dans son cas, à choisir entre le document historique et le roman, parce que ce livre est un document historique en tant que fiction littéraire. Il faut en effet considérer comme un phénomène historique le fait que la lutte radicale contre le quiétisme ait été amenée à passer par une supercherie littéraire. » (Ribard, D., « Radicales séparations », in *Archives de sciences sociales des religions* 2/2010, n° 150, p. 131 et sqq.)

Pour les érudits catholiques, *a contrario*, il ne fait aucun doute de l'authenticité de cette correspondance et de l'existence de la Solitaire des Rochers. Dans sa *Dissertation critique*, l'abbé Bouix rejette absolument l'hypothèse du pamphlet contre Fénelon, en se basant sur un passage où La Beaumelle traite des lettres de la Solitaire, sur le contenu des différentes copies manuscrites, sur le crucifix taillé par sœur Jeanne et surtout sur les recherches menées par ordre des magistrats afin de retrouver la trace de la jeune Montmorency à la fin du XVII^e siècle. Même si ces lettres ont sans doute été « arrangées » par le père Luc de Bray, notamment concernant les querelles théologiques, l'histoire de la Solitaire des Rochers reste pour eux incontestablement plausible. La vie hors du commun de sœur Jeanne a, par ailleurs, su inspirer plus d'un littéraire : Camille Sabatier de Castres a ainsi puisé dans l'histoire de la Solitaire le sujet de son roman intitulé *Jeanne-Marguerite de Montmorency, ou la Solitaire des Pyrénées* (Paris, 1836).

Cette correspondance a largement circulé sous formes de copies manuscrites tout au long du XVIII^e siècle avant d'être éditée dans diverses versions plus ou moins arrangées. Une vingtaine de manuscrits ont pu être recensées dans les collections publiques par les différents éditeurs de ce recueil mais il en existerait bien d'autres dans les bibliothèques privées, notamment jansénistes. Nous ne nous bornerons qu'à n'en signaler que quelques exemplaires : Paris, BnF, naf 10878, 1693-1699 ; naf. 11042-44, 3 vol. (dernier volume incomplet) ; naf. 14561, ff. 10-290, provient de la bibliothèque de Sir Thomas Philipps [21524] ; Paris, BnF, Arsenal ms. 7057, daté de 1786 ; Paris, Bibliothèque Mazarine, mss. 1160-1161 ; BM Lyon, SJ Ms 8/605 ; BM Amiens, ms. 336 ; BM Alençon, ms. 162 ; BM Nancy, mss 383-384 ; AD Loire, ms. 89 [Chaley 1.525]. Recopiées les unes sur les autres par des scribes plus ou moins consciencieux, « ces diverses copies manuscrites, quoique différant entre elles par de notables variantes, concordent néanmoins quant à la majeure partie de l'ouvrage, et quant aux passages les plus intéressants et les plus importants » (Bouix, D., « Dissertation critique » in *La Solitaire des Rochers...*, Paris, R. Ruffet, 1862, t. I, p. 109).

Voir : Sur la Solitaire des Rochers, sa correspondance et le mysticisme féminin au XVII^e siècle : Brémont, H., « Un complot contre Fénelon. Le solitaire des Rochers », extrait du *Correspondant*, 25 février 1910. – Bremond, H., *Histoire littéraire du sentiment religieux en France : les mystiques français du Grand Siècle*, Duchesne, J. (éd.), Paris, Presses de la Renaissance, 2008. – Claude, L.-C., « Jeanne-Marguerite. La Solitaire des Rochers et de l'Abîme des ruisseaux » in *Des égarées : portraits de femmes mystiques du XVII^e siècle français*, Grenoble, J. Millon, 2008, pp. 143-176. – Gardon, N., « Jeanne Marguerite de Montmorency alias la Solitaire des Rochers et le Forez », in *Bull. Diana*, t. 57, 1997, p. 245-254. – Gazier, A., « Une femme anachorète au XVII^e siècle. Jeanne de Caylus. La Solitaire des Rochers (1645-1700) », in *Mélanges de littérature et d'histoire*, Paris, 1904, pp. 209-288. – Reure, C.-O. (Chanoine), « Montmorency (Jeanne-Marguerite de) solitaire, dans le Forez ? », in *Bibliothèque des écrivains foréziens, ou qui se rattachent au Forez par leur résidence ou leurs fonctions, jusqu'en 1835*, Montbrison, 1915, t. II, pp. 151-153. – Ribard, D., « Radicales séparations », in *Archives de sciences sociales des religions* 2/2010, n° 150, p. 117-133. – Sigward, J., *Jeanne-Marguerite de Montmorency : 1646-1700 : une mystique oubliée*, Paris, 1989.

Éditions successives de la correspondance de la Solitaire des Rochers avec son directeur : *La Solitaire des Rochers*, Nicolson, O.P. (le Père) (éd.), Châteaufort, 1787. – *Lettres d'une solitaire inconnue, ou Jeanne-Marguerite de Montmorency révélée par sa correspondance avec le P. Luc de Bray*, Orange, 1841. – *La Solitaire des Rochers. Sa correspondance avec son directeur, éditée d'après plusieurs manuscrits, avec son Histoire par Nicholson et Bercastel, et une Dissertation critique, par D. Bouix*, Bouix, D. (Abbé) (éd.), Paris, 1862.

La Solitaire des rochers.

En français et citations en latin, manuscrit sur papier

France, XVIII^e siècle

Fort in-quarto, 952 pp., pagination multiple de l'époque, sur papier (blanc et blenté), manuscrit copié d'une seule main, encre brune, fine écriture cursive, bien lisible, une colonne de 24 lignes à la page, sans réglure apparente (justification 165-175 x 115-120 mm), chaque lettre correspond à un cahier distinct, nombreux passages corrigés, soulignés et annotés, tant dans le texte que dans les marges, de la main de Th. Capelle au crayon à papier, à l'encre noire et violette (intérieur parfaitement bien conservé malgré quelques pâles rousseurs). Reliure en demi-basane brune de l'époque, plats de papier à la colle, coins de parchemin au plat supérieur et de coins de papier de remplissage, dos lisse cloisonné et ornés de petits fers dorés, pièce de titre en maroquin brun, titre doré : « LA SOLITAIRE | DES | ROCHERS », gardes et doublures de papier marbré, tranches mouchetées de rouge (reliure assez usagée : dos craquelé, mors fragiles et fendus, petites déchirures au mors supérieur, quelques usures et frottements sur les plats et les coupes). Dimensions : 217 x 166 mm.

Provenance :

1. Orthographe du XVIII^e siècle. Les originaux, aujourd'hui perdus, sont légués à la mort du Père Luc de Bray à Madame de Maintenon. Toutes ces lettres ont été recopiées par la même personne, hormis la deuxième lettre qui a été intercalée au moment de la reliure. Trace d'ex-libris imprimé arraché au contre-plat supérieur.
2. Jacques Abel Chauvet (ex-dono : « Donné à Capelle Eloi | Le 1^{er} Juin 1817 | Par Jacques Abel Chauvet in *Dominum Christum*. » et quatre ex-libris manuscrits : « JACH^t. » au verso du feuillet de garde supérieur et à la première page). – 3. M. Chauvet a offert ce manuscrit en 1817 à l'un de ses anciens camarades de collège, Eloi Capelle (1747-1848), devenu receveur des finances de la ville de Bernay (rubrique nécrologique in Fouquier, A., *Annuaire historique universel ou Histoire politique pour 1848*, Paris, Thoissier Desplaces, 1848, p. 222). À sa mort, cet ouvrage passe par héritage à son fils Th. Capelle. Visiblement pris de passion pour l'histoire de la Solitaire des Rochers, il a abondamment annoté ce manuscrit, entre 1854 et 1866, d'indications chronologiques, géographiques et bibliographiques. Th. Capelle a, par ailleurs, comparé son exemplaire avec quelques-unes des copies manuscrites de l'époque ainsi qu'avec les éditions successives de cette correspondance.

Texte :

L'ensemble manuscrit formé par cette correspondance est généralement associé à une biographie inédite intitulée *Récit abrégé, mais fidèle, de ce qu'on a pu savoir touchant la vie de la Sœur Jeanne, connue sous le nom de la solitaire des Rochers*. Absente à notre exemplaire, cette vie de la Solitaire aurait été arrachée au début du XIX^e siècle comme le précise Th. Capelle sur le contre-plat inférieur : « quelques pages supplémentaires, dont on ne peut trop regretter l'arrachement ».

pp. 1-9, Première lettre, de la Solitude des Rochers, datée du 8 janvier 1693 ; incipit : « Comme je ne crois pas que vous ayez oublié la pauvre servante de Dieu, mon très cher et bon Père, ... » ; explicit : « [...] vous sçaurez plus souvent de mes nouvelles, si le Seigneur le permet pour mon bien. Bonjour, cher Père. » ; pp. 9-18, Réponse à la première lettre, à la Sainte Trinité, le 26 mars 1693 ; incipit : « Je suis ravi que vous ayez reçu celle que je vous ai écrite, ma très chère Sœur ; ... » ; explicit : « [...] Surtout ayez grande dévotion à la Sainte Vierge, et à vôtre bon ange ».

pp. 1-24, Dix-neuvième lettre, de l'Abîme des Ruisseaux, le 17 septembre 1699 ; incipit : « La grâce de mon divin Sauveur soit avec vous mon très-cher Père... » ; explicit : « [...] Priez pour moi, cher Père, je le fais pour vous et me croyez en notre seigneur autant à vous qu'à moi-même. La pauvre Solitaire. » ; pp. 25-37, réponse inachevée à la dix-neuvième lettre, le 3 décembre 1699 ; incipit : « J'ai reçu, chère épouse de mon divin Sauveur, votre lettre dattée du 17 du mois de septembre 1699... » ; explicit : « [...] parce que son pieux et digne directeur qui l'avoit commencée, est tombé malade pour lors, dont il est mort. »

Joint :

- *La Solitaire des rochers.*

En français et citations en latin, manuscrit sur papier

France, XVIII^e siècle(vers 1750-1760 ?)

Provenance :

1. Ex-libris manuscrit à la première garde : « Ce livre appartient a la sœur Becquet. 1764 ».
2. Ex-dono à la première garde : « Donné par Madame St-Louis Carnas le 3 fevrier 1826 à sa nièce Mademoiselle Alix Rebuffas qui nous l'a donné le 3 may 1826 »

Dessin (fol. 107v) : Crucifixion avec la légende : « Faites votre meditation la desus prenez pour bouquet spirituelle la playe de son sacré cœurs ». On distingue au pied de la croix, deux figures, l'une une femme, l'autre soit une peau de bête d'anachorète, soit une figure vêtue de cette peau de bête.

- *La Solitaire des rochers.*

En français et citations en latin, manuscrit sur papier

France, XVIII^e siècle

Provenance :

1. Vignette ex-libris contrecollée sur le contreplat supérieur : « Ex libris Joannis Riche. Canonici ecclesiae sancti Nicetii Lugdunensis ».
2. Autre vignette ex-libris armorié : « De la bibliothèque de Justin Godart Lyonnais ».
3. Mention ex-libris à la fin de la 12^e lettre et réponse, « Se livre est au Delle [demoiselle] St-Pierre » ; inscription répétée à la fin du manuscrit, après l'épithaphe du Père Bray : « Se livre est a demoiselle St Pierre ».

Racine à Saint-Cyr

20. RACINE (Jean).

Esther, tragédie

En français, manuscrit sur papier avec dessins à la plume

France, XVII^e siècle (vers 1688/1689)

98 ff., sur papier, avec 7 dessins de bâtiments (constructions de la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr ?) tracés à la plume (pp. 44, 45, 53, 62, 70, 77, 98), texte inscrit dans des encadrements tracés à l'encre. Reliure de plein vélin souple moderne, dos lisse avec « Esther » inscrit au crayon à l'horizontale, attaches. Dimensions : 170 × 230 mm.

Manuscrit contenant le texte de la pièce d'*Esther*, sans doute un livret calligraphié par une jeune fille (de Saint-Cyr ?) : le texte est ici divisé en 5 actes et non 3 comme dans l'édition de 1689.

Le 18 août 1688, le marquis de Dangeau note dans son *Journal* :

« Racine, par l'ordre de Mme de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus ; il sera chanté et récité par les petites filles de Saint-Cyr. Tout ne sera pas en musique. C'est un nommé Moreau qui fera les airs ».

Madame de Maintenon commande effectivement en 1688 à Racine une pièce de théâtre à jouer à Saint-Cyr. La première représentation eut lieu le 26 janvier 1689, jouée par les élèves de Saint-Cyr, sous la direction de Racine. Dans une gravure de Boilly et Pierre-Charles Coqueret, on a représenté « Racine faisant réciter sa tragédie d'*Esther* par les demoiselles de Saint-Cyr devant Louis XIV et Mme de Maintenon » (Rouen, Musée de l'éducation). En tout, cinq autres représentations suivirent en 1689 : rapidement, il devint un grand honneur d'être invité à une des représentations. Ce succès déplut rapidement à Mme de Maintenon qui craignit que les jeunes filles ne deviennent la proie des courtisans.

La Maison royale de Saint-Louis est créée par Mme de Maintenon en 1686 pour des jeunes filles nobles mais sans fortune. Fidèle aux conceptions jésuites, elle est convaincue de la valeur pédagogique du théâtre. C'est ainsi que les jeunes filles se retrouvent tout d'abord à interpréter *Cinna*. Mais la ferveur avec laquelle elles jouent les scènes de passion amoureuse entraîne l'arrêt des représentations. Madame de Maintenon fait donc appel à Racine pour qu'il écrive sur « quelque sujet de piété et de morale, une espèce de poème où le chant fût mêlé avec le récit ». La pièce de Racine alterne déclamation et chant avec l'intervention du chœur, assuré par les voix des jeunes filles. Les répétitions commencèrent en novembre 1688 : on avait sélectionné les « actrices » et les « chanteuses » parmi les demoiselles de la classe « jaune », toutes étaient nées en 1674. Dangeau relate la première à Saint-Cyr :

« A trois heures, le Roi et Monseigneur allèrent à Saint-Cyr, où l'on représenta pour la première fois la tragédie d'*Esther*, qui réussit à merveille. Mme de Maintenon avait disposé de toutes les places, et il n'y eut aucun embarras. Toutes les petites filles jouèrent et chantèrent très bien, et Mme de Caylus fit le prologue mieux que n'aurait pu faire la Champmeslé. Le Roi, les dames et les courtisans qui eurent permission d'y aller en revinrent charmés... »

La principale originalité de Saint-Cyr consistait dans la mise en œuvre d'un nouveau programme d'éducation, mis au point par Mme de Maintenon et l'abbé de Fénelon qui fit paraître son *Traité de l'éducation des filles* en 1687. Racine choisit Esther, personnage biblique parfaitement exemplaire : un modèle de femme à imiter, capable de concilier sa dévotion envers Dieu, son dévouement à son peuple et sa fidélité envers son époux. Madame de Maintenon n'allait plus tarder à être surnommée la « nouvelle Esther ».

5
Esther
Tragedie

Acte I.
Scene Premiere.
Lothar, Elise.
Esther.

Esther.
Et toy, chere Elise? O jour trop fin heuureux,
Que ven' tout le Ciel qui te rend à moi vray?
Tuy, qui de Benjamin comme moy descendu,
Est de ma premiere aus la compagne assidue?

Texte :

Le texte est ici en cinq actes tandis que l'édition de 1689 (*Esther tragédie. Tirée de l'Esriture Sainte*, Paris, Chez Denys Thierry, 1689 [dès mars 1689]) comporte trois actes en vers (acte I, 5 scènes ; acte 2, 8 scènes ; acte 3, 9 scènes). Une note au crayon sur la première garde indique : « Probablement copie manuscrite pour la représentation par les élèves de St-Cyr, en avant-première. Ici en 5 actes ». Il doit s'agir d'une première version, avant le découpage en trois actes, peut-être un livret pour une jeune actrice.

pp. 1-4, *Prologue, la Piété*.

pp. 5-98, *Esther*, tragédie, ici en 5 actes.

Voir : Milhiet (J.J.), *Les Demoiselles de Saint-Cyr, maison royale d'éducation (1686-1793)*, Paris, 1999, pp. 115-121. – Jean Orcibal, *La Genèse d'Esther et d'Athalie*, Paris, Vrin, 1950. – Gabriel Spillebout, *Le Vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine*, Genève, Droz, 1968. – René Jasinski, *Autour de l'Esther racinienne*, Paris, Nizet, 1985. – A. Piéjus, *Le Théâtre des Demoiselles. Tragédie et musique à Saint-Cyr à la fin du Grand Siècle*, Paris, 2000.



62

Alte Sans chant.
*Alte sans paroles du trait d'ancien Chantre
prophète*
En scène appoit, allées, seconde, maître d'armes.

Fin du p. 1. Acte.



63

Acte IV.

Scène Première?
Man, Laic.
L'are.

*C'est d'ancien de l'ancien, upade, fady,
et ce, l'are pour eux de l'ancien de fady,
l'are l'are que la porte, in, et, en, en, en,
l'are, les, l'are, dans, et, l'are, l'are,
L'are, l'are, l'are, l'are, qui, l'are, l'are,
L'are, l'are, l'are, l'are, l'are, l'are,*

L'anonymat d'une femme de lettres

21. [BELOT (Octavie) (1719-1804) dite Madame B...]

Manuscrit de Madame B...

En français, manuscrit sur papier

Suisse, 1793-1797

Petit in-4, complet, en deux parties séparées par des ff. blancs, 141 pp. (pages manquantes de la p. 125 à 128), 11 ff. bl., + 319 pp., 6 ff. bl., manuscrit copié par une seule main, fort soignée (main de secrétaire ?). Reliure d'époque en demi basane à coins, dos lisse, plat recouvert de papier moucheté, tranches teintées rouges [reliure usée, papier tâché, et mouillures sans altération du texte (restauration récente : renforcement des manques du papier)]. Dimensions : 165 x 192 mm.

Intéressant manuscrit d'une femme-auteure pendant la Révolution, sans doute réfugiée en Suisse : il peut s'agir d'Octavie Belot (née Guichard), qui prit le nom d'Octavie du Rey de Meynières lors de son second mariage.

Provenance :

1. Un carton indique : « Manuscrit de Madame B... Petit in-4° demi-bas. à coins, dos lisse, rel. anc. 145 pp. 11 ff. bl. 319 pp. 6 ff. bl. Intéressant manuscrit du XVIII^e siècle d'une dame de la haute société comprenant diverses épîtres et lettres sur la famille royale pendant la Terreur ». Sur le même carton une mention « réservé », sans doute de libraire.
2. La date de 1793 revient plusieurs fois dans le manuscrit. On trouve aussi une date de 1797 (p. 144, 1^{ere} partie) : l'auteure s'adresse « A M. Joly en lui renvoyant ses ouvrages le 28 octobre 97 ».

Dans ce recueil, « Madame B... » reprend des fables, notamment écrites par Nicolas Grozelier (1692-1778), fabuliste français qui publia un recueil de ses œuvres en six livres, en 1768. Elle traduit également la pièce allemande *Éraste*, comédie en deux actes et en vers publié en 1770 (pp. 122-168 de la seconde partie) de Salomon Gessner (1730-1788). Poète suisse, il annonce la Suisse idyllique prônée par Jean-Jacques Rousseau dans sa *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. Ses scénettes se déroulent toujours dans le même univers : le paradis sur terre. Il est difficile de rendre compte de la grande diversité des pièces incluses dans ce recueil : ce choix reflète en tout cas sa connaissance de la littérature anglaise et allemande mais aussi du milieu des Lumières en Suisse en cette fin du XVIII^e siècle.

L'auteure est vraisemblablement une grande traductrice, de l'allemand vers le français, mais aussi de l'anglais vers le français. Nous avons dans ce recueil de nombreux exemples de textes traduits de la littérature et de périodiques anglais. *The Rambler* (que l'on peut traduire en français par « Le flâneur ») était un périodique fondé par l'écrivain britannique Samuel Johnson qui paraissait tous les mardis et samedis de 1750 à 1752. *The Rambler* traitait en général de sujets comme la morale, la littérature, la société, la politique et la religion. Madame B... traduit ici plusieurs extraits de divers numéros de la revue dans la seconde partie du recueil.

The Man of Feeling (pp. 1-35 de la seconde partie) est ici traduit d'un roman sentimental écossais publié en 1771 par Henry Mackenzie. Le roman présente une série de vignettes morales dans lesquelles le protagoniste naïf, Harley, observe, raconte ou participe. « Madame B... » traduit également le poème de Lady Anne Lindsay, *Auld Robin Gray*, écossais, écrit en 1772, évoquant la malheureuse histoire d'amour entre deux jeunes gens (pp. 115-116 de la première partie).

Notre traductrice et auteure « Madame B... » serait-elle Octavie Guichard, devenue par alliance Octavie Belot, puis Octavie du Rey de Meynières, comme le propose Antoine-Alexandre Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (Paris, 1827, Tome II, pp. 67, 82, 100, 518) ? Née à Paris en 1719 et morte à Chaillot en 1805, c'est une femme de lettres et traductrice française. Elle devient, très jeune, veuve d'un avocat au parlement de Paris, qui lui laisse pour toute fortune une rente de 50 livres. Elle vend sa rente et apprend l'anglais pour effectuer

à Mad^e S.

Pourquoi me pressés vous Silvie
 De quitter ces aimables Lieux ?
 Croyés vous que mon cœur envie
 Les plaisirs de vos Demi Dieux ?
 Non; je Veux jouir de la Vie
 Sans Craindre les revers d'un sort trop Glorieux.

Ici loin de tout soin penible
 De l'amitié je sens le prix
 Par ce Lieu doux et paisible
 Mes Desirs se trouvent remplis
 Ici je sens qu'il est possible
 Que nos jours quelque fois soient exempts de soucis

Ici, jouissant de moi même
 Je savoré la Liberté
 Ce vrai Trésor, ce Bien Suprême
 Dont mon cœur est trop Enchanté
 Et qui fait qu'en ce Lieu je m'aime
 Plus que dans un Palais par la Génie habité.

des traductions. Elle obtient la protection de l'auteur dramatique Charles Palissot de Montenoy et du fermier général Alexandre Le Riche de La Pouplinière, qui lui font obtenir une pension de 1 500 livres. Surnommée « la Sévigné du siècle » par Voltaire, Octavie Belot s'engage dans les discussions morales et philosophiques de son époque. Elle exprime son désaccord avec Rousseau touchant l'inégalité des conditions et propose d'autres idées dans ses *Observations sur la noblesse et le Tiers-Etat* (1758). Ses traductions de l'*Histoire de Rasselas* (1760) de Johnson, d'*Ophélie* (1763) de Fielding, et des seize volumes de l'*Histoire de l'Angleterre* (1763-1765) de David Hume lui valent non seulement l'admiration du roi mais aussi une généreuse pension de sa part. Elle traduit tout en écrivant elle-même de petits romans : *Réflexions d'une provinciale sur le discours de J.-J. Rousseau, touchant l'égalité des conditions* (1757), ou encore *Mélanges de littérature anglaise* en six volumes. Elle fréquente la riche bibliothèque du président du parlement, Jean-Baptiste-François du Rey de Meynières, qu'elle épouse en secondes noces en 1765.

La fable « L'Aigle et le rossignol » (pp. 102-105, 1^{ère} partie) est inspirée, d'après le *nota bene* de Madame B..., d'une satire de Voltaire contre l'empereur Joseph II, prince qui méprisa ce dernier n'allant pas le voir lors de son passage par la Suisse en 1777. Il semblerait que Madame Belot ait été proche de Voltaire. La lettre qu'il lui adresse en 1761 montre l'estime qu'avait ce dernier pour la femme de lettres :

« Vous savez, madame, combien le solitaire des Alpes aime vos charmantes lettres ; mais, tout Suisse qu'il est, il n'aime point du tout les romans suisses, et il déteste l'insolent orgueil d'un valet de Diogène qui insulte notre nation. Il est enchanté que la pièce de M. Diderot ait triomphé de la cabale. C'est une réparation d'honneur que le public lui fait d'avoir écouté la prétendue comédie des Philosophes.

Le solitaire voit avec une extrême consolation que le public a des égards pour les gens qui pensent. M^{me} Belot doit trouver son compte à cette disposition des esprits. On lui réitère du fond du cœur les assurances de la plus respectueuse estime ».

Œuvres complètes de Voltaire, tome 41, p. 226-227, lettre 4479 : « à Madame Belot », Paris, Garnier, 1883.

L'ensemble des textes et traductions qui composent ce manuscrit démontre la proximité de Madame B... [Belot] avec la philosophie des Lumières. Il est fort probable qu'elle ait choisi de s'exiler, le temps de la Révolution, dans la mère-patrie de Rousseau, la Suisse. Elle évoque en effet Malagnoux, dans le canton de Genève (p. 80, première partie). Elle y côtoie dès lors la haute société suisse : Madame Tronchin-Labat (p. 97, 1^{ère} partie), ou encore Madame Jeannette de Bottens (p. 94 et p. 96, 1^{ère} partie ; voir J.-F. Polier de Bottens, *Mémoires d'une famille émigrée*, C. Seth (éd.), Genève, 2015, p. 8-14 ; Perrochon, Henri, « Nanette de Bottens: romancière d'autrefois », *Revue historique vaudoise*, n° 50, 1942, pp. 13-17), proches elles aussi des idées rousseauistes.

Un catalogue de livres en vente chez le libraire Louis Luquiens, à Lausanne en décembre 1795, inventorie un ouvrage en trois volumes publié à Lausanne en 1793 par Madame B***, *Histoire de Miss Julie Greville, traduite de l'anglais*. L'ouvrage est vendu 5 livres et une note l'accompagne : « Très-joli roman instructif qui peut être mis entre les mains des jeunes gens [...] ». Ce roman est traduit par Madame Belot d'après l'original en anglais paru en 1787 de la main de Susanna Keir (1747-1802), romancière écossaise et admiratrice de la Révolution française.

Liste complète des textes contenus dans ce recueil disponible sur demande. Citons les premières pièces de la première partie : *Ironie*, p. 1 ; *Épître à Mlle D...*, p. 2-3 ; *Épître à Mr de C... à Berlin*, p. 4-5 ; *L'Himen Médiateur sur le mariage de Mr Hoggner et de Mlle Henriette de Mauclerc*. *Fable*, p. 5-11 ; *Épître d'Anne de Boulen en Pris[on] à Henri VIII son époux*, p. 11-14 ; *Le Fils de Louis XVI à sa mère*, p. 15-17 ; *Plan d'une Estampe*, p. 18 ; *Monologue du Régicide*, p. 19-20. Dans la seconde partie, les premières pièces sont les suivantes : *Episode tiré d'un Roman anglais intitulé The Man of Feeling ou l'homme sensible*, p. 1-35 ; *Les généreux Esclaves*. *Anecdote historique, traduit de l'anglais par Mad. B.*, p. 36-47 ; *Lettre de Madme xx. A son époux à l'armée, écrite la veille de sa mort, traduite de l'anglais*, p. 48-50 et passim.

Voir : Gibbard, P. « Royalist and Radical: Octavie Belot on Rousseau and the Social Order », in L. Curtis-Wendlandt, & P. G. A. K. Green (eds.), *Political Ideas of Enlightenment Women: Virtue and Citizenship*, 2013, pp. 33-49.

96.

à Mad^{lle} Jeannette de Bottens le jour de sa
fête, Avec un Chapeau. 1793.

Dans ce tems ou suivant l'usage
On voit des chapeaux si souvent
Couvrir des têtes à l'évent
Je veux à celui-ci procurer l'avantage
Chère Jeannette en vous offrant
De couvrir une tête sage
Avec un Coeur à l'avenant
Puisse toujours ce Coeur aimant
D'accord avec ton jugement
Jusqu'au dernier jour de mon âge
M'aimer me chérir tendrement
Et le bonheur alors deviendra mon partage.

Vers

Pour Mad^{me} M. le jour quelle accomplissoit sa 86^e
par Une Amie de 70 Ans.

L'hiver quelques fois a des fleurs
Qui valent les présents de la Naissante Flore
Ainsi que des Jardins il est aussy des foens
Qu'en toutes les saisons la Nature décore.
Après quatre Vingt Six Printems
De l'âge des frimats ne pas sentir les Glaces

Un père écrit pour sa fille

22. BRUNO Louis de *Blanche d'Hemicour* En français, manuscrit sur papier Saint-Germain-en-Laye, 1799

Trois volumes : 1^{er} volume de 223 pages, 2^{ème} volume de 243 pages, et le 3^{ème} volume de 242 pages, encre brune sur papier, ratures et corrections. Reliure avec couvertures de papier brun-ocre, dos à six nerfs, annotations. Bon état général (manuscrit), reliures défraîchies. Dimensions de chaque volume : 245 × 195 mm.

Ce roman de 708 pages, a priori autographe, titré *Blanche d'Hemicour*, est composé de 48 chapitres. Il est précédé d'une dédicace poétique à la fille de l'auteur, Marie Anne Blanche de Milanges.

L'auteur de ce roman est Louis de Bruno (Chandernagor (Inde), 1739-Saint-Germain-en-Laye (France), 1814), Major-Général en Inde et Introduceur des Ambassadeurs de Monsieur, frère du roi. En effet, ce dernier nous informe en page de titre de sa naissance « aux Indes orientales sur les rives du Gange », ainsi que de l'écriture du roman à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en 1799, lieu de son décès. Louis de Bruno épouse en 1767, à Pondichéry, Marie-Joséphine Law de Lauriston. Ils auront trois enfants : deux garçons, Jean Jacques et Adrien François, futur grand général de l'armée de Louis Bonaparte, roi de Hollande, puis de l'armée française, ainsi qu'une fille nommée Marie Anne Blanche (née vers 1768). La dédicace concorde donc : Marie Anne Blanche aurait alors environ trente ans lors de la rédaction de ce manuscrit, et ainsi, elle porte son nom d'épouse, Milanges, illustre famille auvergnate dont Jacques Milanges, conseiller du roi, fut l'un des membres les plus connus.

Cet ouvrage, dédié à sa fille, est destiné à être diffusé en-dehors du cercle familial puisque l'auteur s'adresse directement à nous, lecteur, dans une note écrite en latin et en français sur la page de titre : « *Seria cum possim, quod delectantia malim scribere, tu causa es Lector. ... / Si pouvant écrire des choses sérieuses, j'ai préféré celles qui vous plaisent, Lecteur ! vous en êtes la cause.* » Néanmoins, il semble que ce manuscrit soit encore une ébauche de travail car des inscriptions manuscrites au crayon sont présentes soulignant certains paragraphes à supprimer. Il s'agirait alors d'une première mise au propre avant le manuscrit définitif ?

L'histoire débute au château d'Hemicour, au mois d'octobre 1793, et prend fin le 3 juin 1799, année de rédaction par Louis de Bruno. Le lieu, situé en actuelle Île-de-France, est vraisemblablement fictif : il en est de même des personnages. Dans le chapitre deux, « *Mademoiselle d'Hemicour est transférée au château de Chantilly. Rencontre intéressante* » (pp. 12-22). Ce roman doit très vraisemblablement trouver son intrigue dans la vie sociale de la région parisienne et de l'Oise familiers à Louis de Bruno. On y trouve aussi des références à un « château de Tremblecour » (chapitre 33, « *Melle d'Hemicour arrive au château de Tremblecour, séjour habituel de Made de Sénermont...* », pp. 1-14). Pourrait-il s'agir de Tremblecourt en Meurthe-et-Moselle (Lorraine) ?

L'auteur place son récit dans la dernière décennie du XVIII^e siècle marquée par l'après-Révolution, la Terreur, jusqu'à la fin du Directoire. Ainsi, plus qu'une histoire d'amour épique et impossible entre l'héroïne orpheline Blanche et le bel Enguerrand, c'est une histoire de France que nous propose Louis de Bruno au cœur de cette époque troublée. Ce récit, s'achevant sur une fin heureuse, est-il l'écho de la vie de Blanche, sa propre fille ?

Comme l'indiquent les ex-libris sur chaque volume, le roman n'a vraisemblablement jamais quitté la bibliothèque familiale puisqu'il se trouve dès le XIX^e siècle au sein de la bibliothèque de M. Bruno de Molaret, sans doute Ferdinand-Louis Bruno-Molaret, petit-fils de Louis de Bruno.

Blanche D'hemicour
—
Roman en Trois Volumes.
—

Par Louis de Bruno
né aux Indes Orientales sur les Rives
du Gange.

*Seria cum possim, quod delectantia malim
scribere, tu causa es doctor. marcial.*

*Si pouvant écrire des choses sérieuses, j'ai préféré
celles qui vous plaisent, docteur! vous en êtes la cause.*

Premier Volume
—
A St. Germain en Laye
1799.

Dédié à ma fille
marie Anne Blanche de
Milanges.

Mon amitié pour toi me dicta cet ouvrage,
Ma fille, j'en dois l'hommage;
ma main à tes regards le rendra précieux.

C'est sentiment délicieux
qui trace à chaque page,
Mon cœur te s'exprime bien mieux.
Que l'art est loin de la nature,
Et qu'il l'imité faiblement!

Le langage est au sentiment,
Ce qu'est l'esquisse à la peinture;
Le désir au contentement.

Je goûtois un plaisir extrême
En peignant ces divers morceaux
à t'appliquer, à toi que j'aime,
des traits d'ébauches des tableaux.
Ce livre, flatteuse Espérance,
Tiendra ma place en mon absence;
Pour mon cœur ce doux souvenir,
Ma fille est une jouissance,
Qu'il puisse charmer ton loisir
Et te donner quelque plaisir,
Voilà toute ma récompense.

Blanche D'hemicour

chapitre Premier

arrestation.

C'est au mois d'octobre 1793 qu'une troupe nombreuse de paysans armés de piques et de sabres, s'empara de la cour du château d'hemicour: c'étoit la garde nationale du canton, elle escortoît la Municipalité du village et des commissaires du comité de surveillance d'une petite ville voisine. ils s'étoient transportés dans ce château en vertu du décret contre les suspects, donné au mois de septembre précédent.

il étoit nuit, des dames livrées au sommeil, furent éveillées par les coups redoublés dont on frappoit la porte du vestibule; et par les cris de leurs femmes qui s'étoient précipitées dans leur appartement. Mad.^e D'hemicour s'informa de la cause d'une rumeur aussi extraordinaire. ne pouvant rien apprendre de ses femmes aux quelles la peur avoit ôté la puissance de s'expliquer, elle se leva, et alla ouvrir une fenêtre, pour connoître par elle même, ce qui causoit un si grand mouvement.

La cour étoit éclairée par vingt torches: elle apperçoit cette foule qui s'est aussitôt entendre des hurlemens effrayans, et tels qu'en fontent les sauvages habitans au pied des Apalaches ou des bords du fleuve S. Laurent.

Une convulsionnaire lyonnaise

23. BOUSSIN Félicité

Journal de l'œuvre que Dieu opère pour son Peuple d'Israël sur la sœur Isaac-d'Israël-Juive. Année 1807, qui est la dix-septième.

En français, manuscrit sur papier

[France], s.l., 1807.

In-8, 1 f.n.cb. (titre) et 276 pp., écriture à l'encre brune, la citation en première page : « Malheur aux Villes (ô Jérusalem) dont vos Enfants sont devenus les Esclaves ! - Bar. Ch. 4. V. 32 » provient du livre de Baruch, livre deutérocanonique de la Bible. Reliure de veau raciné du XIX^e siècle, dos lisse orné de filets, pointillés, fleurons et croisillons dorés, pièces de titre et de tomaison de maroquin rouge et vert, roulette dorée autour des plats et sur les coupes, roulette intérieure, tranches mouchetées bleues, petits manques de cuir en haut du dos. Dimensions : 205 x 150 mm.

Relation inédite des séances mystiques pour les premiers mois de l'année 1807 de Félicité Boussin, célèbre convulsionnaire lyonnaise.

« Tout mon corps et ma raison sont malades ; je perds la présence d'esprit, et je vois la grosse étoile noire. Que je suis mal ! Du feu sort de mes jambes et monte. Je suis comme si on avait fixé mon corps contre terre, et les bras et les jambes semblent se casser. On m'écrase, mes genoux sont forcés en arrière, et il en sort du feu. (Plaint. doul.). Que mes bras sont frappés ! (...) » (pp. 22-23).

Ce journal quotidien débute le 1^{er} janvier et s'achève le 4 mars 1807. Écrit à la première personne du singulier par la sœur Isaac-Juive, convulsionnaire et janséniste de Lyon (1791-1841), le texte rapporte ses états mystiques et les souffrances endurées. Félicité Boussin, de son vrai nom, se fit connaître par son appartenance, au début du XIX^e siècle, à un groupe de convulsionnaires lyonnais qui s'attache à la maintenance de l'Œuvre.

Alors que les thèses et pratiques convulsionnaires sont définitivement rejetées par l'élite janséniste dans les années 1760, le nombre d'adeptes, lui, ne cesse de croître. L'évolution de l'Église - par la fracture révolutionnaire que ne tolèrent pas certains jansénistes - provoque une profonde rupture avec ces derniers.

Dans une logique d'inobservance des contraintes du Concordat, de multiples « Petites Eglises » vont voir le jour en province : les « Illuminés » d'Agen, les « Clémentins » de Rouen, ou encore les « Purs » de Montpellier. La ville de Lyon, contre le Paris des Encyclopédistes, s'est constituée au fil du XVIII^e siècle « capitale des activités ésotériques », selon l'expression de Louis Trénard, historien de la culture et des mentalités (L. Trénard, *Lyon, de l'Encyclopédie au Prémantisme*, Paris, 1958).

C'est dans ce climat local que Félicité Boussin, juive convertie, devient sœur Isaac. Longtemps elle donnera une voix aux tribus d'Israël, réalisant ainsi la prophétie de Paul, dans la résurrection et le retour à la parole. Alors, Elie viendra, la nation juive se convertira, le monde perdu sera régénéré et viendra au salut. Le jansénisme du XVIII^e siècle s'appuiera sur les Écritures pour y puiser des certitudes. Élie, dans l'argumentaire janséniste, est la figure emblématique du juif. Depuis 1791, Dieu avait établi sœur Isaac dans son peuple d'Israël pour « être un signe et une figure vivante de tout ce qu'il veut faire en Israël ». En 1806, elle reçoit l'annonce de « l'Éveil », à savoir l'appel à se convertir que lançait Élie aux Israélites. Les fidèles de sœur Isaac la prirent toujours au sérieux par la diffusion de ces prodiges à travers ses lettres mais surtout son *Journal*.

L'auteur de la *Table du Journal d'Isaac* donne comme preuve matérielle « visible et irrécusable que les cris et les plaintes que poussait la sœur pendant ses états surnaturels n'étaient pas de vains simulacres, [sont] les enflures douloureuses et quelques fois insupportables qui en une multitude de circonstances s'emparèrent spontanément

Journal
De
L'œuvre que Dieu opère
Pour
Son Peuple D'Israël
Sur
La Seuv' Isaac-d'Israël
Juive.

Année 1807, qui est la dix-septième.

Malheur aux Villes, (ô Jérusalem) dont vos Enfants
Sont devenus les esclaves! — Bar. Ch. 4. v. 32.

de plusieurs de ses membres et autres parties de son corps frappées par les agents surnaturels de son Œuvre ».

À l'origine, on désignait par «convulsionnaires» des individus qui, lors de trances mystico-religieuses, présentaient des convulsions, entre autres manifestations spectaculaires. Essentiellement parisien au départ, le mouvement convulsionnaire gagna peu à peu la province et notamment Lyon à partir des années 1770. Constituée en 1802, la «Petite Église de Lyon» se plaçait donc dans une situation d'opposants religieux à l'Église catholique, tout en restant dans son sein. C'est dans la mouvance de cette «Petite Église» que se situe l'œuvre de Félicité Boussin, qui se fit d'abord appeler sœur Félicité, puis sœur Isaac-Juive. Celle-ci consigne ses textes mystiques dans son *Journal*, resté manuscrit, qu'elle tint au moins jusqu'en 1807. La bibliothèque municipale de Lyon conserve les années 1791-1795, 1797-1798, 1799, 1800-1801 et 1804-1805 (cote : Lyon, BM, Chomarat Ms 0550). Notre manuscrit vient donc compléter la série conservée à Lyon. Le journal couvre la période du 1^{er} janvier au 4 mars 1807, en donnant tous les détails des séances de transe auxquelles la sœur se livrait : raidissement des membres, douleurs, cris, sentiment d'oppression, invocation du prophète Élie, visions d'une étoile noire, apposition des mains, bénédictions, etc.

Voir : Vidal Daniel, *La Morte-Raison : Isaac la juive, convulsionnaire janséniste de Lyon, 1791-1841*, Grenoble, Jérôme Million, 1994

N^o 1840 ~ 1^{er} Janvier

1.



Journal de la Sœur Isaac-Israël Juive.

Année 1807, qui est la Dix-septième.

N^o 1840. Le 1^{er} Janvier, à 2 heures. après
la prière, la S^{re} se plaint pendant une demi-heure
de vives souffrances, et dit que la tension va la sai-
sir partout dans un moment. En effet, peu après,
elle se plaint que ses membres sont érasés, et que
la tête lui fait bien mal. (bénédition.) Sp., il me
semble qu'on racle les tendons des bras, et un feu
fort de tout mon corps... Ah! je vois un rayon..
L'Ange a dit: « je reviendrai, et je parlerai ». Cette
parole a suivi le rayon qui est sorti de devant lui.

L'apprentissage des bonnes moeurs

24. [ANONYME].

Recueil sur divers sujets. Instruction d'une mère à sa fille

En français, manuscrit sur papier

France (Savoie ?), vers 1815-1830

In-folio, 207 pp., 5 feuillets blancs, encre noire sur papier vergé ancien ; erreur de numérotation à partir du 100^e feuillet (p. 99), pleine reliure de galuchat vert à motif floral. Dimensions : 173 x 120 mm.

Auteur anonyme. Toutefois, deux lettres jointes, l'une datée du 20 juin 1831 adressée à Mademoiselle de Monthouz, chez Monsieur de Meypieux, au Marterey, l'autre du 4 septembre 1831, adressée à Mademoiselle de Monthouz au château du Barioz paroisse d'Argonoy près d'Annecy, peuvent éclairer sur la provenance du manuscrit. Il est possible que ce manuscrit ait appartenu à la famille de Monthouz (Monthoux). On sait que Abel Christophe Flocard de Mépieu épousa Mélanie de Monthoux-Barrioz en 1798. Cette « Mademoiselle de Monthoux », résidant un temps chez les Flocard de Mépieu, doit être une parente de Mélanie de Monthoux. Construit par Pierre de Monthouz au XIV^e siècle, le château de Barrioz se situe actuellement sur la commune d'Argonay, en Haute-Savoie.

Manuscrit d'une mère à sa fille Eudoxe : « Je vous écris mes instructions afin quelles vous soient présentes dans quel Etat, et dans quel lieu que vous soyez, et lors que la mort m'aura séparé de vous, elle n'en puisse emporter ce qui vous sera toujours plus utile que moi. » (p. 1).

Eudoxe est vraisemblablement une jeune fille éduquée loin sa famille, chez les Sœurs (p. 2). Les premières pages de ce manuscrit nous confortent dans l'idée que la mère tente de dissuader sa fille d'entrer dans les ordres tout en maintenant l'idée d'une existence vertueuse. Morale et sagesse s'entremêlent dans ce manuel d'éducation.

La mère utilise un langage codé au paragraphe intitulé « De l'amour » (pp. 85-87) qui débute ainsi : « L'amour est un goût fondé sur les sens, un sentiment aveugle, qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître ; & ne l'engage point à la reconnaissance, en un mot un caprice dont la durée ne dépend point de nous, sujet au degout et au repentir ; bien différens de l'amitié, avec lequel il est souvent confondus qui ne tient son principe que de la connaissance réciproque, & analogue, du caractère de l'humeur & des goûts... ».

A la suite du passage codé, probablement un passage concernant la sexualité, la mère rédige un intrigant passage :

« [...] Sa taille estoit in folio ; ses gestes de beau papier & son caractere paroissoit d'une netteté qui faisoit plaisir a la vuë. Son visage estoit de veau fauve ; ses yeux indouse ; son nez in trente deux, sa bouche in quarto & dorée sur tranche, & ses dents de vermillion qui faisoit un contraste le plus singulier du monde: une belle chevellure de guillemet qui luy flotoit sur les epaules. Une robe de feuille volante ; un panier d'épreuves, un jupon de papier marbré ; des bas de marges, des souillers d'affiches, & des boucles de brochures, sa coëffe de maroquin noir sur la quelle s'élevoit un riche ruban de parchemin vert ; et elle estoit afeublée d'un beau mentellet de sinel fin ; son visage enluminé du carmain le plus beau ; sur la jouë droite en guise de mouche un point admiratif, et une virgule ; au bout du nez une liaison sur la jouë gauche un point interrogant au bout du menthon une parenthese et au coin de l'oeil gauche le plus gros point qu'on ait jamais vü [...] ».

En dernières recommandations, l'auteure énumère un ensemble de maximes de l'abbé Jean-Baptiste Blanchard (1731-1797), professeur de rhétorique chez les jésuites de Metz et de Verdun, publiées en 1772 dans un ouvrage intitulé *L'école des mœurs ou Réflexions morales et historiques sur les maximes de la sagesse*. Cet ouvrage réputé « utile aux jeunes gens et aux autres personnes, pour se bien conduire dans le monde » contient trente-cinq maximes. Seules 33 de ces maximes figurent aux pages 204-207 de notre manuscrit.

à Mademoiselle
Mademoiselle de Montkoy
de Mappier,
au Martrey
Sur la Tour du Puy
Mère

Recueil Sur divers Sujets.

Instruction d'une mère à sa fille.

Dans le plan que je me suis fait de votre éducation; ma chère enfant, j'ay bien moins regardé la gloire qui m'en peut venir, que celle que vous pouvez acquies. Ce j'ay le dessus un raffinement de vanité qui me porte à chercher les moyens de vous rendre parfaite, sans égard au plaisir que j'aurai de me voir mère d'une fille que j'aurai formé d'un bon sens, par le sang, et par les principes. La docilité que vous avez à les écouter, me donne un grand espoir de les voir suivre, et est de fait le point le plus sur que je puisse attendre de mes vœux.

Je vous écrit mes instructions, à fin, qu'elles vous soient présentes dans quel état, et dans quel lieu que vous soyez, et lors que la mort viendra à vous, de vous, elle n'en puisse emporter ce qui vous sera toujours plus utile que moi.

que La médecine même venoit de plainre Si elle
 en étoit depourvue, et ne suffit ^{pas} de mieux et
 fait sur tout amuser, sans quoi Le discours le
 plus mechant retombe plus sur son auteur que
 sur celui qui en est le sujet

ce paré tendis bon tout dit et encore qui n'est qu'un
 abus de L'esprit, ne Laine pas que de saiger beaucoup,
 et devient donc dans Les fols, un jargon insin tehgible
 pour eux même, Et comme Les Sortes de gens font les
 grand nombres, ce jargon a prevalut, c'est ce qu'on ap=
 pelle perisflage; ou un fatigant de parole. Sansidés
 volubilités de propos qui font vivre Les fols, Sou=
 dalisent La raison, des couverts Les personnes honnêtes,
 ou timides, et rende L'associé indurportable.

L'Amour est Le Roi de La jeunesse, & Le tirant des vieillards.

De L'Amour

L'Amour est un goût fondé sur Les Sens, un sentiment
 aveugle qui ne suppose aucun mérite dans L'objet qui Le
 fait naître; & ne L'engage point a La reconnaissance
 en un mot un caprice dont La durée ne dépend point

Une femme de lettres oubliée

25. REYBAUD (Fanny)

Georges

En français, manuscrit sur papier

France, avant 1840

In-folio, 7 + 95 feuillets, écriture cursive à l'encre brune. Cahier recouvert de papier. Dimensions : 200 x 158 mm

Joséphine Antoinette Henriette Fanny Reybaud, née Arnaud (1802-1871) est une romancière et une figure majeure du « féminisme » du XIX^e siècle. En son temps, elle est plus connue sous le nom de *Madame Reybaud* ou de *Madame Charles Reybaud*, comme nous l'indique la page de titre du manuscrit. Elle sera considérée comme rivale de George Sand.

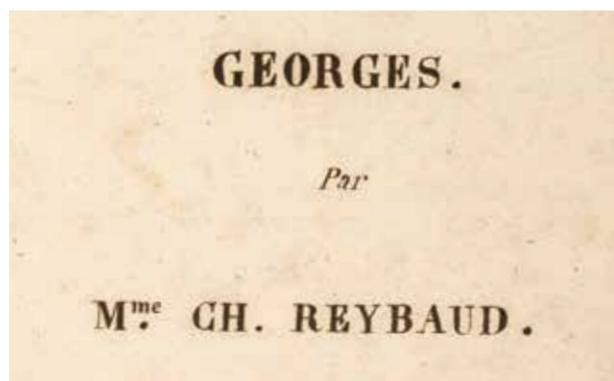
Originnaire d'Aix-en-Provence, fille d'un médecin, le docteur Arnaud, elle épouse le Marseillais Charles Reybaud, qu'elle suit à Angers où il rédige un journal, *Le Précurseur de l'ouest*. Après 1830, le couple s'installe à Paris. Charles, gérant du *Constitutionnel*, permet à son épouse d'y publier ses premières œuvres sous forme de feuilletons.

Elle publie ses premières œuvres, des études de mœurs, sous le pseudonyme d'« Hippolyte Arnaud » (ou simplement « H. Arnaud »), avant d'adopter celui de son mari et de devenir, pour la critique, Madame Reybaud. Elle publie également des nouvelles dans des magazines tels que la *Revue de Paris* ou encore la *Revue des Deux Mondes* qu'elle intègre notamment grâce à son amitié avec Adolphe Thiers.

Ses nouvelles gagnent en succès puisque *Les Épaves* publiée en 1838 – plaidoyer en faveur de l'émancipation des esclaves africains – est adaptée au théâtre par Hans Christian Andersen en 1840 sous le titre *Mulatten*. Certains de ses romans connaissent plusieurs éditions, par exemple *Le Cadet de Colobrières* réédité en 1857 dans la populaire *Bibliothèque des chemins de fer* de Louis Hachette.

Notre manuscrit contient le texte de *Georges*, roman publié en 1840, sous le titre de *Georges et Fabiana* (voir l'exemplaire Paris, BnF, Y2-14545). Fanny Reybaud est connue pour ses titres de romans tirés de prénoms (*Lucie, Gabrielle, Rose, Hélène, Clémentine...*). Le récit de *Georges* se situe en Haute-Normandie autour d'un feu de cheminée qui crépite au sein du château de Roqueville, fief du marquisat de Roqueville, dont Georges s'avère être l'héritier. Pour règlement d'une succession, Georges est promis au mariage avec l'une de ses cousines, Alice de Roqueville-Béarn.

Bibliographie : Knibiehler Yvonne, « Fanny Arnaud-Reybaud, romancière provençale » in *Revue Provence historique*, (41) 1991.



Georges.

I.

Le château de Roqueville.

À l'entrée de cette magnifique vallée de Bray, la gloire de la haute Normandie, un quart de siècle plus loin que le pâté de maisons noires, tristes et délabrées qui on appelle Neufchâtel, il y a, au bord de la route, un bouquet de bois, sous lequel les mendiants, les m^{rs} colporteurs, les artistes et généralement tous ceux qui voyagent précipitamment, s'arrêtent volontiers. Une ombre épaisse couvre le bord gazonné du chemin. Un roux frais murmure dans les branches robustes des chênes contemporains peut-être de Robert Guiscard, et de ce point élevé, on a la vue d'un immense horizon, tout dans ces campagnes respire la paix et l'abondance; ce n'est pas la nature chaude et poétique du midi, les pics bleutés, noyés dans du flots de lumière, c'est un tranquille paysage où domine le vert foncé du bois et du prairies, et que couronnent çà et là de sveltes clochers. Une population nombreuse laboure ce sol fertile; les villages sont comme autant de veilles peuplées de ces paysans normands, riches, intéressés, pleins de ruses, dont l'humour procaire est passé en proverbe, de ces propriétaires avides qui cultivent

Une nièce et sa tante

26. MAHUL, Emma (née DEJEAN)

Notice nécrologique sur Madame la comtesse Aurore Dejean et Première mise au net du manuscrit d'un Roman commencé à Castellamare (de sa propre main)

En français, manuscrits sur papier

France, 1858 et 1863

2 cahiers de 1 ff. page de titre et 38 ff. écrits (Notice) ; 1 ff. page de titre, 72 ff. écrits (Roman), encre brune ; le cahier de la « Notice » comprend un tampon sur la première page du papetier-libraire Étienne (46 rue de la Paroisse, Versailles). Dimensions : 225 x 180 mm (notice) et 213 x 175 mm (roman).

Réunion de deux ouvrages manuscrits inédits par Stéphanie Emma Elisabeth Mahul, née Dejean.

Stéphanie Emma Élisabeth Dejean, née en 1815, est le cinquième enfant de Pierre François Marie Auguste, deuxième comte Dejean et général des armées de l'Empire (1780-1845) et d'Adèle Barthélémy (1786-1872). Fière d'appartenir à la noblesse d'Empire, Emma épouse en 1833 l'un des plus beaux partis de l'époque : Alphonse Mahul (1795-1871), député de l'Aude siégeant dans la majorité soutenant la Monarchie de Juillet. Elle rejoint son époux, nommé en 1837 préfet du Vaucluse, à Avignon, où elle fréquentera la société littéraire et artistique locale. Un portrait d'elle sera réalisé par le peintre Eugène Devéria (mentionné par le *Messager de Vaucluse* du 13 février 1840).

C'est dans ce cadre qu'elle s'éprend de la poésie de Pétrarque. Elle va dès lors consacrer sa vie à la traduction de ses œuvres. En 1847, elle publie anonymement une traduction de cent cinquante sonnets avec le texte en regard (*Cent cinquante sonnets et huit morceaux complémentaires traduits des sonnets de Pétrarque, texte en regard*, Paris, F. Didot frères, 1847). En 1859, date à laquelle elle offre notre « Notice nécrologique » à sa mère, elle entreprend son premier voyage en Italie, pour s'installer définitivement à Livourne en 1864. Un an après, elle entreprend le manuscrit du roman qui nous occupe. Les nouvelles éditions des *Cent cinquante sonnets* [...] paraîtront dès lors à son nom ; elle sera honorée par l'Accademia Petrarca d'Arezzo par le titre d'associée correspondante. Emma achève la traduction des sonnets de Pétrarque dans les années 1870-71. La découverte de Pétrarque et le déménagement en Italie la coupe complètement des siens. Elle meurt esseulée à Livourne en 1879.

Seule l'Italie reconnut son talent et le récompensa. Nous pouvons nous laisser à penser que la fascination d'Emma pour l'Italie lui vint de sa famille Barthélémy émigrée dans ce pays d'adoption, dont elle fait ici le récit.

Notice nécrologique sur Madame Aurore Dejean

Emma Dejean-Mahul signe et date au 38^e feuillet ce manuscrit. Elle précise qu'il est copié de sa main en 1859 et offert à Madame la Comtesse Adèle Dejean, sa mère. Dans un post-scriptum au 38^e feuillet, elle indique :

« Dans un long tête-à-tête avec la Comtesse Adèle ma mère j'ai pu être renseignée sur la jeunesse de sa sœur et sur une foule d'autres faits mieux que par une des personnes vivantes de la famille et d'autant que la défunte qui fait l'objet de cette notice n'était pas comtesse et n'avait pas la mémoire de sa sœur. Cette considération jointe à l'affection réciproque qui m'unissait à celle que nous regrettons, m'a déterminée plus que tout autre à prendre la plume ».

Emma Mahul née Dejean écrit en mémoire de sa tante, Aurore Barthélémy-Dejean (1777-1858), tout juste décédée. Aurore épouse en 1801 Jean François Aimé, comte Dejean, général de la Révolution française, ministre de Napoléon et sénateur sous l'Empire. Ce comte Dejean est d'ailleurs le grand-père paternel d'Emma, père d'une première noce d'Auguste Dejean. Le récit début lorsqu'Aurore, jeune provençale de quinze ans (en

Notice nécrologique
sur
Madame la Comtesse
Clotilde
Dejean.
par
M^{me} E. Mahul
née Dejean
1853.

Première mise au net
du manuscrit d'un
Roman
commencé à Castellane
en 1863
par M^{me} E. D.
Mahul
(de sa propre main)

1792), émigre en Italie avec sa famille. Emma dresse alors son portrait : d'une morale noble, d'une foi solide, malgré des épisodes de sa vie « fantasques ». Elle évoque ses premiers amours malheureux, dont le peintre, baron Gros, alors méconnu, et relate la rencontre, en 1800, avec le général Dejean, alors âgé de cinquante-et-un an et gouverneur de la république de Gênes. Emma se fait critique acerbe du physique de sa tante, ainsi que de sa situation maritale « moins souhaitable » (f. 12) que sa cadette et mère d'Emma, Adèle. Aurore vécut avec bonheur sa vie maternelle, avec sept enfants, et ses cinq neveux et nièces qu'elle considérait comme siens, dont la narratrice. De par sa longévité, elle vécut malheureusement bien des décès de son entourage. Emma détaille aussi le statut social du comte Dejean, l'ensemble de ses titres, et la maisonnée de ce couple aristocrate.

Écrit à la manière d'un journal romanesque, ce récit est bien plus qu'une notice nécrologique. C'est une véritable histoire de famille et de la société française sous la Restauration : la société parisienne, la mode, les jeux, les dîners, et les bals de l'époque sont narrés ; les résidences et propriétés sont dénombrées.

Aurore décède tragiquement de ses brûlures un jeudi 21 janvier 1858 après que ses vêtements aient pris feu. Elle repose actuellement au cimetière du Père-Lachaise. Un portrait d'elle peint en 1805 par Robert Lefèvre est connu. Ce portrait est fidèlement décrit par Emma Mahul (f. 35 et 35v), ainsi qu'un autre peint par Calixte Serrur vers 1827 (localisation actuelle inconnue). La narratrice évoque des tableaux de famille, peints par Serrur en 1822 (qui eut un grand succès à l'exposition) et par un italien nommé V. Vita.

Roman commencé à Castellamare

Ce récit, comme l'indique Emma Mahul sur sa page de titre, commence à être rédigé en Italie, à Castellammare (l'attachement de cette femme de lettres pour la Sicile laisse à penser qu'il s'agit de Castellammare del Golfo dans la province de Trapani). A partir de 1863, Emma commence son roman et fréquente de plus en plus l'Italie avant de s'y installer définitivement un an plus tard.

Après une introduction toute en poésie, le roman débute par les noces d'Eugène de Beaumont et d'Adeline de Valfort, personnages fictifs, dans un village français des années 1830. La jeune Adeline, devenue veuve brutalement, devient la protégée de son grand-père. Elle s'essaye au chant, sans grand succès ; la narratrice émet d'ailleurs un point de vue personnel à la page 43 : « *Je n'ai jamais eu la clef de ce système ; tout ce que je sais c'est qu'il a rendu la société fort ennuyeuse et a placé beaucoup de nos couronnes de Comtesses sur la tête des actrices car enfin il y a des français qui aiment la musique et s'en font une idée d'autant plus relevée qu'ils sont plus incapables d'y réussir.* » Le duo se retrouve à Milan, intégrant la société milanaise qui n'apprécie guère Adeline. La jeune fille va néanmoins rencontrer l'Amour – bien qu'éphémère – en la personne de Paolo, jeune comte vénitien.

Le manuscrit s'achève sur le retour d'Adeline et de son grand-père, à Crêtebonne, dans le manoir familial. Emma Mahul écrit-elle sur une personne de son entourage ? Il semble, du moins, qu'Emma s'inspire du monde qui l'entourne, afin d'en faire une critique assez cinglante.

Voir : Duperray, Ève, *L'Or des mots. Une lecture de Pétrarque et du mythe littéraire de Vaucluse des origines à l'orée du XX^e siècle. Histoire du pétrarquisme en France*, Paris, 1997, pp. 232-268.

Roman.

1

Les saules trop hâtifs d'ordinaire
avaient attendu jusqu'après Pâques
pour étendre et développer leur ombre
tremblotante; les gazons étincelaient de
la blanche corolle chère aux chrétiens et
aux âmes honnêtes; la haie épineuse, et
sévère et alignée se parait malgré elle de
l'ornement de gracieux bouquets et répandait
des fugitifs parfums; la violette froide et
mélancolique des campagnes françaises s'offrait sans
voile à la vue, comme une banale espérance
et la rose, la rose de toutes les saisons, notre
reine et notre amour, mûrissant ses boutons
multipliés, laissait pendre en longs rameaux,
en dehors des appuis évanescentes revêtus de mousse
ou de lierre, l'espoir plus cher d'un réel trésor.

Des ondes de fertiles et limpides ruisseaux,
surgissaient de tous côtés dans des enclaves que défen-
dait du soleil des pommiers tout couverts de leur
fleuraison et quelques poissies énormes à la superbe
statue, au bois solide et aux fruits après rappel-
lant les anciennes Gaules, s'élevaient au dessus
des pommiers également dédaigneux de l'ombre
et de l'abri qu'ils leur prêtèrent et de la rivalité

Dévotion d'un homme pour une sainte

27. GUÉRANGER (Dom Prosper-Louis-Paschal) (Abbé de Saint-Pierre de Solesmes). *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles* Paris, Librairie de Firmin-Didot et Cie, 1879

In-4, 590 pages, complet, deux chromolithographies, six planches en taille-douce, et deux cent cinquante gravures. Reliure de plein cuir marron glacé et peint, plats décorés, sur le plat supérieur reproduction de « L'Ouïe » d'après la tapisserie de « La Dame à la licorne » (Paris, Musée de Cluny), sur le plat inférieur colombe du Saint-Esprit et semé de flamettes. Dimensions : 290 × 205 mm.

Dom Prosper-Louis-Paschal Guéranger (1805-1875), moine bénédictin français, est à l'origine de la restauration de l'ordre bénédictin en France, dont les monastères avaient été supprimés lors de la Révolution française (par décret du 13 février 1790).

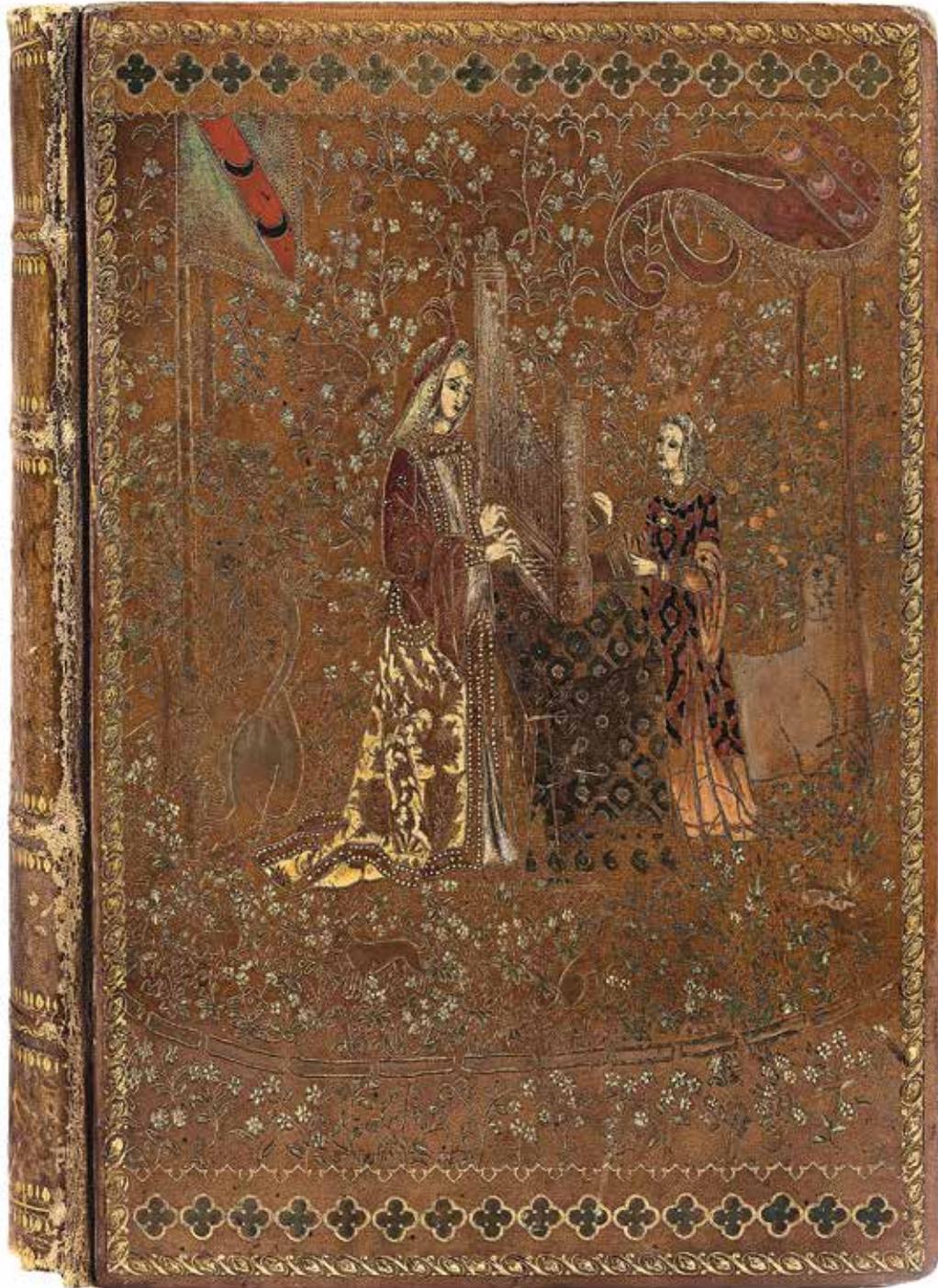
L'intérêt du moine français pour Cécile martyre romaine a commencé par une illumination intérieure : à Rome, en août 1843, sainte Cécile elle-même révéla subitement sa beauté spirituelle à dom Guéranger. Un moine de l'abbaye de Solesmes a rapporté dans ses *Souvenirs* : « [Dans les années 1860], la piété envers sainte Cécile était vive dans le monastère. Dom Guéranger avait déjà publié sa Vie de sainte Cécile... et était tout plein d'un amour chevaleresque pour celle qu'il appelait sa Dame. Quand on l'assistait à la messe et que le nom de sa chère sainte arrivait sur ses lèvres au Canon, il le prononçait avec une ferveur qu'il était impossible de ne pas noter. [...] Sainte Cécile n'avait alors à Solesmes ni abbaye ni église ni autel, mais on conservait précieusement une [petite] réduction de la célèbre statue de Maderno et des linges précieux, reliques de la sainte. Quand la fête de sainte Cécile arrivait, on exposait la relique et la statue. Et chaque année, à moins d'obstacles insurmontables, une dame arrivait d'un petit château voisin, apportant à sainte Cécile un beau bouquet, formé avec les dernières fleurs de son jardin. Elle était accompagnée de deux petites filles dont l'une, quelque douze ans après, devait être M^{me} Cécile Bruyère, abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes » (Guepin (Dom Alphonse), abbé de Silos. *Dom Couturier et le noviciat de Solesmes, 1858-1862, Souvenirs de ma jeunesse monastique, Abbaye de Silos*, ms. no 187, composé entre le 20 mars et le 7 avril 1904).

L'ouvrage puise sa source principale dans la *Passion de sainte Cécile* rédigée au V^e siècle. De cette source ont émané tous les textes liturgiques, latins ou grecs, honorant la vierge romaine.

De l'enthousiasme de Dom Guéranger, abbé de Solesmes, pour sainte Cécile va naître en 1849 la parution d'une *Histoire de sainte Cécile, vierge romaine et martyre*. Une seconde édition revue et augmentée paraît en 1853. Dès l'année suivante, la découverte de l'emplacement primitif du tombeau de Cécile par l'archéologue Jean-Baptiste de Rossi, dans le cimetière de Calliste provoque la joie du Père Abbé. Son enthousiasme atteint son paroxysme lorsque, lors de son voyage à Rome de 1856 le 26 avril, Pie IX lui permet de célébrer la messe à l'emplacement même du premier tombeau de sa martyre. En 1873, la troisième édition de *Sainte Cécile* sera la dernière du vivant de Dom Guéranger. Elle est considérablement augmentée grâce aux découvertes du chevalier de Rossi. La présente cinquième édition paraît en 1879.

La décision de placer les moniales bénédictines de Sainte-Cécile de Solesmes sous le patronage de Cécile prouve l'importance primordiale de sainte Cécile pour Dom Guéranger. L'abbé Guéranger est convaincu que les vertus généreusement pratiquées par sainte Cécile sont de celles qui peuvent forger d'authentiques moniales, de vraies filles de l'Église : la pureté du cœur, force et sérénité et amour de l'Église.

Le choix de la reliure représentant la scène de l'Ouïe d'après la célèbre tapisserie médiévale de la *Dame à la licorne* dans lequel la Dame joue d'un petit orgue (Paris, Musée national du Moyen Âge) n'est pas anodin : sainte Cécile était la patronne des musiciens. Les tapisseries sont classées par Prosper Mérimée en 1841, sur l'initiative de George Sand, voisine du Château de Boussac où elles étaient conservées, puis acquises par le Musée de Cluny



en 1882 par le conservateur Edmond du Sommerard. Cette reliure sur l'édition de 1879 de l'ouvrage de Dom Guéranger a pu être faite au moment de l'entrée des tapisseries au musée de Cluny. On rappellera que l'hôtel de Cluny relevait à l'origine de Cluny, abbaye bénédictine, du même ordre que l'abbaye de Solesmes, dont Dom Guéranger était abbé.

Provenance :

Mention manuscrite en première page : « Guillaume de Courcel. 3 mai 1923 donné par son oncle M. Jacques Bacot. » Ex-libris en face de cette autre mention : « Maison Bouasse-Lebel. Lecène & Cu. 29 rue Saint-Sulpice. Paris. »

Voir : Lemenant des Chesnais, Louis, *Oraison funèbre du révérendissime père dom Prosper-Louis-Paschal Guéranger, restaurateur de l'Ordre bénédictin en France... : prononcée à Marseille, le 4 mars 1875 [...]*, Marseille, 1875.



Imp. Firmin Didot, G^r Paris

COURONNEMENT DE SAINTE CÉCILE ET DE SAINT VALÉRIEN
PAR UN ANGE

Le pape saint Urbain et saint Tiburce accompagnent les époux. — D'après une peinture à fresque du xv^e siècle dans l'église de *Santa Maria del divino amore*, à Rome.

Souvenirs d'une femme

28. [WILLEMIN (Mariette)] *Carnet de souvenir de Mariette Willemin* En français, manuscrit sur papier Belgique, 1899-1911

75 ff., dont 1 f. déchiré, 1 f. arraché, et 1 f. partiellement arraché, ouvrage orné de dessins originaux, contient 8 dessins en lavis, 4 dessins à l'aquarelle, 1 au lavis, 1 dessin à l'encre rehaussé de couleurs au lavis, 2 dessins à l'encre noire, une photo, et une fleur séchée. Reliure de plein maroquin noir, dos lisse, fermoir métallique. Dimensions : 194 x 126 mm.

Cet album contient des poèmes, des mots dédiacés à une jeune femme Mariette, originaire de Belgique, couchés sur le papier par sa famille, ses amis, et connaissances de passage, tel un livret d'or.

*Mariette, ceci, n'est qu'un bien faible hommage
Mais que le rossignol chante et vous dédommage.
Tantôt, en vous offrant, les feuilles de mon cœur,
Je croyais vous offrir, un oiseau de bonheur.
Hélas ! mes pauvres rêves, n'ont point cette puissance
Il est d'autres oiseaux, que le mien, ici-bas.
Ne lisez point mes vers, et lorsque vos yeux las,
Viendront se reposer, sur ce livre d'enfance.
... Vite ... tournez la page, et ne m'oubliez pas.*

Raymond du Roy de Blicquy 27 avril 1899 (f. 4)

Mariette y colle des cartes aquarellées qu'elle reçoit d'amis (f. 15, 55, 72). Des amis dessinent également à même les pages de l'album (f. 25, 48, 69, 70, 73v) de jolies compositions dont le paysage très élégant, à la plume, de Werner Harou (f. 50). Certains feuillets ont été malheureusement arrachés.

Qu'elle soit en Belgique ou en France (Bruxelles, Ostende, Châtel-Guyon et Nérès-les-Bains, stations thermales auvergnates où elle séjourne certains étés, ou encore Paris), Mariette Willemin emporte avec elle cet album afin que toute personne rencontrée puisse y laisser son souvenir.

L'ensemble de ses ami(e)s lui dédicace des poèmes, des dessins. Certains poèmes sont en anglais. La plupart des poèmes évoquent Plombières, commune de la Belgique wallonne, dans l'actuelle province de Liège, mais aussi Bruxelles. Plombières doit être la ville d'origine de Mariette Willemin.

D'après un des poèmes en langue anglaise (f. 24), nous pouvons décrire Mariette : jolie fille au doux tempérament, cheveux châtain bouclés, yeux bruns, et aux petits pieds. Visage aimable et sympathique, pas coquette, grâce exquise, beauté sans superflu. Sa silhouette, évoquée une nouvelle fois, est croquée par Adrien-Jean Le Mayeur (f. 60) en janvier 1902.

Mariette Willemin fait sans aucun doute partie de la haute société belge. Les signataires des dédicaces en attestent : des aristocrates belges (Charles de Sprimont, Mariette van Lidth de Jeude, Mathilde de Passon, Solange de Vestel, Simone de Mazière, ou encore Werner Harou), des membres de la cour issus de sa propre famille (Isabelle du Roy de Blicquy, dame d'honneur de la Princesse Clémentine de Belgique est sa belle-sœur, qui épouse en 1902 Manoel Willemin), mais aussi des artistes tels que Adrien-Jean Le Mayeur, peintre belge.

A Mariette

D'opulents cheveux châtain et de beaux yeux bruns dans un visage aimable et sympathique! Avec cela, pas coquette, je crois, ou si même elle avait ce froison en partage, elle sait le dissimuler si bien sous une grâce exquise et une mise simple et habile: habile, parce que sa beauté, dont elle semble faire abnégation, s'en trouve rehaussée d'autant mieux.

Ses nombreuses qualités, sa prestance et le charme de son maintien, lui donnent de l'originalité et du ton. Probablement chez elle, est-ci le ton qui fait la chanson, car sa voix, on l'entend bien rarement; on dit cependant qu'elle chante gentiment ^{l'ironique} ~~et les romances de l'antiquité~~.

Faut-il donc que sa modestie fasse toujours des victimes, et ne suffit-il pas qu'elle tombe jeunes et vieux dans les tournois improvisés, sans qu'elle meurtrisse encore les cœurs dans la cruelle "Struggle for Love"?

20 Janvier 1902.

André Beyer de Beyer



A. E. MAYEUR

L'année se finit par ce salut. Mariette

Qui importe la forme quand
c'est le cœur qui parle!

Les choses, mieux que les
mots parfois peignent nos pensées.

Parmi ces "porte-Bonheur" que
ma sœur vous dédie, Choisissez
le meilleur: puisse-t-il, mademoiselle,
ne pas forfaire à sa mission

R. Haron



A Mademoiselle Maryette Willémien -
Souvenir très respectueux -
Longwy - Oct. 1911

Frijac

A la mémoire d'Anna de Noailles

- 29.** [NOAILLES (Anna de)]. COCTEAU (Jean).
Procès de la comtesse de Noailles [La comtesse de Noailles oui ou non]
En français, manuscrit sur papier fort (cahier de dessin à spirales).
France, octobre 1962

Manuscrit autographe signé, Préface, octobre 1962, correspondant à la Préface (sans titre) du volume La comtesse de Noailles, oui ou non (p. 13-16), suivi de Notes intégrées dans la section « Notes » du livre (pp. 93-94, 97-98) et d'un plan sommaire du volume avec des essais de titres ; la couverture porte trois essais de titres: « Procès de la comtesse de Noailles 1876-1933 », « Poèmes de la comtesse de Noailles choisis et présentés par Jean Cocteau » et « La Comtesse de Noailles oui ou non ».

Cahier de dessin grand in-fol. à spirale de 10 plus 2 pages in-4 de sa main et 2 ff. imprimés de l'épître dédicatoire du Voyage de Sparte de Barrès, collés dans le cahier. Dimensions : 270 x 370 mm.

Jean Cocteau (1889-1963) fit paraître l'ouvrage collectif intitulé *La comtesse de Noailles, oui ou non* (Paris, Librairie académique Perrin, 1963) qui, outre les textes d'Anna de Noailles, inclut des textes de Jean Cocteau, Emmanuel Berl, Colette, et Robert Aron. Le titre « *Procès de la comtesse de Noailles* » fut un temps pressenti pour titre de l'ouvrage conçu par Cocteau recueillant des textes d'Anna de Noailles.

Ce manuscrit offre des corrections, des repentirs et le choix d'un grand cahier à dessin pour consigner ses premières ébauches.

D'origine gréco-roumaine, Anna Elisabeth de Brancovan, comtesse de Noailles est née à Paris, où elle vécut de 1876 jusqu'à sa mort, en 1933. À partir de son premier recueil, *Le Coeur innombrable* (1901), couronné par l'Académie Française, Noailles composa neuf recueils de poèmes, trois romans (dont le savoureux *Visage émerveillé*, en 1904), un livre combinant histoires courtes et méditations sur les relations hommes-femmes (*Les Innocentes, ou La Sagesse des femmes*, 1923), un recueil de proses poétiques (*Exactitudes*, 1930), et une autobiographie couvrant son enfance et son adolescence (*Le Livre de ma vie*, 1932).

Cocteau décrit bien sa fascination pour Anna de Noailles : « Au premier abord, j'avoue qu'elle m'éberlua. Rompue à briller, à jouer un rôle, à exécuter des exercices célèbres...la comtesse, sans l'ombre de préambule, me donnait un spectacle dont ses intimes avaient l'habitude, mais capable de transformer en provincial n'importe quel spectateur nouveau » (*Portraits-souvenirs*, 1900-1914, Paris, Grasset, 1935).

En 1911, Jean Cocteau a vingt-deux ans lorsqu'il rencontre Anna de Noailles qui lui est présentée furtivement dans une voiture. À l'époque, cette jeune femme du monde, égérie de la Troisième République, a déjà publié six ouvrages au succès retentissant (trois recueils de poèmes et trois romans). Parmi les admirateurs de la première heure se trouve Jean Cocteau. Avant même leur rencontre, il lui prouve son admiration en lui envoyant son livre *Le Prince frivole* en exergue duquel figurent quelques-uns de ses vers. Fasciné et « éberlué (...) par la beauté de cette petite personne, la grâce de son timbre de voix », il se mêle rapidement aux proches d'Anna de Noailles, au même titre que Marcel Proust, Edmond Rostand ou Maurice Barrès. Devenu un familier de la maison, il pousse même son admiration jusqu'à adopter ses manières, comme en témoignent ses proches qui le surnomment alors « Anna-mâle » ! Lui-même se donne le titre de « page » de la poétesse dans une lettre écrite à sa mère en 1912. De ce jour, une relation particulière, « une de ces amitiés qui dépassent la tombe » et une réelle collaboration les lient pendant près de vingt ans. Cocteau connaissait très bien l'œuvre de celle qu'il appelait sa « grande sœur », ce que lettres et dessins corroborent. Son adoration l'amena également, en guise de dernier hommage, à lui consacrer son ultime ouvrage, *La Comtesse de Noailles, oui et non*, en 1963.

Poèmes de la Comtence de Navailles choisis et présentés
par Jean Cocteau

Proles de la



La Comtence
de
Navailles
ouï o non
—

CROQUIS

Comtence de Navailles

1876 - 1933



LES
LANA

DESSIN EXTRA
N°6. Format 27x37

Anna de Noailles est la première femme à être élevée au grade de commandeur de la Légion d'honneur. C'est Bergson qui lui remet la cravate avec laquelle elle pose pour Van Dongen qui fait son portrait.

Cocteau écrira : « Après ma mort, j'irai voir Anne de Noailles. Je traverserai le vestibule de nuages. Je pousserai la porte et j'entendrai la voix des disputes : « Mon petit, vous le voyez, il n'y a rien, rien après. Vous vous souvenez, je vous l'avais dit ! » ...et pour ma joie éternelle, tout recommence, la comtesse parle... » (*Portraits-souvenirs*, 1900-1914, Paris, Grasset, 1935).

Joint:

1. Portrait d'Anna de Noailles, tirage argentique, Otto (Paris), dédicacé par Anne de Noailles : « Souvenir affectueux. Anna ».
2. Manuscrit autographe signé, Dédicace à Anne Jules de Noailles (1 p. oblong in-4 avec ratures et corrections). Épître non retenue dans le livre, évoquant un souvenir pénible en présence de la princesse Edmond de Polignac. « Accepte donc la dédicace de ce procès car les vraies pièces à décharge sont les œuvres où éclate le génie de ta mère. Le silence qui les entoure est injuste et je supporte mal l'injustice ».
3. Texte de 9 pages autographes (sur 9 ff) avec ratures et corrections: fragments correspondant au texte des « Notes » données aux pages 95-97 du livre (« La comtesse avait trop d'orgueil pour accepter d'être la modeste main-d'œuvre de forces profondes et secrètes [...] les amis se rencontrent hâtivement, entre deux portes »), et au dernier paragraphe de ces « Notes » (p. 98), donné ici sous le titre *Poésie à l'honneur*, plus les chapeaux d'introduction à la contribution d'Emmanuel Berl, et à sa propre allocution au Collège de France, le 3 mai 1923 (correspondant au texte des pp. 113 et 226 du livre).
4. Tapuscrit avec quelques ratures et note autographes « Allocution du 28 novembre 1955 au musée Guimet », sur la comtesse de Noailles (2 p. in-4), et carte de visite autographe signée d'envoi du fils de la comtesse, Anne-Jules de Noailles. Le texte du recto est reproduit aux pages 101-102 du livre.
5. 7 ff. de *Portraits-souvenirs*, chap. XV, avec corrections autographes. - 3 ff. d'une édition de *Portraits-souvenirs*, avec indication de caricatures à reproduire.
6. Correspondance avec Robert Aron, directeur littéraire de Perrin et Jean Cocteau: 5 L.A.S. et 4 manuscrits autographes dont un signé et 2 avec L.A.S.; Robert Aron: 1 L.A.S. et une copie dactylographiée en tout 12 p. formats divers. Aron se dit « ravi de tout ce que tu me dis pour le livre », donne quelques renseignements et annonce l'envoi des livres de la comtesse (3 novembre 1962). Cocteau envoie de deux petites « notes » à intercaler, et admire le texte de Berl (25 novembre 1962)... Il se plaint de sa santé, de « préparatifs de Fréjus et tout un galimatias d'affaires intimes »: « Or, maintenant que notre livre cesse d'être une plaquette et tourne à l'histoire de lettres, je trouve qu'il traîne et je t'aurais une vive reconnaissance de m'en communiquer l'ensemble et d'écrire des liens que je t'ai demandés » (15 février 1963)... Mise au point d'Aron (4 mars 1963)... Réponse de Cocteau, avec sa propre mise au point: « une note de toi mettrait de l'âme. [...] tout est en ordre. Sauf la dédicace à Anne Jules qu'il faut supprimer » (5 mars 1963)... Avis de Cocteau sur l'ordre des textes de la fin... Note liminaire autographe pour la « manière de biographie qui n'en était pas une » demandée à Berl (non retenue dans l'édition)... Version primitive de sa note sur Barrès dans la chambre de la comtesse, avec message d'envoi signé (cf. les « Notes » ci-dessus et le livre, p. 97)... Autre note avec message d'envoi signé (« cherche toi-même sa place »), comparant le « nez orgueilleux » de la comtesse à celui de Cléopâtre, et citant ses remarques sur la chirurgie esthétique (non retenu dans le livre).

Voir : Tama Lea Engelking. « Anna de Noailles Oui et Non: The Countess, the Critics, and la poésie féminine » in *Women's Studies: An Interdisciplinary Journal*, 1994 23(2), pp. 95-111

"Si j'ai aimé les gens éhémérables,
c'est qu'elle a une forme quelconque
être de cette sorte, qu'il n'y a
elle s'en use consciemment"
Maurice Barres

non, j'ai aimé les gens éhémérables
qui ont une forme quelconque
être de cette sorte, qu'il n'y a
elle s'en use consciemment"
Maurice Barres

Préface

Dans le petit amphithéâtre du Collège de France où - l'année
affectueux de Robert Aron m'avait fait prendre la parole le Jeudi
3 mai 1923 - , ce qui m'a initié à ce monde et à son groupe
d'administration, ce n'était, ni le qu'on que
avait bonne tout naturel que j'enseignais, ni cette
Grappe de jeunes usages contre la conformité que si m'avait (il faut)
mis en garde, ni la solennité de l'endroit, c'était que dans ce même amphithéâtre
Existence avait ceci sur le tableau noir de la formule.
au milieu d'une ambiance ^{modeste} ~~modeste~~, M. Lanson s'était levé de sa
siège et avait demandé "Comment prononcez-vous ce chose?", à quoi
Existence avait répondu "La chose ne se prononce pas".
Je venais de prononcer la phrase qui bouleverse le contenu même de la
objets, la phrase est que la science, par sa force, venait
d'empêcher aux poètes.

[Car ce qui se prononce est vulgaire et si n'est au royaume de l'art
qu'une seule preuve: l'exception morale que prononce une certaine
forme indéfinie de la beauté].

Puis se prononce dans aux intellectuels que la culture m'oblige à
Noëlle est un très grand poète, car la haute noblesse mystérieuse
dont je parle n'est pas le fait d'un vulgaire qui confond avec de
droit ce qui brille et pour lequel on ^{accorde} ~~accorde~~ certain
privilège ^{privilege} ~~privilege~~ de chef d'œuvre.

* ^{personne}
ce qui sans gloire qu'elle se fait au comment, le contenu de
Noëlle tombe brutalement dans le fait commun à la gloire,
qui est femme et abandonne la cendre de ceux qui ont tout voulu se faire
aimer d'elle.

D É C R E T

N.º 1341.



D E L A

CONVENTION NATIONALE,

Du 7 Août 1793, l'an second de la république Françoisse,

*Portant que tout Citoyen qui sera surpris en fausse
patrouille, ou déguisé en femme, sera puni de
mort.*

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

A R T I C L E P R E M I E R.

Tous citoyens surpris en fausse patrouille feront punis de la peine de mort.

I I.

Tout homme qui sera surpris dans des rassemblemens ; déguisé en femme, sera également puni de mort.

I I I.

Le présent décret sera proclamé dans le jour à Paris.

Visé par l'inspecteur. Signé S. E. MONNEL.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, les jour & an que dessus.
Signé MALLARMÉ, ex - président ; THIRION, P. J. AUDOUIN & FRANÇOIS CHABOT, secrétaires.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif

Objets d'art,
tableaux, dessins

Portrait intime

30. [ANONYME]

Portrait de jeune femme de qualité en décolleté

Gouache sur cuivre insérée dans un écrin ovale en galuchat noir clouté d'argent

Seconde moitié du XVII^e siècle

Dimensions : 75 x 60 mm

Lovée dans un écrin ovale de galuchat noir, une jeune femme du XVII^e siècle est portraiturée en buste. Elle est vêtue telle une élégante du temps de Louis XIV d'une robe de satin bleu sombre ourlée d'une fine bordure de coton blanc. Sa gorge est dégagée pour mieux mettre en valeur le collier de perles qu'elle porte en ras de cou. Sa chevelure blonde, coiffée à « la Sévigné » - coiffure à la mode vers 1660 - laisse entrevoir les boucles d'oreille de perles en poires qu'elle arbore. Sa peau claire et sa robe se détachent du fond sombre. Le rose de ses joues et de ses lèvres fait écho au bleu de sa robe.

L'identification de cette jeune femme n'est pas certaine. Sa robe, sa coiffure « à la Sévigné » ou encore « à la Grignan », légère variante, que bien des dames du monde arboraient en ce temps, ainsi que sa parure de perle nous informent sur son rang social élevé. Elle devait appartenir à l'aristocratie française. En 1671, Mme de Sévigné s'engoue pour un type de coiffure « bouclé, chiffonné, taponné », lancé par les dames de la haute noblesse (6 mai 1671 : *Correspondance*, Paris, Gallimard, La Pléiade 1972-7978 tome II, p. 248) : « Quand on est bien coiffée de cette manière, on est fort bien. Quoique ce ne soit pas une coiffure réglée, elle l'est pourtant assez pour qu'il n'y en ait point d'autre pour les jours de la plus grande cérémonie. » Dans un texte publié en 1696, Pierre-François Gillet résume bien l'esthétique de la négligence : « Une élocution même trop limée, trop élégante, tout ce qui paroist affecté, tout ce qui a l'air de contrainte nous déplaist, car le grand art est de sçavoir cacher l'artifice de maniere que dans les endroits mesme les plus travaillez on sente tousjours un certain naturel qui tienne de la négligence » (Méniel, Bruno, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », *Exercices de rhétorique*, 2016).

S'agit-il de Marie Angélique de Scorraïlle de Roussille, duchesse de Fontanges (1661-1681) ou bien encore de Françoise de Sévigné, comtesse de Grignan (1646-1705), fille de Madame de Sévigné ? L'identité de notre jeune femme a été visiblement effacée, de manière délibérée, sur le revers du médaillon. Cette dame de qualité restera, très certainement à tout jamais, anonyme. L'écrin de galuchat noir clouté d'argent est à rapprocher d'un médaillon de l'école française illustrant une même jeune femme : la ressemblance de facture est frappante (voir K. Schaffers-Bodenhausen, *Portrait miniatures in the Frits Lugt Collection*, Paris, Fondation Custodia, 2018, no. 56 (inv. 8990)).

La technique de la miniature sur cuivre s'est imposée progressivement car ce matériau est résistant, cuit à haute température. La plaque de cuivre, de moins d'un millimètre, est d'abord martelée afin d'obtenir une surface légèrement bombée, pour prévenir la déformation du support à la cuisson. Le mot « miniature » apparaît dans la langue française vers le milieu du XVII^e siècle. D'après Antoine Furetière (*Dictionnaire universel*, 1690), la graphie classique « mignature » serait due à l'influence de « mignon », « mignard ». Le lexicographe écrira encore dans sa définition du *Dictionnaire de l'Académie* : « Les amants se font peindre en miniature. » Pourtant, l'histoire du portrait-miniature est beaucoup plus ancienne. En effet, la réalisation de portraits de petite taille pouvant être transportés, offerts, portés ou cachés est attestée dès l'Antiquité.

La miniature fait partie du code social : elle est commandée, ponctuellement et officiellement à l'occasion des événements de la vie, notamment des mariages. À la différence du grand portrait, le petit portrait est réservé aux intimes, c'est celui que l'on garde près de soi. Au XIX^e siècle, Balzac écrira le lien fort entre la miniature et l'expression des sentiments amoureux dans *Splendeurs et Misères des courtisanes*, lorsqu'Esther Gobseck adresse sa



lettre d'adieu à son amant Lucien de Rubempré : « [...] *J'ai ton délicieux portrait fait par Mme de Mirbel devant moi. Cette feuille d'ivoire me consolait de ton absence [...].* » Par leur petite taille et leur aspect délicat, ces œuvres invitent à la contemplation individuelle et silencieuse.

Voir : [Exposition]. *L'âge d'or du petit portrait*, Bordeaux, Musée des arts décoratifs ; Genève, Musée de l'horlogerie ; Paris, Musée du Louvre, Paris, Réunion des musées nationaux, 1995. – Pasquier, Jacqueline du, *La miniature, portrait de l'intimité*, Paris, 2010.



Taille réelle : 75 x 60 mm

Beauté sainte

31. [ANONYME]

Sainte Catherine de Sienna

Peinture, huile sur toile, rentoilée

Italie (?), XVIII^e siècle

Légers accidents et rousseurs, « rustine » en bas à droite du tableau, toile découpée puis rentoilée.

Dimensions : 820 x 670 mm.

En buste, une femme auréolée, en habit religieux blanc à manteau noir des dominicaines, de trois-quarts, tient un crucifix orné de lys dans ses mains. Elle porte, au dos de ses mains, les stigmates. L'identité de cette sainte femme n'est pas définitivement établie. Néanmoins, une étude iconographique tend à prouver qu'il s'agit de sainte Catherine de Sienna.

D'une grande finesse d'exécution, le visage au bel ovale est rehaussé d'incarnat offrant une sainte Catherine de Sienna dans une attitude recueillie. Le style semble emprunter la simplicité de sa composition (absence d'arrière-plan) aux icônes byzantines tandis que la finesse du visage évoque l'Italie, et que le traitement fortement contrasté est plus caractéristique des écoles ibériques.

Caterina Benincasa, en religion Catherine de Sienna (Sienna, 1347-Rome, 1380), devient à seize ans tertiaire dominicaine auprès des Sœurs de la Pénitence. Elle viendra en aide aux pauvres et aux malades de Sienna. Elle luttera également tout au long de sa vie pour l'unité de l'Église, voyagera en Italie pour encourager une réforme de l'institution. Les événements de sa courte vie sont relatés dans la *Legenda Major* de Raymond de Capoue (1318-1391) son conseiller spirituel, et dans la *Legenda Minor* du dominicain Tommaso Caffarini (1350-1431). Canonisée en 1461, elle est déclarée copatronne de la ville de Rome, de l'Europe et des journalistes au XIX^e siècle. En 1970, le pape Paul VI donne à Catherine de Sienna le titre de Docteur de l'Église - elle devient dès lors la deuxième femme à obtenir cette distinction, après Thérèse d'Avila. Ses reliques se trouvent à Rome dans la Basilique Santa Maria Sopra Minerva et à Sienna dans l'église San Domenico.

Ses attributs sont un anneau d'or, un lys, un cœur couronné d'épines et un crucifix. L'iconographie la plus fréquente la représente dans les événements les plus importants de sa vie, tels son mariage mystique ou l'imposition des stigmates. La plus ancienne représentation connue de Catherine de Sienna est connue du peintre Andrea Vanni (1332-1414), son contemporain, en 1390. Cette fresque orne toujours un mur de l'église San Domenico à Sienna. Elle devient dès lors un sujet des peintres de la Renaissance. Notre Catherine de Sienna du XVIII^e siècle reprend fidèlement l'iconographie originelle inaugurée par Vanni. La présence du crucifix rappelle également un modèle XVII^e siècle conservé au Brooklyn Museum de New York ou encore le *Mariage mystique de sainte Catherine de Sienna* réalisé par Bernardino Luini, conservé au Musée Poldi Pezzoli de Milan.

Provenance :

1. Une mention manuscrite sur une étiquette au revers du tableau, en haut, nous informe de la provenance du tableau : « Offert à Monsieur l'abbé Dégoul par son tr[ès] ami Félix La Jove. Ste Thérèse tenant un crucifix à la main, attribué à Louis Esteban Murillo de la Collection Evariste Fouret. »

Évariste Fouret (1807-1863) était un collectionneur passionné né au Mans et qui vécut entre sa ville natale et Paris, lorsqu'il n'était pas en voyage en Europe. Il est essentiellement connu pour son goût très original, à l'époque, pour les primitifs italiens dont il possédait un ensemble remarquable visible désormais au musée de Tessé (Le Mans) [voir *Discovering the Italian Trecento during the 19th Century*, publication en ligne par le journal *Predella*]. La collection d'Evariste Fouret est connue par les inventaires après-décès tenus au Mans et à Paris ainsi que par le catalogue de la vente des 12 et 13 juin 1863 ne contenant que les œuvres que Fouret conservait à Paris (le catalogue de la vente s'étant tenue au Mans n'a jamais pu être retrouvé). Dans le catalogue de vente une



Sainte Thérèse attribuée à Zurbaran se trouve sous le numéro 202 qui doit être celle mentionnée dans les minutes du commissaire-priseur sous le numéro 77 sans attribution et qui aurait été acquise par un certain «Michel» pour 60 Fr. On a pu évoquer aussi le n° 153 de la vente du 12-13 juin 1863 : « *Sassoferrato, Sainte Catherine* ». Le traitement stylistique du personnage ne nous incite pas à faire ce rapprochement avec l'œuvre de Sassoferrato (1609-1685). Nous remercions Corentin Dury, conservateur du patrimoine, chargé des collections anciennes au Musée des Beaux-Arts d'Orléans, pour ces précieuses informations sur le collectionneur qu'était Evariste Fouret. Le catalogue de vente de 1863 présente d'ailleurs beaucoup de tableaux d'attribution inconnue représentant « *Une Sainte* » : p. 21 de l'« *Ecole Italienne* », p. 22 de l'« *Ecole Espagnole* », et enfin p. 26 dans les « *Divers* » [voir [Vente]. *300 tableaux des divers écoles (principalement) italienne, et objets variés* : 12 juin 1863, collection Evariste Fouret, [s. l.], [s. n.], 1863].

2. Ancienne collection de l'abbé Félix Dégoul, qui eut pour mission de construire des églises et presbytères en Tunisie, alors protectorat français, à la fin du XIX^e siècle. Peut-être ce tableau se trouvait-t-il dans l'une d'elles ?





Portrait d'une anonyme

32. [ANONYME]

Portrait de jeune femme au turban

Pastel sur papier doublé

France, vers 1785-1790

Dimensions : 516 x 365 mm

Une jeune femme, de trois-quarts, en buste, regarde de ses yeux mordorés, avec un demi-sourire, le spectateur. Cette anonyme est vêtue, semble-t-il, très simplement : une robe souple épousant son corps sur une chemise de coton à col *pierrrot*, les cheveux en perruque relevés par un turban noué sur le côté droit. Le rouge de ses joues, de ses lèvres, le blanc de ses yeux et les quelques touches dans ses cheveux relèvent son teint laiteux et ses yeux mordorés magnifiques.

Repentir au bras droit ; alors que la main gauche est achevée, la main droite ne l'est pas (les traits du dessin préalable sont encore visibles, ainsi que la taille bien trop disproportionnée de l'index).

Au XVIII^e siècle, le vêtement est de circonstance, véritable marqueur social. Or, l'utilisation, dans les deux dernières décennies du siècle, de matériaux non nobles tels que le coton ou la mousseline, bouscule cet ordre social. C'est de la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau (1761), de l'amour de la campagne et de la nature retrouvée, que naissent ces robes blanches et simples. Les femmes rêvent alors d'ingénuité et de candeur. Elles dévoilent leurs corps, sans corsets ni paniers, même dans les plus hautes sphères de la cour. Dans le portrait qui nous occupe ici, nous n'avons qu'un seul élément qui nous informe du statut social élevé de la jeune femme : ses cheveux poudrés.

L'histoire de la mode et du vêtement sert ici à la datation du dessin. En effet, ce n'est qu'à partir de 1783 que la reine de France, Marie-Antoinette, démocratise ce modèle de robe souple, dite « chemise à la reine », malgré le scandale vif et violent qui règne autour de ce vêtement féminin suite à l'exposition du célèbre *Portrait de Marie-Antoinette* par Elisabeth Vigée-Lebrun lors du Salon de 1783. La sur-robe que la jeune femme porte annonce la robe Directoire néo-classique.

Une comparaison de cette œuvre avec l'autoportrait de la peintre Marie-Gabrielle Capet, élève d'Adélaïde Labille-Guiard, ou encore avec un dessin anonyme du dernier quart du XVIII^e siècle, renforce notre proposition de datation du dessin entre 1785 et 1790, notamment grâce à la présence des turbans dans les cheveux qui apparaît à cette période. Comment ne pas être frappé également par le fort écho entre la pose de Marie-Gabrielle Capet et celle de notre inconnue.

Voir : Doria, Arnauld, *Gabrielle Capet, biographie et catalogue critiques*, Edition d'études et de documents, Wildenstein, 1934.



Ecole française du XVIII^e siècle, *Femme au col de fourrure*, crayon noir, estompe, rehauts de blanc et lavis brun, H. 49 x L. 37,50 cm, Artcurial France, vente du 14 juin 2017, lot 115



L'amour des fleurs

33. [SOUFFLOT (Élisabeth Amélie) (1796-1880)],
Fleurs de pommier [d'après Pierre-Joseph REDOUTÉ]
Aquarelle sur vélin, signé « Amélie »
France, 18 mai 1828
Dimensions : 270 x 216 mm.

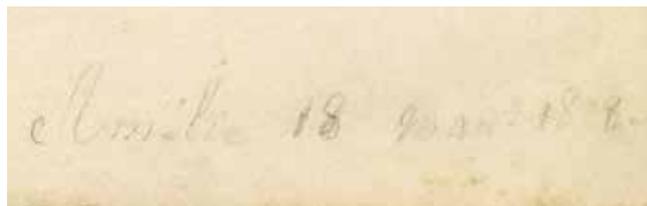
Mention manuscrite au revers « Fanny Soufflot », et marque du rentoileur d'origine « A la palette de Rubens, rue de Seine, n°6, près le Pont des Arts, à Paris, Alph. Saint-Martin, Successeur de M. Leroy, Tient Magasin de Couleurs, de Papiers, et tous les Objets relatifs à la Peinture, au Dessin et à la Papeterie, fabrique les Couleurs à l'huile et en tablettes, de même préparées en écaille pour la Miniature, Fabrique de Pinceaux pour le Lavis, l'Aquarelle et la Miniature, nétoie les Graveurs, colle les Dessins, fait le Papier pour dessiner, à la manière de Friche, rentoile les Tableaux, et se charge de leur restauration. On trouve chez lui un Assortiment de Brosses et de Toile de la meilleure fabrication, et des Bordures dorées de toutes mesures, des Médillons pour la Miniature, des Maquettes de toutes les grandeurs, et des Couleurs pour la Porcelaine. Il vend et loue des Manequins » [l'enseigne « A la Palette de Rubens », tenue par Alphonse de Saint-Martin, marchand de tableaux sous la Restauration, fut établie au 6 rue de Seine de 1826 à 1843].

Au dos de cette aquarelle, on trouve la mention « Fanny Soufflot ». Louise Fanny Soufflot (1798-1882) est fille de Julie Soufflot, née Bayard de Forterre d'Egriselles, gouvernante des Enfants de France, au service du roi de Rome, fils de Napoléon Ier et de l'impératrice Marie-Louise, né en 1811 (il meurt à Vienne en 1832). Fanny Soufflot secondait beaucoup sa mère auprès du petit héritier, au point de gagner le cœur de l'enfant. (C. Lefèvre-Pontalis, « Fanny Soufflot et le roi de Rome », in *Revue des Deux Mondes*, juillet 1961, pp. 121-128) : elle avait 16 ans lors du départ du roi de Rome pour l'Autriche. Le roi de Rome écrivit une lettre le 17 janvier 1816 à sa gouvernante qu'il a quittée face à la pression des Autrichiens qui ne voulaient plus de Français autour du prince :

« Ma chère Toto [Madame Soufflot], je vous aime toujours beaucoup ; nous parlons souvent de vous et je vous embrasse, ainsi que Fanny, de tout mon cœur. »

Marie-Louise ajoute à la lettre cette note : « Nous parlons souvent de vous et je lui dit [au roi de Rome] toute la reconnaissance que nous vous devons tous deux, pour les soins que vous avez bien voulu lui rendre, ainsi que Fanny. » (H. Welschinger, *Le Roi de Rome (1811-1832)*, 2018, p. 369).

Il est probable que ce soit Elisabeth Amélie Soufflot (1796-1880), sœur de Louise Fanny Soufflot qui signe cette aquarelle sur vélin le 28 mai 1828. « Amélie » peint un bouquet de fleurs de pommier. La floraison du pommier intervient au mois d'avril. La symbolique du printemps correspond avec la datation de cette aquarelle. Elle copie une aquarelle de Pierre-Joseph Redouté (*fleurs de pommier*), figurant dans l'ouvrage *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal et de quelques branches des plus beaux fruits groupées quelquefois, et souvent animées par des insectes et des papillons* (Paris, Panckoucke, 1827, planche 110), dédié aux altesses royales les princesses Louise et Marie d'Orléans, filles de Louis Philippe et de Marie-Amélie.





Élisabeth Amélie Soufflot était-elle une élève de Pierre-Joseph Redouté à l'instar de Louise d'Orléans (1812-1850), future reine des Belges ? Les leçons d'aquarelle, données dans l'atelier du peintre, rue de Seine Saint-Germain à Paris, voyaient affluer de très nombreuses jeunes filles et dames de l'aristocratie. Redouté les mentionne d'ailleurs dans son « Avertissement » : « [...] *L'iconographie, si utile [...] à l'étude de la botanique, embellit de ses grâces les plus riches produits de l'industrie, [...]. Sans cesse occupé d'encourager les élèves nombreux et les professeurs qui s'empresent de suivre mon cours d'iconographie, [...]* » (Avertissement du *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal [...]*, Paris, 1827-1833).

Nous savons que l'impératrice Marie-Louise, qui retint Julie Soufflot comme gouvernante des Enfants, a été élève de Pierre-Joseph Redouté (E. Hardouin-Fugier, *The Pupils of Redouté*, Londres, 1981, p. 51). Elle a pu, par conséquent, par la profonde affection qu'elle avait pour les jeunes filles Soufflot, leur faire bénéficier aussi de cours auprès de l'artiste botaniste. Autre possibilité : Elisabeth Amélie Soufflot a pu effectuer son aquarelle d'après le modèle du *Choix des plus belles fleurs...* (1827), puis le donner à sa sœur Fanny Soufflot dont le nom figure au dos de l'aquarelle. Fanny Soufflot deviendra par mariage le 25 septembre 1828, Mme Lefèvre-Pontalis, peu de temps après la réalisation de la présente aquarelle. Sa sœur Elisabeth Amélie Soufflot épouse en 1821 Jean Baptiste Prosper Jollois, ingénieur ayant participé à la Campagne d'Égypte.



Pierre-Joseph Redouté, *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal et de quelques branches des plus beaux fruits groupées quelquefois, et souvent animées par des insectes et des papillons* (Paris, Panckoucke, 1827, planche 110)



Costumes d'Italie

34. [COLIN Alexandre-Marie], [MIGNOT Edouard (?)], [ANONYME]. Ensemble de quatre dessins de personnages en tenues régionales d'Italie Aquarelles sur papier. [France, vers 1825-1830 ; s.d. ; 1843]

1. [COLIN (Alexandre)]. Dessin signé « A Colin » au crayon (dimensions : 268 x 193 mm) : Femme enveloppée dans un long châle-manteau noir, signe de deuil. Sous la signature, sceau invisible appliqué sur le papier.

Alexandre-Marie Colin (1798-1873), entre en 1814 dans l'atelier du peintre Anne-Louis Girodet au sein de l'école des Beaux-Arts de Paris. Il fut l'ami de Delacroix, Géricault et Bonington. Il rencontra ce dernier en Normandie en 1821 et l'accompagna en Angleterre en 1825. Membre des cénacles romantiques, il débuta au Salon dès 1819 et y présenta vingt-neuf œuvres tout au long de sa carrière. Il est connu pour ses tableaux et lithographies évoquant notamment des acteurs dans les costumes de leurs rôles, des sujets romantiques, des vues d'Italie et des scènes historiques illustrant la lutte pour l'Indépendance de la Grèce, inspirées directe des écrits de Lord Byron.

Nous connaissons ses voyages en Normandie et à Londres entre 1821 et 1825 avec son ami et sciple Richard Parkes Bonington. Ce dernier, grand aquarelliste, est en Italie vers 1826, peut-être encore accompagné de Colin.

Le recueil de lithographies *Costumes de diverses provinces d'Italie recueillis et lithographiés* publié en 1830 par Alexandre-Marie Colin et le lithographe Lemer cier, nous offre des exemples vibrants de son voyage en Italie (Exemplaire consulté, INHA, Fol Est 684) et atteste de l'influence de ses études aquarellées sur ses productions picturales une fois de retour dans son atelier parisien.

2. [MIGNOT (Edouard) (?)]. Dessin à l'aquarelle sur papier à dessin (dimensions : 148 x 135 mm) : Italienne en costume traditionnel napolitain assise sur un rocher environné d'un paysage montagneux. Cette aquarelle est signée, au crayon, « E M ». Ces initiales correspondent-elles à E. Mignot, comme le souligne la mention manuscrite au crayon portée sur le papier bleu, support du dessin ? Un seul artiste français correspond à cette signature : A. Édouard Mignot, graveur du XIX^e siècle, mort en 1903, membre de la Société des Artistes Français avec laquelle il exposait ses œuvres (voir Benezit, « Mignot, A. Edouard »).
3. Deux dessins recto-verso (dimensions : 280 x 220 mm) en lavis plus tardifs, non signés. Au recto : noble italienne dans une longue robe rouge ourlée de jaune, corsage et coiffe blanche, portant des boucles d'oreilles de perles (mention en haut à droite à la plume au lavis rouge « febb 1843 »). – Au verso : chasseur barbu, coiffé du chapeau brun pointu de la région napolitaine, assis sur une marche tenant son fusil déchargé d'un air las (mention au lavis en haut à droite « d'II febbraio 1843 »).



n.1



n.3 recto



n.2



n.3 verso

Princesse de cire

- 35.** [SFORZA (Ippolita Maria)]. [LAURANA (Francesco)].
Buste d'Ippolita Maria Sforza ?
Copie d'après un original de Francesco Laurana (1430-1502)
Statue en cire et plâtre patiné du XIX^e siècle d'après un original du XV^e siècle
Dimension : H. 420 mm ; L. 430 mm.
Traces d'usures, plâtre manquant sur l'encolure

Francesco Laurana est né vers 1420 à Vrana, en Dalmatie, anciennement possession de la République de Venise. Les tentatives pour retracer la carrière de Laurana au XIX^e siècle et les exemples de son travail parfaitement identifiables sont restés peu concluants, en partie à cause de sa carrière diversifiée et du fait que nombre de ses œuvres ont été perdues. Laurana apparaît dans les registres pour la première fois à Naples en 1453, puis en France à la cour de René d'Anjou, et celle de Sicile dans les années 1460. Il est surtout connu pour sa série de portraits de femmes qu'il a exécutés à la cour de Naples dans les années 1470.

Plusieurs copies des bustes de Laurana - en marbre, en terre cuite - ont vu le jour entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Selon Chrysa Damianaki, professeure à l'université de Salerno (Italie), le buste original du XV^e siècle, identifié comme celui d'Ippolita Sforza, est actuellement conservé à la Frick Collection de New York (fig. 1). Ce dernier fut trouvé dans le vieux port de Marseille au début du XVIII^e siècle. Après un séjour à Paris à la fin de ce siècle, déplacé par Madame de Narbonne, le buste d'Ippolita Sforza traverse l'Atlantique en 1913 pour être acquis par Henry Clay Frick en 1916 à New York. Ce buste de 467 mm de hauteur, exposé aujourd'hui à la Frick Collection de New York, depuis 1965, ne comporte aucune incision dans la robe du modèle et les scènes mythologiques représentent des sacrifices. Il est daté des années 1470 par la Frick Collection. Cette datation fait polémique et Chrysa Damianaki évoque une datation vers 1489 d'après les caractéristiques stylistiques du buste. Ippolita Sforza meurt en 1488 : le buste aurait été réalisé *post-mortem* par Laurana. L'inscription « *D.M.S.* » sur le médaillon - signifiant « *Diis Manibus Sacrum* » - protégeait les âmes dans leur passage dans l'au-delà et figurait sur les tombes de la Rome antique.

Le second buste en marbre figurant Ippolita Sforza, acquis en Italie par Bode au début du XX^e siècle, longtemps attribué au sculpteur Francesco Laurana, est, d'après Chrysa Damianaki, un faux du XIX^e siècle. Précédemment dans la collection du Staatliche Museum de Berlin, il a été endommagé par un incendie dans la tour de Friedrichshain, où il était entreposé pour être protégé lors de la Seconde Guerre mondiale, avec plusieurs autres œuvres d'art. La tête du modèle est toujours conservée au musée Bode de Berlin tandis que le buste est au musée Pouchkine de Moscou.

La céroplastie que nous étudions, par les détails incisés de la robe et les scènes de la base représentant des personnages couchés, est la copie exacte du « faux » buste de Berlin. Rien ne correspond dans les détails au buste original de la Frick Collection à New York. La plupart des copies XIX^e reproduisent le buste de Berlin, et non pas celui provenant de la Frick Collection comme le plâtre conservé au Victoria & Albert Museum de Londres (fig. 3). Les copies, comme la présente céroplastie, ont des bases similaires décorées avec des figures antiquisantes allongées, et non pas des scènes de sacrifices tirées de l'original. Des restes de pigmentation subsistent sur le marbre, accompagnés d'une légère décoration incisée de la robe, formant ainsi un motif richement doré.

Les moulages en plâtre ont été particulièrement recherchés au XIX^e siècle, lorsque la reproduction de grandes œuvres de sculpture et d'architecture était considérée comme essentielle pour la formation des artistes. Une substance de séparation a été appliquée sur la surface de l'œuvre à reproduire et un moule en plâtre a été fabriqué à partir de cette dernière. Le moule serait ensuite utilisé pour créer un nombre quelconque de copies de plâtre supplémentaires. Celles-ci ont souvent été vendues à des artistes et, plus tard au cours du siècle, à des écoles d'art à des fins d'études.



Le modèle a été identifié d'après des miniatures enluminées comme étant Ippolita Maria Sforza, épouse du roi Alphonse II de Naples (bien que cette identification reste hypothétique). Ippolita Maria Sforza (1446-1484) est membre de la famille des Sforza, l'une des plus puissantes familles de condottieri qui dirigent le duché de Milan entre 1450 et 1535 environ. En 1465, âgée de 19 ans, Ippolita épouse Alphonse d'Aragon, duc de Calabre (1448-1495), fils aîné du roi Ferdinand Ier de Naples. Alfonso était un fervent partisan du mécénat artistique à Naples et, comme le talent artistique local n'était pas particulièrement prolifique, le souverain fit venir des artistes étrangers à la cour, dont Francesco Laurana. Laurana a ainsi été chargé de produire une série de bustes de portraits des dames royales aragonaises. Le buste d'Ippolita Sforza serait le dernier de la série. Il comprend en effet l'ensemble des caractéristiques stylistiques du sculpteur de ses derniers portraits.

Réalisé très certainement post-mortem (le seul de la série), le visage d'Ippolita est empreint d'une profonde spiritualité et témoigne de la maturité artistique du sculpteur – contrairement aux autres portraits plus véristes comme, par exemple, celui de *Battista Sforza* conservé au musée du Bargello à Florence (Italie). (fig. 2)

La céroplastie, l'art de modeler la cire, est connue dès l'Antiquité romaine dans le culte votif et de l'art mortuaire. En France, la cire est à nouveau usitée dès la fin du Moyen Âge afin de réaliser des effigies funéraires des souverains et des saints. La basilique Saint-Denis conservait d'ailleurs, jusqu'à la Révolution, les bustes des rois de France en cire réalisés par les artistes de cour. Cette copie en cire du buste de Laurana serait-elle un écho aux masques funéraires, dont celui très certainement d'Ippolita Sforza, qui furent diffusés à la Renaissance ? Le buste représentant Battista Sforza de Laurana est d'ailleurs largement inspiré de son masque funéraire en terre cuite conservé au musée du Louvre. Giorgio Vasari évoque ces bustes de cire dans les maisons praticiennes de Florence :

« Orsino fit trois [portraits] en cire, grandeur nature, soutenus à l'intérieur, comme nous l'avons déjà expliqué, par une armature de pièces de bois, entrelacées de joncs coupés [...]. [...] il le fit si bien qu'elles [les statues] ne représentaient plus des hommes de cire, mais des vivants [...]. » (G. Vasari, *La vie des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* [...], éd. André Chastel, t. IV, Paris, 1983, p. 291).

Jusqu'au XIX^e siècle, les monarchies austro-hongroises voient un véritable art de cour se créer autour des bustes en cire d'empereurs et de personnalités princières : le buste de l'impératrice Marie-Louise (1791-1847), épouse de Napoléon I^{er}, en est un exemple tardif vibrant (Vienne, Bibliothèque Nationale). Le XIX^e siècle, empreint d'une Antiquité retrouvée – elle-même source d'inspiration première de la Renaissance de Francesco Laurana – se caractérise ici par la symbiose de la céroplastie et de la sculpture votive comme art de cour.

Voir : Damianaki, Chrysa, *I busti femminili di Francesco Laurana tra realtà e finzione*, Verona, Cierre, 2008. – Schlosser, Julius von, *Histoire du portrait en cire*, Paris, Macula, 1997.



Fig. 1 : LAURANA Francesco, *Buste de femme, certainement Ippolita Maria Sforza*, vers 1470, marbre, New York, The Frick Collection



Fig. 2 : LAURANA Francesco, *Buste de Battista Sforza*, marbre, Florence, Musée national du Bargello



Fig. 3 : D'après LAURANA Francesco, *Portrait d'Ippolita Sforza*, plâtre, Londres, Victoria & Albert Museum





D É C R E T

D E L A

CONVENTION NATIONALE,

Du 4^e jour de Germinal, an second de la République française,
une & indivisible,

*Relatif aux Mariages que peuvent contracter les Filles
ou Femmes d'Emigrés.*

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète ce qui suit :

Nulle femme ou fille d'émigré, soit qu'elle soit divorcée ou non, ne pourra épouser un étranger, ni sortir du territoire de la République, ni vendre ses biens, sous peine d'être traitée comme émigrée.

Visé par l'Inspecteur Signé AUGER.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 15 Germinal, an second de la République française, une & indivisible. Signé TALLIEN, président; BEZARD & M. A. BAUDOT, secrétaires.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à tous les Corps

Photographies

Figurer la beauté des femmes

36. [MATHIEU-DEROUCHE]. [PORTRAITS DE FEMMES].

Ensemble de photographies

140 épreuves sur papier albuminé contrecollées sur carton

Paris, [1870-1900]

La maison Mathieu-Deroche (39 boulevard des Capucines, Paris) est l'association de deux grands photographes de la place parisienne de la seconde moitié du XIX^e siècle : « Deroche », actif dès 1865, photographe officiel du prince de Galles et « Mathieu », médaillé d'or aux expositions universelles de 1867, 1878 et 1889, et d'Amsterdam en 1883, actif à Paris de 1866 à 1904.

- Vingt-deux photographies (environ 230 x 140 mm) représentant diverses femmes : Mademoiselle Robin, danseuse à l'Opéra, Mademoiselle Auguez, de l'Opéra, Jeanne Kesly de l'Odéon en costume de scène, Madame Guimet, Mademoiselle Marie Blanche, Mademoiselle Mac Master, Madame Mac Creery, Mademoiselle Lecuyer, un modèle de peintre, une femme vêtue à l'orientale, et enfin Léonie Yahne (dont la partie basse a été coupée), actrice intime du photographe.
- Sept photographies (environ 210 x 103 mm, dont une avec la mention du photographe coupée) représentant diverses femmes anonymes et illustres, dont Mademoiselle Miette (du Palais Royal) et Maria Legault, de la Comédie-Française.
- Quarante-sept photographies (environ 165 x 110 mm) représentant de nombreuses femmes d'horizons variés : Mademoiselle Jaëger, Mademoiselle de Picciotto habillée en orientale, la célèbre Maud Amy, Mademoiselle Lecuyer, Madame Debrîège, Mademoiselle Robin de l'Opéra et Mademoiselle Miette, et toujours Mademoiselle Yahne.
- Dix photographies (environ 105 x 63 mm) mêlent femmes et enfants. Photographie de Léonie Yahne.

Parmi les célèbres danseuses ou actrices saisies par l'objectif de Mathieu-Deroche, nous pouvons noter la très grande place que prend Léonie Yahne (1867-1950), actrice de la Belle-Epoque, considérée en 1899 comme l'une des plus belles et célèbres actrices parisiennes. Mademoiselle Yahne semble poser plus naturellement. Une photographie la représente d'ailleurs en buste, vêtue d'une simple chemise, les cheveux détachés, sans aucun artifice. Une autre épreuve non dédiée (177 x 80 mm) la représente à 16 ans, à l'aube de sa carrière. Les autres photographies (Reutlinger), nous la présente en costumes de scène.

Jointes :

Du photographe Pierre Petit, installé 31 place Cadet à Paris, 4 photographies dont deux du même modèle (106 x 63 mm). Ce sont des photographies familiales.

De Georges Verger, installé 1 cours Gambetta et 2 place Raspail à Lyon (106 x 62 mm), deux photographies d'une même épreuve. Photographies de famille.

De J. Planus, installé 240 avenue de Saxe à Lyon, trois photographies (105 x 63 mm) d'une même épreuve. Photographies de famille.

De Charles Reutlinger, 21 boulevard Montmartre à Paris, Premier Prix Exposition Universelle 1867 : deux photographies de famille (105 x 63 mm) représentant des femmes.



De Chalot, installé 18 rue Vivienne à Paris, deux photographies de famille de 103 x 61 mm et de 164 x 108 mm ; et quatre photographies (164 x 108 mm) représentant Madame Samary de la Comédie Française, en buste, en plan américain ou encore en pied, vêtue de deux costumes de scène (en orientale, et en tenue traditionnelle).

De Van Bosch, installé 35 boulevard des Capucines à Paris, une photographie représentant sans doute une comédienne vêtue d'un costume de scène Renaissance (164 x 107 mm) ; et une autre en orientale dans un décor reconstitué (208 x 99 mm).



De Jean Geiser, photographe installé en Algérie, au 7 rue Bab-Azoun, Alger : trois photographies (165 x 109 mm) représentant une algérienne en burka blanche traditionnelle en pied, la même en plan américain en costume traditionnelle, et un groupe en pied composé de deux algériennes (dont celle des deux photographies précédentes) en burkas blanches de part et d'autre d'une petite fille.

Du célèbre Paul Nadar, installé au 51 rue d'Anjou Saint-Honoré à Paris, quatre photographies (165 x 108 mm) de femmes en buste, dont une religieuse et trois photographies de femmes en plan américain. La maîtrise de l'éclairage fut l'une des caractéristiques majeures de l'esthétique de Paul Nadar. La lumière confère un effet velouté qui enveloppe le personnage.

Diverses photographies privées (19) en format carte-album ou en format de poche : de Prouzet, Crémère & Cie, V. Deroche, Carjat & Cie, Dragon & Cie, Bacard fils, Stebbing, Félix, et Emile Tourtin actifs à Paris ; Ch. Kusian et M. Vollenweider & fils, actifs à Strasbourg ; A. Perlat, actif à Poitiers ; J. Douzet dans la Drôme ; P. Aubert à Lons-le-Saunier ; Jules Desrez à Cherbourg ; Eugène de Rozychi à Senlis ; Grampa Aîné, A. P. Renaud, et Brotonnière actifs à Lyon. Enfin, cinq photographies de poche anonymes.

Du célèbre Paul Nadar, installé au 51 rue d'Anjou Saint-Honoré à Paris, quatre photographies (165 x 108 mm) de femmes en buste, dont une religieuse et trois photographies de femmes en plan américain. La maîtrise de l'éclairage fut l'une des caractéristiques majeures de l'esthétique de Paul Nadar. La lumière confère un effet velouté qui enveloppe le personnage.



Nadar

Diverses photographies privées (19) en format carte-album ou en format de poche : de Prouzet, Cremière & Cie, V. Deroche, Carjat & Cie, Dragon & Cie, Bacard fils, Stebbing, Félix, et Emile Tourtin actifs à Paris ; Ch. Kusian et M. Vollenweider & fils, actifs à Strasbourg ; A. Perlat, actif à Poitiers ; J. Douzet dans la Drôme ; P. Aubert à Lons-le-Saunier ; Jules Desrez à Cherbourg ; Eugène de Rozychi à Senlis ; Grampa Ainé, A. P. Renaud, et Brotonnière actifs à Lyon. Enfin, cinq photographies de poche anonymes.

Une collection de stars au tournant du siècle

37. [PORTRAITS DE FEMMES]. [THÉÂTRE]. [OPERA].

Album de cartes postales

En français, 469 cartes postales

France, 1902-1906

Album avec 469 cartes postales, la plupart écrites, certaines affranchies. Reliure cartonnée recouverte de papier à l'imitation d'une peau de crocodile, titre en blanc sur le plat supérieur « Cartes postales », dos lisse. Dimensions de l'album : 388 x 388 mm.

Cet album de cartes postales est une machine à remonter le temps. Nous plongeons dans le début du XX^e siècle avec la correspondance d'une famille charentaise, adressée à Mademoiselle Odette Léger résidant à Angoulême, de la part de sa famille (Alice et Lily, ses cousines, Ernestine et Edouard) et d'amis. Les cartes postales représentant uniquement des femmes, actrices de théâtres ou cantatrices célèbres, nous pouvons dès lors imaginer qu'Odette Léger était grande amatrice de la scène parisienne. Sa collection reflète son goût pour le théâtre, la comédie et le choix des seules femmes révèle une jeune fille qui s'identifie à cet espace de liberté et de sensualité que véhiculent les cartes postales.

L'invention d'un nouvel appareil photographique qui peut reproduire six à huit clichés sur la même plaque de verre d'André Adolphe Eugène Disdéri en 1854 va révolutionner la photographie. Elle va prendre dès lors un nouvel essor en devenant une activité commerciale à grande échelle. La photo-carte postale ou la photo-carte de visite sont dorénavant accessibles grâce à la baisse substantielle du prix des photographies.

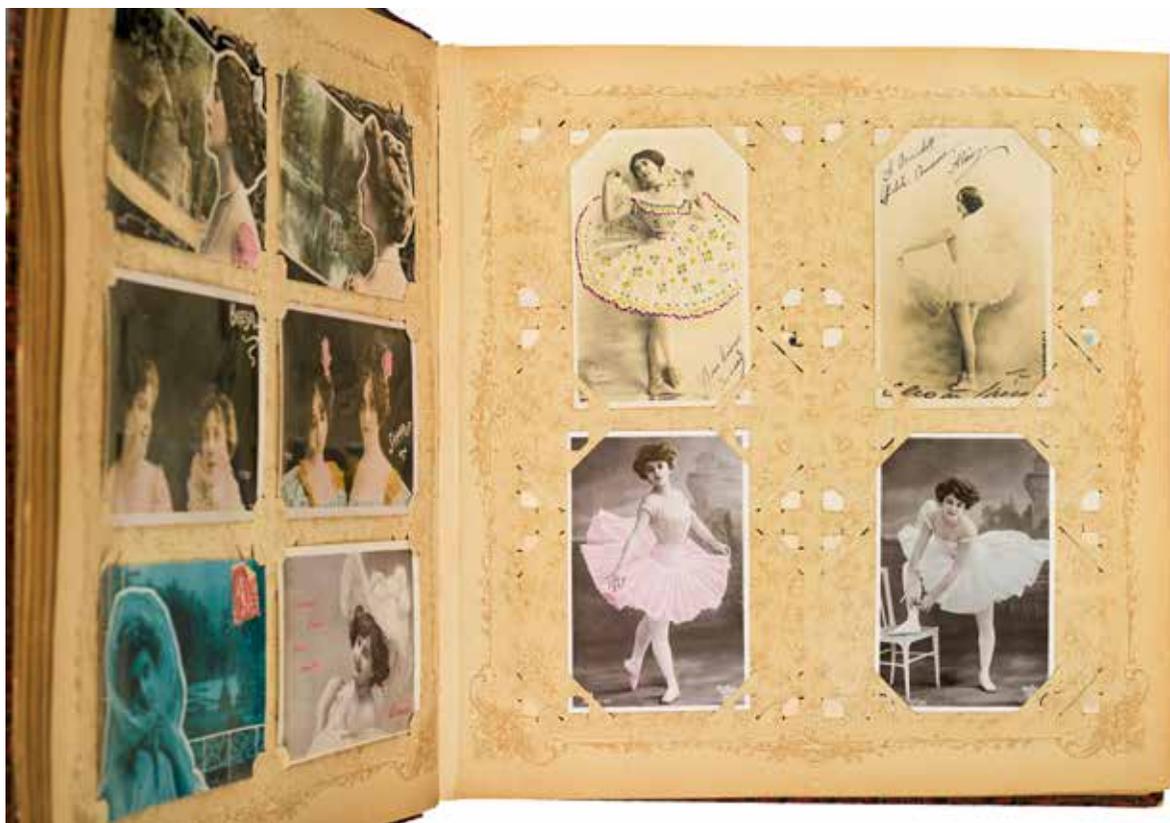
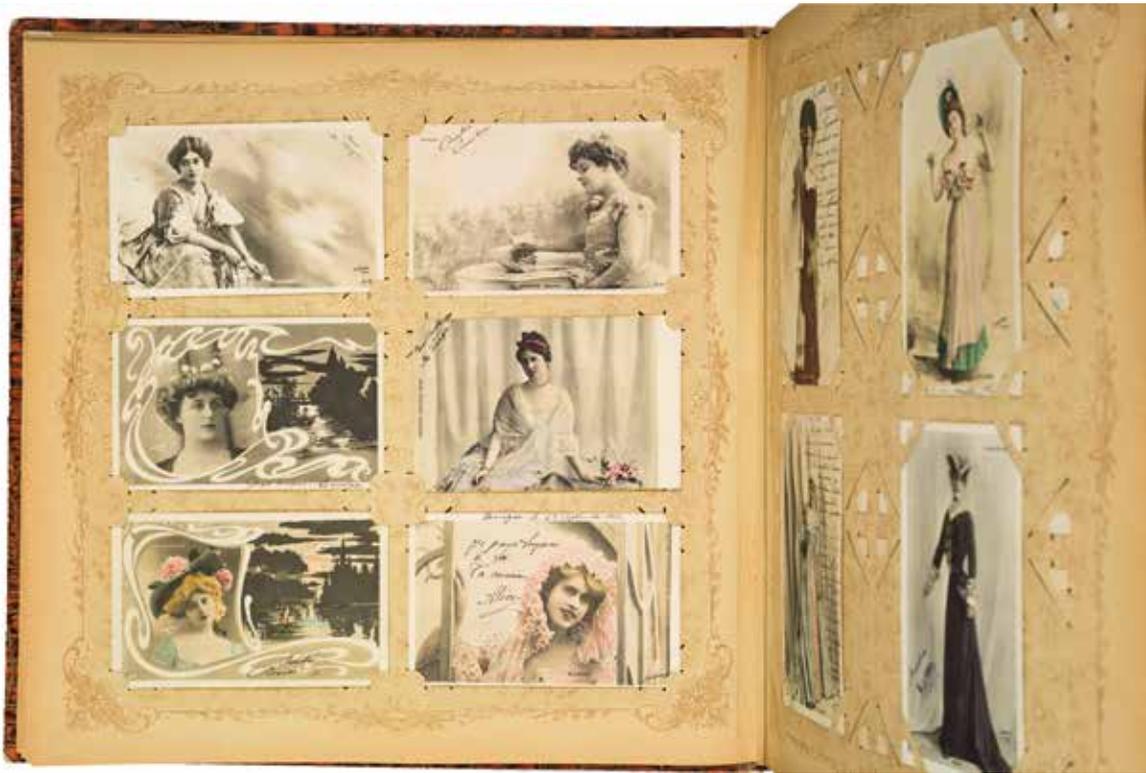
C'est grâce à ce procédé que les photographes, français ou étrangers, représentés dans l'album et utilisant la technique de la plaque sèche pour la plupart (Léopold Reutlinger, Sazerac, Walery, Paul Boyer (actif à Paris de 1888 à 1906, reprend le studio de photographie d'Otto Van Bosch), Manuel, Gerlach, Stebbing (actif à Paris dès 1890), Ogerau (actif dès 1893 à Paris), Alterocca Terni (Italie), Schloss (New York), Oricelly (actif à Paris dès 1890), Seirven, Paul Tournachon, dit Nadar fils) vont constituer des ateliers prolifiques.

La plupart des modèles sont capturés en pied, pour révéler l'attitude, la posture, et l'expressivité de leurs corps, mais aussi en plan américain ou en buste. On peut citer parmi les plus grandes célébrités de l'époque représentées : Sarah Bernhardt, Réjane, Isadora Duncan, Maud Amy, Otero, Cavaliéri, Léonie Yahne et tant d'autres. Une carte postale colorisée d'après une photographie de 1908, par A.L., représente, elle, la très célèbre Isadora Duncan (1877-1927), danseuse et chorégraphe américaine.

La plupart de ces cartes postales sont réhaussées de couleurs et parfois même d'éléments décoratifs pailletés. Toutes ces cartes postales, à la fin du XIX^e siècle, ont été créées en utilisant le processus photochrome, une technique suisse née en 1880 qui permet d'apporter de la couleur à des clichés initialement en noir et blanc.

Léopold-Emile Reutlinger (1863-1937), grand photographe français, fils du déjà célèbre Charles Reutlinger germano-français, nous a laissé une soixantaine d'album de photographies conservées au département des Estampes et de la photographie de la Bibliothèque Nationale de France, soit près de 15.360 clichés réalisés entre 1875 et 1917. Nadar, Reutlinger, Disdéri, voici le nom des studios où il était de bon ton de se faire photographier. La maison Reutlinger comptait dans sa clientèle une myriade d'actrices, artistes de scène, chanteuses de music-hall, en somme le Tout-Paris des spectacles et surtout des femmes.

L'extraordinaire popularité de ces photographies s'explique par l'abondance et la diversité de leur diffusion. Déclinés en cartes de visite, cartes postales (comme ici), illustrations dans les revues, visuels pour la publicité, les clichés des Reutlinger se trouvaient partout. Les passants admiraient les tirages dans la vitrine commerciale que la maison possédait sur le boulevard des Italiens. Les photographies illustraient nombre de titres, parmi lesquels *Le Foyer des artistes* ; *Nos jolies actrices* ; *Paris qui s'amuse* ; *Les cafés-concerts* ; *Panorama* ; *Les feux de la rampe*... Le



particulier pouvait les acquérir chez certains papetiers au format carte de visite afin d'alimenter une collection. En outre, les clichés étaient abondamment utilisés pour la publicité. Et pour finir, le client trouvait en abondance les frimousses des demi-mondaines sur les présentoirs à cartes postales.

Cet album est une source extraordinaire de l'histoire du costume de scène : tragédienne, orientale, gitane, paysanne, ou encore dans un rôle d'homme (Sannoy). Une carte postale rend hommage à Mademoiselle Henriot, victime de l'incendie de la Comédie Française en juillet 1904 comme l'atteste la note manuscrite. Seules deux cartes postales à la fin de l'album représentent une mère et son enfant.

L'exemple de Paul Nadar (photographe actif de 1886 à 1939) est très significatif. Héritier de l'atelier de son père, le célèbre Gaspard Félix Tournachon, passionné d'art lyrique, développe la photographie de théâtre. Il représente à plusieurs reprises des membres des troupes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, ainsi que des interprètes étrangers de passage à Paris, dans leurs costumes de scènes devant des reconstitutions de décors. Il épouse d'ailleurs Marie Degrandi, chanteuse de l'Opéra-Comique, en 1894. Dans l'album que nous présentons, Nadar photographie Wanda de Boncza (Wanda Rutkowska) (1827-1902), comédienne parisienne et Henriette Harlay [actrice du théâtre de vaudeville].

Voir : Alligorides, Anne, *Nadar, l'œil lyrique*, [exposition, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 30 octobre 1992-10 janvier 1993], Paris, éd. CNMHS, 1992 ; Boisjoly, François, *Répertoire des photographes parisiens du XIXe siècle*, Paris, 2009.





Jamais sans mon chapeau

38. [PHOTOGRAPHIE]. [MODE].

Album relié « Kodak Souvenirs » : « Femmes aux chapeaux »
Paris, vers 1910-1913

Album contenant 94 épreuves argentiques d'époque en noir et blanc, deux photographies manquantes. Dimensions : 280 x 210 mm (album) ; 120 x 0,88 mm (photographies).

Photographies anonymes, de rue en toutes saisons, certaines prises devant l'Opéra Garnier ou encore la rue de Rivoli à Paris. Ces photographies ont-elles été prises sur le vif ou sont-elles professionnelles ? Les lieux parisiens où ont été photographiées ces femmes laissent à penser qu'il s'agirait de photographies prises par un professionnel installé dans les quartiers de l'Opéra ou vers la place Vendôme, comme l'indique la publicité de Kodak apposée aux contre-gardes de l'album. La société américaine Kodak inonde dans les années 1910 le marché parisien de la photographie avec le *Folding Pocket Kodak*, comme l'indique l'écrivain Jules Claretie dans son œuvre *La Vie à Paris. 1910* (1911).

Cet album de photographies est particulièrement intéressant : il montre la diversité des chapeaux de l'époque tout en ironisant sur la taille de ces derniers.

Au tout début des années 1900, l'Europe est en pleine Belle Époque. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont vécu la révolution industrielle et profitent d'années économiquement favorables. Les paquebots transatlantiques relient les continents et permettent aux tendances de traverser les océans. Les expositions universelles sont la vitrine du progrès.

En France, le ton est donné par les classes bourgeoises, qui n'envisagent pas de sortir sans chapeau : être « en cheveux » étant alors réservé aux ouvrières. Les chapeaux des femmes s'adaptent à chaque occasion : thé, dîner, promenade, *etc.* Ils sont très grands pour répondre à la jupe cloche, et maintenus par des épingles. Les plumes font fureur et des oiseaux entiers se posent parfois sur la tête de ces dames. L'usage du ruban est également démesuré. Vers 1910, l'envergure du chapeau oscille entre 40 et 50 cm. La coiffure des femmes gagne en volume grâce aux mèches postiches et aux rouleaux de crin.

Les femmes plus mûres optent pour un voilage descendant du chapeau et encadrant le visage, le recouvrant en période de deuil, ou par pudeur (l'album recueille de nombreux exemples aux f. 1v, 2 v, 3, 4 v, 5 et 5 v, 7 v, 8 v, 13 v, 14, 18, 19 v). Côté homme, c'est l'apogée du chapeau haut de forme, qui se porte avec moustache et/ou barbe (f. 6, 9).

On compte au début du XX^e siècle huit cents ouvriers vivant à Paris de la fabrication du fameux chapeau de soie. Ce sont les modistes qui créent les chapeaux en suivant les tendances de la haute couture parisienne. Ces chapeaux lanceront Gabrielle Chanel avant qu'elle ne trouve le succès dans la confection. Un second grand nom de l'époque va révolutionner le chapeau des femmes : Paul Poiret. Ce grand couturier français est à l'origine du style art déco dans le vestimentaire. Très inspiré par l'Orient, l'Inde, l'Afrique, il aime tout ce qui est exotique. Il remet donc au goût du jour le turban, qu'il agrémenté d'une plume ou d'un bijou, parfois les deux (f. 23 v). Pour lui, comme pour Chanel, la simplicité est de mise : plus besoin de fioritures, ni de grosses épingles pour tenir les chapeaux sur les têtes des demoiselles. Dès lors, les chapeaux sont moins volumineux et épousent la forme du crâne. Ils ont une forme simple, un style plus épuré. Cette forme plus proche du visage va lancer par la suite les chapeaux cloches des années 20 que l'on voit apparaître orné d'une plume au f. 23 v.

La Grande guerre paralyse peu à peu l'économie nationale. Les chapeaux se font dès lors plus bas et moins décorés, pour accompagner l'effort de guerre général. Après 1918, la mode change aussi chez les hommes : le haut de forme disparaît car il ne s'adapte plus au veston et à la jaquette qui ont remplacés la « trop guindée » redingote.

1910



Photo of...

1913







Feb 1912



1912



Feb 1912



Germaine Lecomte : haute couture

39. [HAUTE-COUTURE]. [LECOMTE, Germaine].

Photographies

France, s. d., 1928 et 1948

Germaine Lecomte (1889-1966) fut l'une des plus grandes couturières françaises. Elle fonda sa propre maison de haute couture. Afin d'aider sa mère veuve à subvenir aux besoins de la famille en difficulté, Marie Germaine Lecomte abandonne ses études et devient couturière. Des visites familiales à Paris la poussent à s'installer dans la capitale de la mode en 1920. Elle dirige très vite un atelier de couture et va connaître un véritable succès avec sa clientèle parisienne mais aussi américaine. En 1926, la maison de couture « Germaine Lecomte » occupe trois étages d'un immeuble rue Royale et dispose de 450 ouvrières et 17 mannequins. Rivalisant avec les maisons Nina Ricci ou encore Chanel, elle travaillera pour de nombreuses célébrités de l'époque, pour le cinéma et pour les cours royales de toute l'Europe. Avec son compagnon, le peintre René Durey (1890-1959), elle est au cœur de la vie artistique et mondaine du tout-Paris jusqu'en 1957, année où sa maison de couture ferme ses portes.

1. Photographie en noir et blanc (dimensions : 225 x 173 mm), tirage argentique : Germaine Lecomte occupée à un essayage pour la vedette Nita Raya (1915-2015), actrice française d'origine roumaine, meneuse de revue aux Folies-Bergères.
2. Photographie en noir et blanc (dimensions, format oblong : 160 x 222 mm), contrecollée sur du papier-carton brun (le côté inférieur est abîmé (250 x 320 mm), tirage argentique. Danseuse de cabaret vêtue d'une combinaison semi-transparente sertie de sequins et de perles. Autour d'elle, un ensemble d'orchestre composé de neuf femmes vêtues de complets masculins avec des hauts-de-forme, dont la neuvième porte un tambour où est inscrit en grandes lettres capitales « GERMAINE LECOMTE JAZZ 23 RUE ROYALE PARIS. » Dédicace manuscrite à l'encre noire en bas à droite du feuillet : « 25 Novembre 1928. À Mademoiselle G. Lecomte en souvenir respectueux. De Salm ».
3. Photographie en noir et blanc (dimensions : 238 x 175 mm), tirage argentique, contrecollée sur du papier, avec la mention manuscrite : « Sept. 1948. My Best Wishes to Germaine Lecomte who has made me so many wonderful clothes. Marjorie Winifred Bird ». Il s'agit d'une dédicace manuscrite autographe de Madame Bird, veuve de Wallis Clinton Bird, héritier de Standard Oil, portant une robe de bal en satin, en bas d'un escalier, robe dessinée très vraisemblablement par Germaine Lecomte.

Joint :

Quatre photographies relatives à Jean Dessès (1904-1970), grand couturier français d'origine grecque. Il possède à Paris, de 1937 à 1968, l'une des plus grandes maisons de couture, concurrençant alors Germaine Lecomte.

- 218 x 170 mm : Simone Renaut et Jean Dessès en conversation au cours du tournage du film de la M.G.M. « The Loved and the Lost ». L'actrice porte d'ailleurs l'une de ses créations. Mentions manuscrites et tampon de la S.A.R.L. Jean Dessès au revers de la photographie.
- 230 x 170 mm : photographie représentant une femme en pied portant une robe de soirée, création Jean Dessès. Tampon de la S.A.R.L. Jean Dessès et du photographe Pierre André au revers de la photographie.
- 157 x 174 mm : photographie représentant Jean Dessès attablé avec une jeune femme non identifiée dans un restaurant.
- 303 x 209 mm : photographie de Martin Roumagnac représentant la très célèbre Marlène Dietrich en tenue de « campagne ».



«J'ai lutté pour être élue pas pour être nommée»

40. [WEISS (Louise)].

Photographie représentant un déjeuner des « féministes » organisé au Salon des arts ménagers en présence de journalistes dont Gaëtan Sanvoisin, journaliste du *Figaro*.

Tirage argentique, cachet du studio A. Novaro (Paris, 16^e) au dos de l'épreuve.

Au dos, au crayon : « Salon des arts ménagers. Banquet L. Weiss. Fév. 36 ».

Dimensions : 180 x 280 mm

Louise Weiss (1893-1983) fut journaliste, femme de lettres, politique et féministe, mais pas forcément dans cet ordre! Sur cette photo, Louise Weiss est la troisième femme, rangée du bas en partant de la droite vers la gauche, face à l'homme à gauche de la religieuse.

Elle épousa de nombreuses causes tout au long de sa vie, notamment le droit de voter et d'être élue pour les femmes. Elle entend bousculer l'inertie d'avant-guerre et fonde en 1934 l'association « Les femmes nouvelles ». Louise Weiss se présente symboliquement aux élections municipales de Montmartre le 5 mai 1935 : elle transforme des cartons à chapeaux en urnes et recueille 18 000 bulletins en sa faveur ; aux élections législatives de 1936, elle se présente symboliquement dans le 5^e arrondissement de Paris et mène des actions spectaculaires destinées à attirer l'attention de la presse.

Cette photo fut prise en 1936, lors d'un déjeuner du Salon des arts ménagers. C'est la même année où Louise Weiss refuse un poste ministériel proposé par Léon Blum en lui répondant « J'ai lutté pour être élue pas pour être nommée ». Cette même année 1936, les membres de l'association « Les femmes nouvelles » lâchent des ballons rouges, lestés de tracts, au Stade olympique Yves-du-Manoir lors de la finale de la Coupe de France de football ; elles distribuent aux députés des myosotis, fleur qui signifie symboliquement « Ne m'oubliez pas » ; elles offrent aux sénateurs des chaussettes avec l'inscription « Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées » ; elles investissent la piste du champ de course de Longchamp, lors du Grand Prix, avec des pancartes portant l'inscription « La Française doit voter » ; elles s'enchaînent les unes aux autres et empêchent la circulation, rue Royale, à Paris (voir J. L. Debré et V. Bochenek, *Ces femmes qui ont réveillé la France*, Paris, 2013, pp. 283-289).

Près de vingt ans après l'ouverture de la Foire de Paris, Jules-Louis Breton, sous-secrétaire d'État des Inventions pendant la Grande Guerre, ouvre en 1923, dans un baraquement sur le Champ-de-Mars, le « Salon des appareils ménagers » consacré aux dernières inventions et aux recherches en cours. Son succès conduit à une installation au Grand Palais à partir de 1926 où ce salon prend le nom de « Salon des arts ménagers ». De 1934 à 1939, Jules-Louis Breton confie à son fils, Paul Breton, ingénieur des arts et métiers, l'organisation d'une importante section consacrée à l'architecture et à son équipement : l'« Exposition de l'habitation ». Le « Banquet L. Weiss » fut organisé pendant cette période.

Louise Weiss a eu recours à l'argument suivant : les antiféministes prétendent qu'en accordant le droit de vote aux femmes, on risque de la voir négliger son devoir familial. Pour les rassurer, Louise Weiss et les membres des « Femmes nouvelles » ont organisé et préparé un déjeuner au restaurant du Salon des arts ménagers, en avançant un argument qui ferait grincer aujourd'hui : « Messieurs, si vous vous étiez régalés d'une omelette comme celle-ci, vous accorderiez le droit de vote aux féministes, bonnes ménagères... »

Léon Blum nomme en 1936 trois femmes ministres dans son gouvernement dont la présidente de l'Union pour le suffrage des femmes, Cécile Brunsvicg. En juillet 1936 sous le gouvernement du Front populaire, la chambre des députés accorde le droit de vote aux femmes : le Sénat n'inscrira jamais le projet à son ordre du jour. Les françaises devront attendre encore la fin de la Seconde guerre mondiale pour voter : le 21 avril 1944, les femmes obtiennent le droit de vote par ordonnance du Comité français de la Libération nationale, signé par de Gaulle depuis Alger.



Épilogue

LY (Arria) [Joséphine GONDON] (1881-1934).

Enveloppe envoyée par Arria Ly à Mary Gondon-Bourgin, féministe-suffragiste

France, Ariège, La Bastide-du-Salat

Enveloppe affranchie le 14 novembre 1911

Dimensions : 127 x 173 mm.

Au dos de l'enveloppe, bandes collées « Les Femmes veulent voter »

Deux timbres semeuse 10 centimes (type II, imprimé début 1904), trois cachets manuels de départ « La Bastide du Salat, Ariège ».

Deux vignettes (rouge et noir) en faveur du suffrage universel étendu aux femmes (deux femmes placent leur vote dans l'urne électorale) [Mangin et H. Wullschleger]. Ces vignettes éditées par les mouvements féministes au début du XX^e siècle, étaient destinées à être apposées sur les correspondances pour faire avancer la cause féministe.

Les vignettes « Suffrage universel » furent dessinées par L. Mangin et gravées à Paris en 1906 par H. Wullschleger. Elles sont issues d'une commande de l'association « le suffrage des femmes », mouvement féministe de la fin du XIX^e siècle qui, sous la direction de Madame Hubertine Auclert, a édité plusieurs timbres de « propagande » en faveur des libertés et des droits des femmes.

Cachet manuel personnel d'Arria Ly : « Le Combat féministe fondé à Toulouse en 1907. Section féministe Arrialyste ariégeoise ».

Née en 1881 dans le Lot, Joséphine Gondon (Arria Ly) est la fille d'un libre-penseur et d'une mère qui sera proche des combats de sa fille. Elle fut une féministe française, active à la fin de la Belle Époque et pendant l'entre-deux-guerres. Représentante de l'aile radicale du mouvement féministe français, elle militait pour une égalité absolue entre hommes et femmes. À côté de revendications classiques pour son époque, comme le droit au travail ou le suffrage féminin, elle revendiquait également pour les femmes le droit à l'autodéfense contre les agressions masculines et militait pour le service militaire féminin et la création d'un corps d'armée de volontaires féminines. Portant elle-même le revolver, elle se signala en provoquant en duel plusieurs de ses contradicteurs masculins. Elle prônait enfin, comme sa consœur Madeleine Pelletier, une virginité militante, signifiant ainsi à la fois son refus du mariage et de l'amour libre. Avec Hubertine Auclert, Madeleine Pelletier, Caroline Kauffmann, Marguerite Durand pour les plus connues des Suffragettes, elle fait partie de cette vingtaine de militantes qui se sont présentées aux élections législatives de 1910 : « féministe intégrale », Arria Ly remporte 511 voix.



Arria Ly contribue à de nombreux journaux et fonde son propre journal, *Combat féministe*, édité pendant quelques mois de l'année 1912 à 1913, depuis Fronsac en Haute-Garonne. Elle s'installe à Toulouse après un procès médiatisé contre un médecin grenoblois sur lequel elle avait tiré et qu'elle accusait d'être responsable de la mort de son père. Elle sera défendue par une des premières avocates françaises, Marguerite Dilhan. Elle sera acquittée en 1904. Elle milite à Toulouse, puis à l'étranger car le couple mère-fille qui publie *Combat féministe*, est continuellement attaqué et menacé. Arria Ly se suicide à Stockholm en 1934.

Voir : Andrea Mansker, Sylvie Chaperon et Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, 2017. – Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, 1995.



Livres Anciens Ariane Adeline (SARL)

EXPERTISE, ACHAT ET VENTE DE MANUSCRITS ET LIVRES ANCIENS
SIRET : 53143628500013 TVA : FR86531436285

BANQUE CIC PARIS SAINT AUGUSTIN
102, BD HAUSSMANN
75382 PARIS CEDEX 08 / FRANCE

Code banque : 30066 Code guichet : 10637 Compte en euros: 00020133301
IBAN : FR76 3006 6106 3700 0201 3330 135 BIC : CMCIFRPP

40, rue Gay-Lussac, 75005, Paris
tel : + 33 (0)6 42 10 90 17
livresanciensadeline@yahoo.fr

Livres Anciens Ariane Adeline

Au féminin, plurielles... Choix d'œuvres du XVI^e au XX^e siècle

1. [MAISON ROYALE DE SAINT-CYR]. - 5000 €
2. [RANSON (Pierre)]. - 4500 €
3. [THINFELD (Josèphe de), née de Schick] - 2800 €
4. [BERRY (duchesse de)]. Journée du Chrétien - 25000 €
5. [GRUEL-ENGELMANN]. Livre de mariage - Vendu
6. [TEINTURIER (Elizabeth)]. - Vendu
7. [ETREPAGNY]. [DOMINICAINES]. - 14000 €
8. [TARN]. [SAINT-SULPICE-LA-POINTE]. - 4000 €
9. [CHRISTINE DE FRANCE]. - 12500 €
10. [URSULINES]. [LILLE]. - 3800 €
11. [LOUIS XIV]. [SEVIGNE]. [BUSSY-RABUTIN]. - 4000 €
12. [AFFAIRE DU COLLIER]. - 2500 €
13. [BREGUET (Charlotte)]. - 5000 €
14. [HATZFELD (Marie-Anne-Louis-Nanine de)]. - 6000 €
15. [CORRESPONDANCE]. [MIGNOT DE BUSSY]. - 2500 €
16. [DEJAZET (Virginie)]. - 4800 €
17. [LIEUTIER (Nelly)]. - 2800 €
18. LEBRUN (Dominique). - 3500 €
19. SOLITAIRE DES ROCHERS (3 manuscrits). - 5000 €
20. RACINE. ESTHER. - 3000 €
21. [BELOT (Octavie)]. - 8500 €
22. BRUNO (Louis de). - 3500 €
23. BOUSSIN (Félicité). - 2000 €
24. INSTRUCTION D'UNE MERE A SA FILLE. - 1800 €
25. REYBAUD (Fanny). - 1800 €
26. MAHUL (2 manuscrits). - 1400 €
27. GUERANGER.. - 1200 €
28. WILLEMMAIN (Marianne). - 2000 €
29. COCTEAU. - 4500 €
30. MEDAILLON. Portrait de femme. - 3000 €
31. TABLEAU. SAINTE CATHERINE DE SIENNE. - 12000 €
32. DESSIN. PORTRAIT DE FEMME. - 25000 €
33. [SOUFFLOT (Amélie)]. - 2800 €
34. DESSINS. Costumes d'Italie. - 3000 €
35. BUSTE EN CIRE. COPIE LAURANA (Francesco). - 12000 €
36. PHOTOGRAPHIES. MATHIEU-DEROCHE. - 3000 €
37. ALBUM DE CARTES POSTALES. - 4500 €
38. PHOTOGRAPHIES. FEMMES AUX CHAPEAUX. - 3800 €
39. PHOTOGRAPHIES. GERMAINE LECOMTE. - 1500 €
40. PHOTOGRAPHIE. BANQUET LOUISE WEISS. - 1000 €